



Référentiel pour le métier PRODUCTEUR (TRICE) DES SEMENCES D'ARACHIDE

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire
du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) mise en œuvre par la
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONTENU

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES | 7 |
| Préface | 8 |
| Résumé | 9 |
| Referentiel metier competence | 11 |
| INTRODUCTION | 12 |
| I. CONTEXTE GENERAL | 13 |
| II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA FILIERE ARACHIDE | 14 |
| II.1 Présentation générale | 14 |
| II.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer | 14 |
| III. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR/TRICE DE SEMENCE D'ARACHIDE..... | 16 |
| 1.1 Définition du métier | 16 |
| 1.2 Conditions d'accès au métier | 16 |
| 1.3 Secteur d'activités..... | 16 |
| 1.4 Nature du travail..... | 17 |
| 1.5 Technologies utilisées..... | 17 |
| 1.6 Conditions de travail..... | 18 |
| 1.7 Conditions d'entrée sur le marché du travail | 21 |
| ANALYSE DES FONCTIONS, ACTIVITES ET OPERATIONS..... | 22 |
| III.1 Fonctions principales | 22 |
| III.2 Fonctions connexes | 26 |
| IV. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES | 28 |
| V. LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER 38 | |
| VI. PRESENTATION DES COMPETENCES VISES PAR LE METIER 45 | |
| Compétences particulières..... | 45 |
| Compétences générales | 45 |
| Matrice des compétences du métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide | 46 |
| VII. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION | 47 |
| CONCLUSION | 48 |

SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 49

| | |
|--|----|
| I. LES FONDEMENTS DE LA FORMATION | 51 |
| 1.1 Finalités du secteur de la formation..... | 51 |
| 1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle 51 | |
| II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER | 52 |
| 2.1 Définition du métier | 52 |
| 2.2 Contexte professionnel..... | 52 |
| 2.3 Opportunités d'emploi | 53 |
| III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION | 53 |
| 3.1 Compétences particulières | 53 |
| 3.2 Compétences générales | 53 |
| IV. LA MATRICE DES OBJETS DE FORMATION | 54 |
| V. LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION | 55 |
| Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production de semences d'arachide | 55 |
| 5.4 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel..... | 70 |
| DESCRIPTION DES MODULES | 76 |
| Module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide..... | 76 |

| | |
|---|----|
| Module N°2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole | 78 |
| Module N°3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide | 84 |
| Module N°4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole | 87 |
| Module N°5 : Communication en milieu professionnel..... | 89 |
| Module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | 91 |
| Module N°7 : Montage d'un projet de production de semences d'arachide | 93 |
| Module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide | 95 |
| VIII. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION | 98 |
| CONCLUSION | 99 |

SECTION 3: REFERENTIEL D'EVALUATION 100

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION | 101 |
| I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION | 102 |
| 1.1 Identification du vivier..... | 102 |
| 1.2 Modalités de formation | 102 |
| 1.3 Modalités de certification..... | 102 |
| 1.4 Conditions de reprises..... | 102 |
| II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION..... | 103 |
| III. EVALUATION DE LA FORMATION | 104 |
| 3.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production de semences d'arachide | 104 |
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 106 |
| Tableau de spécification (épreuve pratique)..... | 107 |
| Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 1 | 108 |
| 3.14 Description des épreuves d'évaluation..... | 109 |
| 3.2 Objectif de comportement N°2 : Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole | 110 |
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 116 |
| Tableau de spécification (épreuve pratique)..... | 120 |
| Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 2..... | 125 |
| Description des épreuves d'évaluation | 129 |
| 3.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production de semences d'arachide..... | 130 |
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 133 |
| Description des épreuves d'évaluation | 136 |
| 3.4 Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production de semences d'arachide | 137 |
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 138 |
| Tableau de spécification (épreuve pratique)..... | 139 |
| Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 4 | 140 |
| Description des épreuves d'évaluation | 141 |
| 3.5 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel | 142 |
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 143 |
| Tableau de spécification (épreuve pratique)..... | 144 |
| Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 5 | 145 |
| Description des épreuves d'évaluation | 146 |
| 3.6 Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | 147 |

| | |
|---|-----|
| Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)..... | 148 |
| Tableau de spécification (épreuve pratique)..... | 149 |
| Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 6 | 150 |
| Description des épreuves d'évaluation | 151 |
| CONCLUSION | 152 |

SECTION 4: GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE 153

| | |
|--|-----|
| I. TABLEAU DE SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION..... | 155 |
| II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE | 156 |
| 2.1. Ressources matérielles | 156 |
| 2.1.1 Machinerie, équipements et accessoires..... | 156 |
| 2.1.2 Outils et instruments | 157 |
| 2.1.3 Matériel de sécurité..... | 158 |
| 2.1.4 Matière d'œuvre et matière première | 158 |
| 2.1.5 Mobilier et équipements de bureau | 159 |
| 2.1.6 Matériels audiovisuels et informatiques..... | 159 |
| 2.1.7 Matériel didactique | 160 |
| 2.2. Ressources physiques..... | 160 |
| 2.2.1 Infrastructures et aménagements | 160 |
| 2.3 Ressources humaines..... | 161 |
| 2.3.1 Les besoins et le profil des formateurs..... | 161 |
| 2.3.2 Les besoins en personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier)..... | 162 |
| 2.3.3 Le perfectionnement des formateurs | 162 |

SECTION 5: GUIDE PEDAGOGIQUE 164

| | |
|--|-----|
| I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE..... | 165 |
| II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES..... | 165 |
| III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES | 166 |
| IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION | 167 |
| V. LISTE DES COMPETENCES..... | 167 |
| VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES..... | 168 |
| 6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production de se- mences d'arachide..... | 169 |
| 6.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Production de semences d'arachide dans une ex- ploitation agricole | 172 |
| 6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide..... | 182 |
| 6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole | 187 |
| 6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Communication en milieu professionnel | 190 |
| 6.6 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de pro- duction de semences d'arachide | 192 |
| 6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet entrepreneurial d' exploitation de production d'arachide | 194 |
| 6.8 Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spé- cialisé (e) en production de semences d'arachide..... | 196 |
| VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES | 198 |
| 7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation | 198 |
| 7.2 Mobilisation des ressources | 198 |
| 7.3 Application et suivi du programme de formation | 198 |
| 7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel | 199 |

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

- APC** : Approche par Compétences
- AST** : Analyse de la Situation de Travail
- DR** : Délégation régionale
- FPAP** : Formation Professionnelle Agricole
- GIC** : Groupement d'Initiative Commune
- GIE** : Groupe d'Intérêt Economique
- GIZ** : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Coopération technique allemande
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINEPIA** : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
- MINRESI** : Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation
- MO** : Main d'œuvre
- PADER** : Programme d'Appui au Développement Rural
- PLANOPAC** : Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvo-pastorales et Halieutiques du Cameroun
- Programme AFOP** : Programme Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches.
- RMC** : Référentiel de métier-compétences

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de producteur (trice) de semences d'arachide a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui de la filière arachide en particulier. En effet, l'analyse des chaînes de valeur arachide a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de Producteur (trice) de semences d'arachide est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de formation du métier de Producteur (trice) de semences d'arachide a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

**PRODUCTEUR (TRICE)
DES SEMENCES D'ARACHIDE**

SECTION 1
RÉFÉRENTIEL METIER
COMPÉTENCE



INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre.

La présente mission vise l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour la filière arachide dans ses différents maillons de la chaîne de valeurs.

Le présent document de Référentiel de Métier-Compétences (RMC) est celui de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**. Il est la première étape de la conception de l'ensemble des référentiels pour ce métier. Il décrit les activités que l'apprenant en fin de formation, exercera dans sa vie professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et du monde de la formation.

Le RMC de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation. Le RMC de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** comprend les rubriques suivantes :

- Le contexte général de la chaîne de valeur arachide ;
- La cartographie des emplois/métiers de la filière arachide ;
- La description générale du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- L'analyse des fonctions, des activités et des opérations du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- La description du processus de travail du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- La présentation des compétences du métier de producteur /trice de semences d'arachide ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au du métier de producteur /trice de semences d'arachide.

I. CONTEXTE GENERAL

L'arachide est une légumineuse à graines largement cultivée dans le monde. Les graines d'arachide se consomment crues, cuites ou grillées et font l'objet de transformations en beurre, confiseries, farines, soupes, boulettes boissons alcoolisées etc. L'extraction d'huile alimente un commerce local et international et constitue une occupation artisanale importante. Le tourteau qui résulte de l'extraction d'huile constitue un aliment du bétail riche en protéines. Le feuillage est un fourrage prisé et peut se consommer frais, en foin ou ensilé et parfois utilisé comme engrais vert. En plus de la valeur nutritive qu'on lui connaît, l'arachide est aussi utilisée en cosmétologie et en médecine (Nguepjob, 2016).

La production mondiale d'arachide en gousses est estimée à 42,44 millions de tonnes sur une superficie totale de 25,68 millions d'ha. Les principaux pays producteurs sont la Chine (15,78 millions de t/an, sur 4,52 millions d'ha), l'Inde (6,58 millions de t/an sur 5,20 millions d'ha) et le Nigeria (3,41 millions de t/an sur 2,77 millions d'ha). Le Cameroun avec une production de 0,62 million de t/an sur une surface de 0,44 million d'ha occupent le 11^{ème} rang mondial et le 5^{ème} rang africain. Par ailleurs, le rendement de production en Afrique (0,96 t/ha) reste très faible comparativement à l'Asie (2,3 t/ha). Ces rendements sont très inégaux entre les pays : 7,38 t/ha en Israël, 4,40 t/ha aux USA, 3,5 t/ha en Chine, 1,2 t/ha au Nigeria ou encore 0,96 t/ha au Cameroun (Fao stat, 2018).

Au Cameroun, l'analyse des causes de la faible production et de la variation erratique des rendements (0,3-1.4 t/ha) révèle des facteurs internes, technico-économique de la filière (faible productivité par actif rural et par surface cultivée, accès difficile aux intrants et semences performants et politiques publiques peu incitatives) et des facteurs naturels liés aux perturbations climatiques. Malgré ses atouts et ses potentialités, les performances du secteur agricole et rural camerounais restent à tous égards en deçà des attentes.

Etant conscient des attentes et des contraintes, le MINADER s'est doté en 2005 d'un document de stratégie du développement du secteur rural (DSDSR) qui propose comme objectif stratégique premier de développer durablement les productions et l'offre agricoles. Cet objectif du DSDSR a d'ailleurs été renforcé en 2009 par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT, 2009). Dans cette dynamique, le programme d'appui au développement rural (PADER) de la Coopération Allemande au Cameroun sous tutelle du MINADER a fait du développement rural un pôle prioritaire de coopération (GIZ, mars 2018). Les régions Nord ont été ciblées à la demande du Gouvernement Camerounais comme des régions prioritaires d'intervention, entrant dans la catégorie des zones rurales à haut risque et à déficit alimentaire chronique (MINADER, 2005). Dans cette zone septentrionale camerounaise, l'arachide a été identifiée comme l'une des principales cultures émergentes dont le développement de la filière pourrait garantir une amélioration notable des conditions de vie des producteurs locaux par plusieurs mécanismes socio-économiques.

La formation des acteurs de la chaîne de valeurs arachide est incontestablement un levier utile pour le développement de cette filière. En outre, Besson (2012) soutient que la formation des masses rurales est nécessaire pour plusieurs raisons : d'abord parce le métier d'agriculteur est un métier complexe spécifique ; ensuite parce que le développement des exploitations agricoles génère de nombreuses opportunités de création d'entreprises d'amont et d'aval, elles-mêmes créatrices d'emplois ; et enfin pour préparer les jeunes (plus de 50% de la population) à une insertion dans le secteur agricole et rural. Il est question ici d'un modèle d'apprentissage basé sur le développement des compétences dans un contexte de formation professionnelle. Cette formation professionnelle dans le secteur agricole et rural est donc un élément-clé des stratégies à impulser pour faire face à l'accumulation des enjeux à relever sur une période très courte : augmenter la productivité, maîtriser la gestion de l'espace rural, assurer la viabilité des structures d'exploitation et l'employabilité des acteurs.

Le présent projet a pour but de répertorier des emplois métiers le long des différents maillons (production, transformation et commercialisation) de la chaîne de valeurs arachide et d'identifier quatre (04) métiers porteurs et prioritaires dont les référentiels mériteraient d'être développés.

II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA FILIERE ARACHIDE

II.1 Présentation générale

La cartographie des métiers/emplois est construite à partir de la revue de la documentation que nous avons exploitée sur la filière arachide et les informations obtenues auprès des acteurs de chaque maillon de la filière à la suite des rencontres.

Dans le tableau qui suit, la cartographie complète de l'ensemble des emplois/métiers des trois maillons de la filière arachide est présentée :

| Maillons | Métiers identifiés |
|--------------------------------|--|
| Production | Exploitant (e) agricole |
| | Manœuvre/Ouvrier agricole |
| | Producteur semencier /Producteur de semences d'arachide |
| | Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide |
| | Fourrager |
| Transformation | Technicien spécialisé, production semences pré base et base |
| | Transformateur/trice artisanale d'arachide en produits agroalimentaires |
| | Ouvrier (ière) polyvalent (e) de ligne de transformation d'arachide |
| | Conducteur (trice) de machine de transformation d'arachide |
| | Technicien conducteur de ligne de transformation agroalimentaire |
| | Chef d'équipe (agent de maîtrise) |
| | Chef de quart |
| | Ouvrier polyvalent de laboratoire |
| | Chef d'équipe (agent de maîtrise) de laboratoire |
| Contre maitre de laboratoire | |
| Commercialisation | Collecteur |
| | Pisteur/Coxeur |
| | Acheteur/agréeur de produit |
| | Détaillants |
| | Grossistes et semi-grossistes |
| | Importateur |
| Conseil-Gestion | Exportateur |
| | Conseiller en développement organisationnel et préparation des plans d'affaire |
| | Conseiller technique d'encadrement des producteurs |
| | Gestionnaire de coopérative agricole |
| | Fournisseurs d'intrants |
| | Ingénieur en Gestion de procédés |
| | Conseiller clientèle agricole et/ou Agence bancaire |
| | Chargé des approvisionnements et des stocks |
| | Machiniste/Maintenancier |
| | Qualiticiens |
| Machiniste/Mécanicien agricole | |

II.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer

A l'issue des différents ateliers de l'analyse de la situation de travail (AST) avec les acteurs de la chaîne de valeurs arachide, quatre (04) métiers ont été retenus selon leur importance et leur priorité pour le développement des référentiels. Ce sont les métiers de :

1. Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences
2. Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide
3. Transformateur /trice artisanale d'arachide en produits agroalimentaires
4. Ouvrier (e) polyvalent (e) de ligne de transformation de l'arachide

De l'analyse de ces choix, les justifications suivantes sont apportées :

Pourquoi développer le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide ?

Le déficit chronique de semences « certifiées » et l'absence de semences de qualité constituent un véritable frein à l'émergence de la culture de l'arachide au Cameroun. On dénombre une dizaine de producteurs de semences et les meilleurs d'entre eux produisent entre 2-8 tonnes par an. Le nombre de producteurs et le volume de semences produites est très faible au regard des besoins actuels en semences. A titre d'illustration, pour certaines variétés, la demande en semences pour un hectare d'arachides en cultures pure est de 120 kg. La surface, certes prospective, occupée par les cultures est d'environ 1.000.000 ha. Il faudrait donc une production de 120.000.000 kg de semences pour couvrir ces surfaces. Au regard du tonnage des meilleurs producteurs semenciers actuels (2-8 tonnes), il faudrait entre 15.000 et 60.000 producteurs pour couvrir les besoins en semences estimés à 120.000 tonnes. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas, l'offre en semences d'arachides est très faible et les semences qui sont utilisées par les producteurs présentent souvent une grande variabilité que l'on ressent sur la viabilité, la qualité et la quantité des productions qui en résultent.

Il apparaît donc nécessaire, voire urgent de développer pour cette filière arachide un métier d'exploitant agricole spécialisé dans la production des semences, afin d'avoir une offre en semences de qualité, capable de combler le besoin actuellement ressenti pour la promotion et la viabilité de cette filière.

Pourquoi développer le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide?

On ne peut concevoir une filière Agricole sans producteur primaire. Le métier d'exploitant (e) spécialisé (e) en production d'arachide est indispensable à la filière. Le nombre de producteurs d'arachide au Cameroun est évalué à 500.000 (GIZ, 2018) pour une production de 0,67 million de tonnes. La population nationale fait plus que doubler d'ici 2050 pour approcher les 50 millions d'habitants. Même si la consommation par habitant restait la même, ce qui est difficile à prévoir, les besoins en volumes feraient plus que doubler, de même que les surfaces agricoles à consacrer à la culture de l'arachide (si les rendements ne s'améliorent pas). Automatiquement, si les surfaces moyennes par producteur restent stables, il faut doubler le nombre de producteurs d'arachide, ou vraisemblablement, chaque producteur doit augmenter ses surfaces (lorsque c'est encore possible, ce qui n'est pas le cas partout) ou augmenter ses rendements par unité de surface, ce qui remet au centre des préoccupations sur la nécessité d'améliorer la productivité par ha pour pouvoir satisfaire demain la demande nationale sans être obligé de défricher toutes les terres « disponibles » du pays. La nécessité de disposer des producteurs en quantité (nombre) et qualité (maîtrise des bonnes pratiques culturales à hauts rendements) sont indispensables pour la filière arachide au Cameroun.

Pourquoi développer le métier de transformateur (trice) artisanale d'arachide en produits agroalimentaires ?

La culture de l'arachide se fait aussi bien dans toutes les régions du Cameroun comme dans toute la zone intertropicale. On y retrouve, pour des besoins de transformation, aussi bien l'arachide dite de « bouche » et celle dite « d'huilerie ». La transformation d'arachide en produits agroalimentaires (grillée, salée, caramélisée, huile etc.) alimente un commerce local et international et constitue une occupation importante. Plusieurs ménages vivent des revenus issus de la transformation de l'arachide vendue dans les bouteilles au bord de rues ou dans les espaces commerciaux sous la forme grillée, salée caramélisée

etc. Les méthodes de transformation et de conditionnement, le plus souvent traditionnelles, de ces produits ne sont pas harmonisées et suivies ; les principaux acteurs n'ont pas l'appropriation de ces savoirs. Cependant, ces acteurs de la transformation occupent une place importante le long de la chaîne de valeurs arachide au Cameroun. Le développement de la filière arachide passera nécessairement par la professionnalisation des transformateurs /trice d'arachide en produits agroalimentaires.

Pourquoi développer le métier d'ouvrier polyvalent de ligne de transformation de l'arachide?

Le Cameroun promeut l'agro-industrie afin d'exploiter les potentiels de son agriculture. Cependant, les agro-industries de transformation ne disposent pas toujours d'un personnel ouvrier qualifié dédié aux nombreux ateliers ou postes de ligne de transformation.

Générer des référentiels de la formation pour le métier d'ouvrier (ière) polyvalent (e) revêt donc un intérêt pour la dotation des industries ou semi-industries de transformation d'arachide en personnel qualifié.

Le présent référentiel de métier-compétences concerne celui de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide.**

III. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE PRODUCTEUR/TRICE DE SEMENCE D'ARACHIDE

| | |
|---|---|
| <p>1.1 Définition du métier</p> | <p>Intitule de l'emploi/métier : Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide.</p> <p>Autres appellations : Multiplicateur /trice semencier d'arachide Producteur /trice semencier d'arachide</p> <p>L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide est un (e) exploitant (e) agricole qui multiplie les semences d'une variété donnée pour un environnement donné dans le respect des normes et de législation semencières en vigueur. Cette multiplication doit donner un grand nombre de copies conformes à la semence de départ.</p> <p>A ce titre, il/elle produit les semences certifiées en déclarant son activité à l'autorité régulatrice, gère son exploitation de production de semences et vend ses semences aux producteurs d'arachide.</p> |
| <p>1.2 Conditions d'accès au métier</p> | <p>Le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide est accessible à toute personne motivée, titulaire d'un BEPC ou GCE-OL, jouissant d'une formation professionnelle en production de semences. Le métier est aussi accessible aux producteurs d'arachide expérimentés qui savent lire et écrire. A ce titre, le candidat doit jouir d'un agrément du service de l'autorité régulatrice et de certification des semences.</p> |
| <p>1.3 Secteur d'activités</p> | <p>L'activité de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide relève du secteur agro-pastorale.</p> <p>Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sélectionneurs ou producteurs de semences de base (G4) - L'autorité régulatrice et de certification de semences - Les fournisseurs d'intrants - Les producteurs d'arachide - Les organisations socio-professionnelles actives dans la production et la sélection; - Les services techniques de l'agriculture ; - L'administration et les collectivités. |

| | |
|-----------------------------------|--|
| <p>1.4 Nature du travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> a) Champ professionnel : Production b) Type d'emploi occupé : Chef de production, producteur d'arachide, Technicien semencier, contremaître, ouvrier agricole, laboureur, tractoriste, ouvrier d'entretien, récolteur, vanneur, trieur, conditionneur, ensacheur etc. c) Fonctions types (grand ensemble d'activités) : Production, Gestion, Commercialisation d) Classification type : Exploitant (e) agricole e) Fonctions connexes: Communication et formation, Gestion des ressources naturelles et environnement, Entrepreneuriat, f) Types de produits, de résultats ou de services : Semences certifiées d'arachide en quantité et en qualité, destinées aux producteurs ; |
| <p>1.5 Technologies utilisées</p> | <p>L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide utilise comme technologies, la (les) variété (s) d'arachide améliorée (s), les semences de base (G4), les outils mécaniques, manuels, semi-motorisés et motorisés, et l'itinéraire technique de la culture de l'arachide.</p> |

1.6 Conditions de travail

- a) Lieu de travail : **Champ, hangar, atelier, magasin, bureau**
- b) Type d'entreprise : **Individuel ou collectif (coopératives, GIC, GIE, sociétés ou entreprises)**
- c) Environnement technique : *Processus et / ou procédés de production* :
 - **Choix du site,**
 - **Acquisition du site,**
 - **Aménagement du site,**
 - **Préparation du sol,**
 - **Acquisition de la semence de base,**
 - **Réalisation du semis,**
 - **Suivi et entretien du champ,**
 - **Traitement des plants,**
 - **Epuration des plants**
 - **Récolte,**
 - **Post-récolte,**
 - **Obtention de la certification semencière**
 - **Conditionnement**
 - **Commercialisation**
 - **Réalisation du bilan des activités.**Équipements utilisés :

Les types d'équipements sont :

- **matériel végétal : Variétés améliorées et semences de base (G4) ;**
- **matériel de transport : Véhicules, motocyclette, brouette, charrette, caisse etc. ;**
- **matériel d'irrigation (au besoin en non-pluvial) : dispositif d'irrigation, motopompe, arrosoir, seau, puisette, corde, poulie ;**
- **outils agricoles : herse, rayonneur, semoir , poudreuse, tambour, bineuses, polyculteurs, epandeur, sarcleuses, souleveuse, arracheuse, batteuse, ramasseuse, egousseuse, décortiqueuse, trieuse, laveuse, crible, Tarare nettoyeur, claie, calibreuse, déshydrateur, shaker, pioche, houe, dabas, pelle, râteau, binette, couteau, cisaille, semoir, iler, bâches, liens etc...**
- **équipements spéciaux, mécanisés ou motorisés : tracteur, charrue, animaux de trait, charrette, pulvérisateur, masques de protection, gants, tamis, motoculteur;**
- **produits consommables : pesticides, fertilisant, sachets plastiques;**

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide **utilise également les outils suivant :**

- **la fiche descriptive de la variété**
- **la fiche technique de la semence**
- **l'itinéraire technique de la culture d'arachide**
- **le cahier de suivi du calendrier agricole**
- **la fiche de pointage de la main d'œuvre**
- **la fiche technique de gestion des intrants, équipements et matériel agricoles**
- **des documents de gestion**

d) Responsabilité et autonomie

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide **exerce son travail individuellement et collectivement (via des organisations comme des coopératives...).**

Il/elle n'est pas autonome et doit exercer de concert avec l'autorité régulatrice des semences du Ministère de l'agriculture. Il doit souvent prendre des décisions importantes avec une faible marge de manœuvre.

e) Conditions d'exercice

L'activité peut être exposée à certaines réalités : chaleur, humidité, poussière, bruit, odeurs, utilisation de produits chimiques, travail saisonnier

f) Facteurs de stress

Les facteurs de stress du métier de producteur /trice de semences d'arachide, sont liés :

- **Aux contrôles de l'autorité régulatrice de semences,**
- **aux difficultés d'accès à la semence de base de qualité**
- **aux dysfonctionnements du système de production de semences**
- **à l'absence du capital semencier**
- **aux contraintes de temps,**
- **aux aléas climatiques**
- **aux contraintes de saisonnalité des activités,**
- **aux maladies et ravageurs de la culture**
- **aux contraintes liées à la quantité et à la qualité de ses produits (prévisions de production, marge bénéficiaire)**
- **aux aspects de la méticulosité du travail**
- **aux difficultés d'accès aux intrants**
- **aux difficultés d'accès au foncier**
- **aux difficultés d'accès au crédit**
- **aux difficultés d'acquisition des outils et équipements agricoles**
- **aux conflits avec les éleveurs**
- **aux risques de vol du matériel, des produits et des semences**

g) Santé et sécurité

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux morsures de reptiles, aux piqûres d'insectes ou encore aux inhalations de produits phytosanitaires utilisées pour le traitement des plants et semences, pouvant être toxiques et dangereux. Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, pulmonaires etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques, bottes et gants) pour éviter des intoxications avec l'utilisation de produits phytosanitaires.

h) Caractéristiques du travail

Relations entre services / équipes / ateliers : **Les relations entre l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide et i) les exploitants (e) agricole spécialisé (es) en production d'arachide et ii) les contrôleurs semenciers de l'Etat sont indispensables. De même, les relations entre le/la producteur /trice de semences d'arachide et les services/équipes/ateliers du monde professionnel sont nécessaires. Il existe un lien fonctionnel entre les équipes de travail de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide.**

Organisation des équipes de travail : **L'organisation et la supervision des équipes de travail sont primordiales pour l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide. La répartition des tâches dans la conduite de la production de semences d'arachide est nécessaire. Le respect du calendrier agricole de production et de l'itinéraire technique sont indispensables. Le respect des normes, de la conformité et de la pureté de semences est indispensable.**

i) Caractéristiques psychomotrices

Le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide requiert :

- **de la mobilité,**
- **de la force physique,**
- **un degré élevé de coordination et d'attention,**
- **une dextérité manuelle et digitale**
- **et une certaine souplesse.**

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide doit disposer d'une bonne faculté visuelle, perceptuelle, auditive, olfactive et d'allocution.

1.7 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Critères de sélection : Un niveau de qualification est exigé pour l'accès au marché du travail. Par ailleurs, le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail

Modalité de recrutement : Le mode de recrutement privilégié est le test, l'essai et l'expérience.

Emplois existants : Producteur d'arachide, contremaître, ouvrier agricole

Perspectives d'emploi et de rémunération

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. Les exploitant (s) agricole spécialisé (s) en production de semences d'arachide peuvent occuper des emplois rémunérés de vulgarisateur des variétés et d'appui à la sélection variétale.

Possibilité d'avancement et de mutation

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide, selon l'expérience et le niveau d'étude, peut muter en multiplicateur de semences de pré-base d'arachide. Il peut également muter en agent vulgarisateur de variétés améliorées. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies.

ANALYSE DES FONCTIONS, ACTIVITES ET OPERATIONS

L'analyse de la situation de travail a permis de faire le point des fonctions, activités et opérations dans le métier L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide. Les fonctions principales qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiés. Le tableau suivant décrit les fonctions, les activités et les opérations.

III.1 Fonctions principales

Fonction 1 : Production

| Activités/Tâches | | Opérations | | | | |
|---|---|--|--|---|---|--|
| 1 Choisir le site de production de semences | 1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide | 1.2 Identifier le précédent cultural du site | 1.3 Inventorier les ressources matériel et humaine du site | 1.4 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol | 1.5 Déterminer les superficies nécessaires | 1.6 Choisir le site de production |
| 2 Acquérir le site de production choisi | 2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre | 2.2 Acquérir les droits coutumiers | 2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités | 2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles | 2.5 Etablir le dossier technique et le titre foncier du terrain (avec l'appui d'un conseil) | |
| 3 Aménager le site de production | 3.1 Défricher la surface et les alentours du site | 3.2 Labourer le terrain du site | 3.3 Nivelier la surface du terrain | 3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive) | 3.5 Matérialiser les allées, l'emplacement et l'isolement des parcelles semencières | 3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau |

| | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|---|
| 4 Acquérir la semence de base de la variété désirée | 4.1 choisir la variété à multiplier | 4.2 Contrôler l'origine des semences de base et la fiche technique de la variété | 4.3 Déterminer la qualité et la quantité de semences de base nécessaires | 4.4 Acquérir la semence de base à l'organe dédié (IRAD etc.) | 4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence de base acquis | 4.6 Réaliser la préparation des semences de base |
| 5 Réaliser le semis | 5.1 Tracer les lignes de semis | 5.2 Réaliser les écartements de semis | 5.3 Réaliser les poquets de semis | 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | 5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) | 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis |
| 6 Faire le suivi et entretien du champ | 6.1 évaluer la levée des plantules | 6.2 surveiller le champ et la clôture | 6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage | 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | |
| 7 Faire le suivi phytosanitaire des plants | 7.1 Assurer le contrôle des plants | 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | 7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques | 7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements | 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | 7.6 Nettoyer le matériel utilisé |
| 8 Assurer l'épuration | 8.1 Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte | 8.2 Evaluer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier | 8.3 Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier | 8.4 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier | 8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables | |
| 9 Assurer la récolte | 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | 9.2 Arracher les plants | 9.3 secouer les plants | 9.4 étaler les plants arrachés | 9.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours | 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte |

| | | | | | | |
|---|--|--|---|--|---|--|
| 10 Assurer la post-récolte | 10.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) | 10.2 Réaliser le séchage des gousses dans une aire aménagée | 10.3 conditionner les gousses séchées en sac étalonné | 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | 10.5 Contrôler la qualité des gousses stockées | 10.6 Réaliser le décorticage/ battage/ vannage des gousses au besoin |
| 11 Assurer la démarche de certification des semences | 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | 11.2 Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte) | 11.3 être présent lors des différentes visites des contrôleurs semenciers | 11.4 Appliquer les consignes des contrôleurs semenciers | 11.5 Suivre les analyses d'échantillons de semences prélevés par les contrôleurs semenciers | 11.6 Acquérir la certification de semences |
| 12 Conditionner les semences | 12.1 Réaliser le criblage des semences | 12.2 Réaliser le tarage des semences | 12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts) | 12.4 Faire l'étiquetage des semences (origine du lot, année, niveau de multiplication, poids, et traitement) | 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | 12.6 Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks |
| 13 Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | 13.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporel (laver les mains, tailler les ongles, Eviter de porter les bijoux et les vernis sur les ongles) | 13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez | 13.3 Nettoyer le matériel agricole | 13.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage | 13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | |
| 14 Entretien le matériel et les équipements agricoles | 14.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements | 14.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements | 14.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin | 14.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements | 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation | 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr |

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

| Activités/Tâches | | Opérations | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|
| 15 Elaborer un plan de campagne de production | 15.1 Evaluer les besoins | 15.2 Elaborer un budget cohérent | 15.3 Identifier les fournisseurs appropriés de matériel/ équipements | 15.4 Etablir un calendrier de production | | |
| 16 Elaborer un plan de suivi technique des travaux | 16.1 Mettre en place les outils de gestion technique du champ | 16.2 Suivre les travaux | 16.3 Etablir un point hebdomadaire des données de documents de gestion | 16.4 Etablir le calendrier cultural | | |
| 17 Elaborer des comptes d'exploitation | 17.1 Sélectionner les activités | 17.2 Calculer les couts de revient des produits | 17.3 Déterminer les recettes et les dépenses | 17.4 Etablir un compte d'exploitation | 17.5 Analyser et évaluer le compte d'exploitation | |
| 18 Tenir une comptabilité simplifiée | 18.1 Etablir un bon de commande | 18.2 Etablir un reçu et une facture | 18.3 Tenir un cahier de caisse et un cahier de banque | 18.4 Classer les pièces | 18.3 Contrôler les pièces | |
| 19 Gérer des stocks d'intrants, de produits ou de matériel de l'exploitation | 19.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits | 19.2 Acheter les intrants et les produits | 19.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits | 19.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits | 19.5 Suivre le stock d'intrants et produits | 19.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits |
| 20 Gérer la main d'œuvre (MO) | 20.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO | 20.2 Organiser une équipe de travail | 20.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres | 20.4 Veillez au respect des consignes | 20.5 Assurer le pointage et le paiement | 20.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail |

Fonction 3 : Commercialisation

| Activités/Tâches | | Opérations | | | |
|-----------------------------------|---|---|--|---|------------------------------------|
| 21. Prospecter le marché | 21.1 Rechercher les informations sur les prix | 21.2 Identifier des clients et marchés potentiels | 21.3 Dresser la liste des clients et marchés | 21.4 Etablir un calendrier de vente | |
| 22. Ecouler les semences du champ | 22.1 Présenter les semences aux partenaires acheteurs | 22.2 Négocier avec les acheteurs | 22.3 Effectuer la vente des produits | 22.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.) | 22.5 Livrer le produit aux clients |
| 23. Evaluer la vente | 23.1 Etablir les registres de livraisons | 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues | 23.3 Apporter les corrections nécessaires | | |

III.2 Fonctions connexes

Fonction 4: Communication et formation

| Activités/Tâches | | | Opération | | | |
|---|---|--|--|---|--|---|
| 24. Entretenir des relations avec les acteurs et structures partenaires | 24.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation | 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | 24.3 Participer à des formations continues | 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | 24.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences |

Fonction 5 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

| TACHES | | OPERATIONS | | | |
|--|---|---|---|--|--|
| 25. Appliquer les meilleures pratiques de protection l'environnement | 25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation | 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | 25.3 Construire des aménagements favorables à la production de semences d'arachide et à la restauration des sols (dalos, biefs, compostière,) | 25.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques | 25.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol |
| 26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | 26.1 Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes d'arachide | 26.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ | 26.3 Utiliser le compost sur les espaces de production | 26.4 Faire pâturer des animaux au champ après les récoltes | 26.5 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques) |

Fonction 6 : Entrepreneuriat

| TACHES | | OPERATIONS | | |
|-------------------------------------|--|---|---------------------------|------------------------|
| 27. Monter un projet d'installation | 27.1 Etudier le milieu | 27.2 Collecter les informations | 27.3 Identifier le projet | 27.4 Rédiger le projet |
| 28. Rechercher un financement | 28.1 Identifier les sources de financement | 28.2 Soumettre une demande de financement | 28.3 Défendre le projet | |
| 29. Exécuter un projet | 29.1 Conduire les opérations du projet | 29.2 Evaluer le projet | | |

IV. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES

Fonction 1 : Production

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|----------------------------------|--|---|
| 1. Choisir le site de production | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Site naturel propice à la production de l'arachide 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et avec l'appui d'un conseiller agricole 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur la nature des sols, 🕒 Moyens : Machettes, plaques d'identification, ruban métrique, cartes, gants, bottes, fiches d'inventaire, etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Environnement du terrain favorable <input type="checkbox"/> Profil pluviométrique conforme (500-1200 mm) <input type="checkbox"/> Terrain plat ou légèrement en pente <input type="checkbox"/> Sol léger, perméable, sablo limoneux, pH neutre, riche en matière organique et fertile pour la production <input type="checkbox"/> Source d'eau permanente et en quantité suffisante <input type="checkbox"/> Accessible en toute saison |
| 2.Acquérir le site | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Site, terrain, bureau 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et en collaboration avec les conseillers coutumiers et du domaine foncier et du cadastre 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur les droits coutumiers, Informations administratives (foncier), Titre foncier 🕒 Moyens : Ressources financières, ruban métrique, gants, bottes, fiches, bornes, Titre | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Démarches administratives/ coutumières entreprises selon la réglementation en vigueur <input type="checkbox"/> Documents officiels du site (droit coutumier, dossier technique, titre foncier) <input type="checkbox"/> Reçu de paiement ou de location <input type="checkbox"/> Certificat de vente établi |

| | | |
|---|---|---|
| <p>3. Aménager le site</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Terrain d'exploitation acquis identifié propice 🕒 Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques 🕒 Données (sources, informations) : Informations sur la nature des sols 🕒 Moyens : Tracteur, herse, charrue à disque ou à versoir, brouettes, pelles, dabas, gants, plaques d'identification, ruban métrique, bottes, sacs, sachets, fiches d'inventaire de parcelle, grillages de clôture, grille de protection, pare-feu etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Surface et alentours nettoyés <input type="checkbox"/> Site protégé contre les animaux <input type="checkbox"/> Parcelles et allées de circulation matérialisées selon les normes techniques <input type="checkbox"/> Disponibilité au besoin de point d'eau (puits, marigot ou citerne) <input type="checkbox"/> Disponibilité de lieux de stockage du matériel <input type="checkbox"/> Sens d'initiative observée <input type="checkbox"/> Sens de responsabilité devant les imprévues constatées |
| <p>4. Acquérir les semences de base d'une variété désirée</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau, atelier 🕒 Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe et en collaboration avec le producteur semencier de base 🕒 Données (sources, informations) : Fiche technique de la variété et des semences, <p>Moyens : Fiches techniques de la variété, étiquettes techniques de semences, calibreuse, tambour etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un taux élevé (>80%) de germination après test <input type="checkbox"/> La pureté des semences de base est respectée <input type="checkbox"/> l'homogénéité des semences de base est respectée <input type="checkbox"/> la date de viabilité des semences de base est respectée <input type="checkbox"/> |
| <p>5. Réaliser le semis</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Champ, humidité du sol 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques de semis et fiche technique de la variété 🕒 Moyens : Rayonneuse, hiler, cordes marquée, weeder, binette semoir, seaux, gants, bottes, roue marqueuse, etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Humidité du sol <input type="checkbox"/> Respect de la date de semis <input type="checkbox"/> Respect des délais de semis <input type="checkbox"/> Respect des normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet) <input type="checkbox"/> Respect des délais de re-semis |

| | | |
|---|--|---|
| 6. Entretenir le champ | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et en équipe et un appui conseil 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'entretien du champ et sur les engrais applicables 🕒 Moyens : bineuses, sarcleuses, polyculture, houe, iler, engrais, épandeur, binette, herbicides, seaux, gants, bottes, etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Champ propre <input type="checkbox"/> Disponibilité en eau <input type="checkbox"/> Respect des techniques d'entretien du champ (sarclage, désherbage –binage,) <input type="checkbox"/> Respect des doses d'engrais |
| 7. Assurer la protection phytosanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, produits non toxique et nocif pour l'homme et la nature 🕒 Degré d'autonomie : individuel ou appui pulvérisateur 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur les produits phytosanitaires 🕒 Moyens : pulvérisateurs, gants, produits de traitement, masques, bottes. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contrôle des ravageurs par des solutions préventives réalisé (entretien rigoureux, fauchage des plants infectés, désherbage aux alentours) <input type="checkbox"/> Solutions chimiques contre les ravageurs prévues (utilisation des produits chimiques en cas de besoin) <input type="checkbox"/> Disparition des signes d'attaques de ravageurs et maladies |
| 8. Assurer l'épuration | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ 🕒 Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en appui conseil 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'épuration, informations sur les caractéristiques de la variété 🕒 Moyens : gants, bottes, sacs seaux, fiche descriptive de la variété etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Homogénéité des plantes <input type="checkbox"/> Plantes différentes éliminés <input type="checkbox"/> Pieds étrangers et malades éliminés <input type="checkbox"/> Respect du principe de pureté d'un champ semencier (moins de 1 pied sur 200) |

| | | |
|---|--|--|
| <p>9. Assurer la récolte</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, humidité du sol 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Informations sur la durée du cycle 🕒 Moyens : Souleveuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabas, gants, bottes, fiche technique de récolte | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Critères de maturité atteinte <input type="checkbox"/> Date de récolte optimale <input type="checkbox"/> Gousses entièrement récoltées du sol <input type="checkbox"/> Respect des techniques de récolte <input type="checkbox"/> Non ré-germination des graines <input type="checkbox"/> Homogénéité de l'exécution de l'opération <input type="checkbox"/> Niveau de production en qualité et en quantité |
| <p>10. Assurer la post-récolte</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : atelier, hangar, bureau 🕒 Degré d'autonomie : Individuel et en équipe 🕒 Données : informations techniques 🕒 Moyens : Egousseuse, moissonneuse, batteuse, vanneuses, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, bâtons ou fléaux, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion, | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respect des techniques de post-récolte <input type="checkbox"/> Bon niveau d'égoussage <input type="checkbox"/> Taux d'humidité de gousses inférieur à 10% après séchage <input type="checkbox"/> Gousses vides décortiquées <input type="checkbox"/> Graines séchées, saines, non brisées et triées <input type="checkbox"/> Bon niveau de production en quantité et qualité <input type="checkbox"/> Faible taux de perte |
| <p>11. Acquérir la certification des semences</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau 🕒 Degré d'autonomie : en collaboration avec l'autorité régulatrice de semences et les contrôleurs semenciers 🕒 Données (sources, informations) : contrat avec l'autorité, préparation du site de production à certifier ; informations sur les caractéristiques de la variété à multiplier, boîte à image, calendrier agricole, 🕒 Moyens : correspondance à l'autorité régulatrice des semences, rapport de contrôle | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Lettre de demande de certification disponible <input type="checkbox"/> Lette de réponse de l'autorité régulatrice <input type="checkbox"/> Devis de la certification disponible <input type="checkbox"/> Rapport d'audit des contrôleurs semenciers disponibles <input type="checkbox"/> Certificat établi |

| | | |
|---|--|---|
| 12. Conditionner les semences | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : atelier, magasin, bureau 🕒 Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en appui conseil 🕒 Données (sources, informations) : Informations techniques sur le conditionnement, informations sur les caractéristiques de la semence 🕒 Moyens : gants, sacs, fûts, ficelles, seaux, étiquettes, 🕒 fiche descriptive de la variété, fiche descriptive de la semence de base etc. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Homogénéité des semences <input type="checkbox"/> Semences différentes éliminés <input type="checkbox"/> Calibre homogène des semences <input type="checkbox"/> Pureté des semences |
| 13. Appliquer les rudiments d'hygiène | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Personnel, information sur les produits de désinfection 🕒 Moyens : Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens, | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Matériel et environnement de travail propre et sain <input type="checkbox"/> Connaissance des risques d'insalubrité <input type="checkbox"/> Respect des procédures d'assainissement des aires de travail <input type="checkbox"/> Respect des règles d'hygiène du corps |
| 14. Entretenir le matériel et les équipements agricoles | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : magasin, champ, local de travail, bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec le maintenancier 🕒 Données (sources, informations) : Personnel, coût du matériel ; équipements 🕒 Moyens : documents techniques du matériel et équipements (notices, fiche de stock, bordereaux) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Données de suivi enregistrées <input type="checkbox"/> Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables <input type="checkbox"/> Respect des règles de tenue des documents de gestion du matériel <input type="checkbox"/> Respect des règles d'entretien des équipements <input type="checkbox"/> Respect des notices des équipements <input type="checkbox"/> Fiches d'entretien du matériel |

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|---|--|---|
| 15. Elaborer un plan de campagne de production | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel 🕒 Données (sources, informations) : coûts des besoins identifiés 🕒 Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plan de campagne élaboré avec des activités planifiées |
| 16. Elaborer un plan de suivi technique de l'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel 🕒 Données (sources, informations) : Personnel 🕒 Moyens : documents des opérations techniques | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Données de suivi enregistrées |
| 17. Elaborer des comptes d'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel 🕒 Données (sources, informations) : dépenses et recettes de l'exploitation du champ 🕒 Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques, documents comptables | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bonne description des activités <input type="checkbox"/> Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation <input type="checkbox"/> Connaissance des risques encourus |
| 18. Tenir une comptabilité simplifiée | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : Bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel 🕒 Données (sources, informations) : dépenses et recettes, trésorerie 🕒 Moyens : documents comptables | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables <input type="checkbox"/> Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks <input type="checkbox"/> Respect des procédures d'organisation du travail <input type="checkbox"/> Fiches comptables tenues à jour |

| | | |
|---|---|---|
| <p>19. Gérer des stocks de produits de l'exploitation</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau, Magasin 🕒 Degré d'autonomie : seul ou en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Fiches/cahier de stock, information sur les règles de gestion de stocks de produits, 🕒 Moyens : cahier, fiches de stocks, bordereaux, Equipement et matériels, emballages, palettes... | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks <input type="checkbox"/> Fiches de stock tenues à jour |
| <p>20. Gérer la main d'œuvre</p> | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, local de travail, bureau 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en équipe supervisée 🕒 Données (sources, informations) : Registre détaillé du personnel, coûts des besoins identifiés de la M.O, dépenses, trésoreries, fiches de répartitions des tâches, contrat 🕒 Moyens : Documents de planification, documents comptables et fiscal, fiche de pointage, documents des opérations techniques, fiche de suivi, | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plan de gestion de la MO élaboré avec des activités planifiées <input type="checkbox"/> Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation de la MO <input type="checkbox"/> Bonne description des activités <input type="checkbox"/> Connaissance des risques encourus par la MO <input type="checkbox"/> Données de pointage enregistrées <input type="checkbox"/> Respect des procédures d'organisation du travail <input type="checkbox"/> Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables <input type="checkbox"/> Liste des membres de l'équipe MO <input type="checkbox"/> Fiche de pointage du personnel |

Fonction 3 : Commercialisation

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|-----------------------------------|--|---|
| 21. Prospecter le marché | <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché, ⌚ Degré d'autonomie : individuel ⌚ Données (sources, informations) : information sur les clients potentiels, cours et prix du marché, informations sur les concurrents ⌚ Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Existence d'un plan de prospection de marché (Types, prix, qualité et quantité de produits arachidiers sollicités) |
| 22. Ecouler (vendre) les semences | <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Lieu et conditions environnementales : Site de vente ⌚ Degré d'autonomie : individuel ⌚ Données (sources, informations) : information sur les clients et cours du marché, contrats ⌚ Moyens : produits, factures, bordereau de livraison | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Offre de semences à la clientèle <input type="checkbox"/> Reçu et factures de vente signés <input type="checkbox"/> Bordereau de livraison signé <input type="checkbox"/> PV de réception signé |
| 23. Evaluer des ventes | <ul style="list-style-type: none"> ⌚ Lieu et conditions environnementales : bureau ⌚ Degré d'autonomie : individuel ⌚ Données (sources, informations) : information sur les ventes et les acheteurs, factures ⌚ Moyens : Factures, bordereau de livraison | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Niveau des marges bénéficiaires <input type="checkbox"/> Ecartés établis et commentés |

Fonction 4 : Communication et formation

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|------------------------------|---------------------------|----------------------------|
|------------------------------|---------------------------|----------------------------|

| | | |
|--|--|--|
| 24. Entretenir des relations avec les structures partenaires | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur, 🕒 Degré d'autonomie : individuel ou en équipe 🕒 Données (sources, informations) : information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu, informations sur les concurrents 🕒 Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone, mail | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Agenda de travail renseigné <input type="checkbox"/> Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles <input type="checkbox"/> Offre de produits arachidières |
|--|--|--|

Fonction 5 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|---|---|---|
| 25. Appliquer les meilleures pratiques en matière de protection et de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) 🕒 Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Visibilité des actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation |
| 26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : champ, 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) 🕒 Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux à la production du compost | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sol enrichi en matières organiques |

Fonction 6 : Entrepreneuriat

| Activités/Tâches principales | Conditions de réalisation | Indicateurs de performance |
|-------------------------------------|--|--|
| 27. Monter un projet d'installation | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau, 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller 🕒 Données (sources, informations) : Canevas divers de montage des projets 🕒 Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone... | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dossier de projet monté et disponible |
| 28. Rechercher un financement | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau, 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller financier 🕒 Données (sources, informations) : modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet 🕒 Moyens : Carnet de crédit, matériel et fournitures de bureau, téléphone... | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Partenaires de financement identifiés |
| 29. Exécuter un projet | <ul style="list-style-type: none"> 🕒 Lieu et conditions environnementales : bureau, champ, atelier, hangar, magasin 🕒 Degré d'autonomie : individuel et en équipe 🕒 Données (sources, informations) : informations sur les financements du projet et le compte d'exploitation 🕒 Moyens : Ressources financières ou matérielles ... | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plan de mise en œuvre du projet disponible <input type="checkbox"/> Bilan de projet établi et disponible |

PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide comporte les étapes suivantes :

- ← Planifier le travail
- ← Organiser le travail
- ← Exécuter le travail
- ← Faire le bilan des activités.

V. LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER

Pour l'exécution des tâches, l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide devra développer des habilités. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité.

Le tableau ci-dessus fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction pour le métier de producteur /trice de semences d'arachide.

| Fonction | Habilités |
|-------------------------|---|
| Fonction 1 : Production | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none">- Les acteurs de la production des semences- Les normes de production des semences- La législation semencière- La certification semencière- Les critères de choix de site- Les conditions d'acquisition d'un site- Les Matériel et équipements de préparation du sol- Les types de variétés et qualités de semences,- Les caractéristiques de la variété- La durée du cycle de la variété- L'itinéraire technique de production- Le calendrier agricole- Les équipements et matériel de production- Les outils de transport (Véhicules, Motocyclette, brouette, charrette, caisse)- Les conditions de stockage et de conservation de semences- Les techniques d'irrigation,- Les techniques de fertilisation- Les symptômes des maladies et des ravageurs- Les méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs de plants- Les machines et outils agricoles spéciaux (pulvérisateurs, motopompe, etc. ;- Les produits consommables : sachets, pesticides, fertilisants ;- La métrologie- Les notions d'hygiène- Les connaissances théoriques des BPH- Les connaissances des procédures de nettoyage et désinfection |

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Demander une certification à l'autorité régulatrice des semences
- Choisir un site selon les critères
- Aménager un champ (nettoyer, délimiter et mettre en place une clôture de protection, matérialiser l'emplacement des parcelles, etc.)
- Appliquer l'itinéraire technique de la production d'arachide
- Etablir un calendrier de production
- Préparer les semences (prétraitement)
- Tracer des lignes,
- Appliquer la densité de semis
- Creuser des poquets,
- Réaliser les semis (et re-semis),
- Appliquer les techniques d'entretien du champ
- Déceler les attaques des plants,
- Assurer la fertilisation,
- Appliquer les traitements phytosanitaires
- Appliquer les techniques de récolte,
- Appliquer les techniques d'égoussage,
- Appliquer les techniques de séchage,
- Appliquer les techniques de conditionnement,
- Contrôler régulièrement les stocks
- Appliquer les techniques de décorticage
- Conserver les produits
- Vendre les produits de la récolte
- Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle du matériel et de l'environnement
- Appliquer le principe de la marche en avant des produits
- Appliquer le manuel d'utilisation du matériel/équipement

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

Ambitieux

- Courageux
- Responsable
- Sociable
- Méthodique
- Meticuleux
- Adroit
- Rigoureux
- Discipliné
- Sain
- Propre
- Respectueux de l'environnement
- Passionné
- Entrepreneur
- Endurant

| Fonction | Habilités |
|--|---|
| Fonction 2 : Gestion de l'exploitation | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'une exploitation agricole (d'une entreprise de semences) - Notion de plan de campagne - Notion de compte d'exploitation - Notion de système et de facteurs de production - Programmation des activités - Notions de budget - Documents de gestion (cahier de bord, cahier de présence, carnet de reçu, plan du champ, calendrier des travaux ; - Connaissances dans les domaines connexes : semences, fiscalité, - Gestion des stocks et de livraison - Entreprise, types d'entreprises et vie coopérative |
| | <p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un compte d'exploitation prévisionnel - Elaborer un calendrier d'activités en accord au calendrier agricole - Coordonner des travaux - Gérer les stocks (intrants, matériel, gousses, graines, semences) - Gérer les conflits au sein de la MO - Etablir un bilan de fin de campagne - Tenir à jour des documents de gestion <p>Faire le bilan de ses activités</p> |
| | <p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodique - Ordonné - Collaboratif - équitable - Réaliste - Esprit d'anticipation et d'initiative - Esprit entrepreneurial |

| Fonction | Habiletés |
|-----------------------------------|---|
| Fonction 3 : Commercialisation | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circuits de commercialisation - Notions de cours de marchés - Loi de l'offre et de la demande - Techniques de commercialisation des produits - Outils de vente (contrat achat vente, cahier de vente...); - Techniques de prospection - Techniques de négociation - Connaissances de la métrologie - Connaissances dans les domaines connexes : comptabilité, marketing |
| | <p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les débouchés commerciaux - Prendre en compte les périodes de fortes demandes - Rechercher des partenaires - Négocier les prix - Fixer les prix des produits - Vendre un produit - Signer les contrats de vente - Faire une négociation - S'inscrire dans la fourchette des prix pratiqués - Prendre en compte les périodes de fortes demandes - Conserver les produits - Organiser une campagne de promotion des produits arachidières |
| | <p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillant - Courtois - Patient - Respectueux - Dynamique - Vigilant - Honnête - Intègre - Probe - Convaincant - Esprit entrepreneurial |

| Fonction | Habilités |
|--|--|
| Fonction 4 : Communication et formation | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de notes - Règles de présentation d'une information - Techniques de communication - Formes de partenariat et d'échanges - Structuration et fonctionnement des organisations de producteurs - Notion de formation professionnelle et d'apprentissage - Contenu des formations et formations continues - Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier |
| | <p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un rapport - Echanger sur le métier et à la formation - Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques d'exploitant de production d'arachide - Choisir ses partenaires - Prendre la parole dans un groupe - Prendre des décisions opérationnelles et prospectives. |
| | <p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillant - Courtois - Sympathique - Discret |

| Fonction | Habilités |
|--|---|
| Fonction 5 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de construction d'ouvrages de protection de la nature (biefs) - Techniques de gestion de l'eau - Techniques de fabrication du compost - Techniques de gestion de la fertilisation organique du champ - Protection et amélioration de l'environnement - Techniques de restauration des terres - Techniques de reboisement - Techniques de lutte anti érosion - Contrôle des feux de brousse - Espèces protégées selon la législation - Notion de gestion de l'espace et développement durable |
| | <p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabriquer le compost avec les résidus de l'exploitation de production d'arachide - Construire des aménagements favorables à la restauration des sols du site d'exploitation - Appliquer les techniques de lutte anti érosion - Mettre en place des brise-vent - Réaliser des pares feux pour contrôler les feux de brousse - Respecter les normes d'installation des champs |
| | <p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir le souci de la protection de l'environnement - Accepter les conseils des services techniques - Accepter de se corriger. |

| Fonction | Habilités |
|---------------------------------|--|
| Fonction 6 : entrepreneuriat | <p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de montage de projets agro-pastoral - Technique de recherche et de négociation de financement |
| | <p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer son dossier de projet d'entreprise - Définir les indicateurs de suivi de son projet d'entreprise - Choisir un système juridique et fiscal de son projet d'entreprise - Identifier ses partenaires de financement - Mettre en œuvre son projet d'entreprise - Etablir le bilan de son projet d'entreprise |
| | <p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodique - Honnêteté - Discipliné - Innovateur et créatif - Patient et persévérant - Positif - Persévérant - Responsable - Perfectionnement - Entreprenant |

VI. PRESENTATION DES COMPETENCES VISES PAR LE METIER

Compétences particulières

| N° | Tâches | Compétences |
|----|--|--|
| | T1/T2/T3 | 1- Installer un champ de production de semences d'arachide |
| | T4/T5/T6/T7/T8/T9/T10/T11/T12/T13/T14 | 2- Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole |
| | T15/T16/T17/T18/T19/T20 | 3- Gérer une exploitation de production de semences d'arachide |
| | T21/T22/T23 | 4- Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole |

Compétences générales

| N° | Tâches | Compétences |
|----|--------------------|---|
| | T24 | 5- Communiquer en milieu professionnel |
| | T25/T26 | 6- Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide |
| | T27/T28/T29 | 7- Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide |
| | | 8- Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide |

Matrice des compétences du métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

| MATRICE DES COMPETENCES DU METIER D'EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPÉCIALISÉ (E) EN PRODUCTION DE SEMENCES D'ARACHIDE | | NUMEROS | PROCESSUS | | | | COMPETENCES GENERALES | | | | TOTAL |
|---|--|----------|----------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|---------------------------------|
| | | | Planifier le travail | Organiser le travail | Exécuter le travail | Faire le bilan des activités | Communiquer en milieu professionnel | Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | Monter un projet entrepreneurial de production d'arachide | Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide | NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES |
| COMPETENCES PARTICULIERES | | | | | | | | | | | |
| NUMEROS | | | | | | | 5 | 6 | 7 | 8 | 4 |
| Installer une exploitation de production de semences d'arachide | 1 | △ | △ | △ | △ | ○ | ○ | ○ | ○ | | |
| Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole | 2 | △ | △ | △ | △ | ○ | ○ | ○ | ○ | | |
| Gérer une exploitation de production de semences d'arachide | 3 | △ | △ | △ | △ | ○ | ○ | ○ | ○ | | |
| Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole | 4 | △ | △ | △ | △ | ○ | ○ | ○ | ○ | | |
| TOTAL | NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES | 4 | | | | | | | | | 8 |

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

VII. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

| Contenu | Suggestions |
|-----------------------|--|
| Ordre pédagogique | <p>Effectif des apprenants par salle de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tenir compte d'un ratio réaliste apprenants/formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité <input type="checkbox"/> Former les formateurs en APC <input type="checkbox"/> Former les formateurs à l'utilisation des référentiels <input type="checkbox"/> Perfectionner les professionnels aux nouvelles techniques de production. <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) <input type="checkbox"/> Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC <input type="checkbox"/> Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation <input type="checkbox"/> Prévoir des sorties d'études et d'échanges d'expériences auprès des producteurs d'arachide professionnels <input type="checkbox"/> Impliquer les spécialistes de l'environnement dans la formation. <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Organiser des stages dans les unités de producteurs installés <input type="checkbox"/> Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les unités <input type="checkbox"/> Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation. |
| Ordre organisationnel | <p>Organisation ou agencement formation et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Alternier théorie et pratique dans les centres de formation <input type="checkbox"/> Sélectionner les anciens apprenants installés comme référents de la formation ou maître de stage. |
| Ordre matériel | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respect du guide d'équipement élaboré pour assurer la formation dans les centres <input type="checkbox"/> Encourager la mise à contribution des équipements des professionnels. |

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans ce métier, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer.

La conception et la production du référentiel de métier-compétences de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice du métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

**PRODUCTEUR (TRICE)
DES SEMENCES D'ARACHIDE**

SECTION 2
**RÉFÉRENTIEL
DE FORMATION**



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des stratégies et des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide** élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ. Il s'inscrit à la suite de l'élaboration du référentiel de métier-compétences dudit métier.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, huit (08) compétences ont été identifiées dont quatre (04) compétences particulières et quatre (04) compétences générales. Ce sont :

Pour les compétences particulières,

- Installer une exploitation de production de semences d'arachide
- Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole
- Gérer une exploitation de production de semences d'arachide
- Vendre les semences d'arachide d'une exploitation de production agricole

Pour les compétences générales,

- Communiquer en milieu professionnel
- Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide
- Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide
- Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide

Le référentiel de formation **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** décrit les objets de formation des huit (08) compétences à acquérir et nécessaires pour conduire une exploitation agricole selon les bonnes pratiques de production de semences d'arachide. Ces objets de formation sont regroupés en unités d'apprentissage correspondant aux activités principales et aux opérations de production d'arachide.

Le référentiel de formation décrit aussi les modules de formation autour des activités professionnelles, propose une démarche pédagogique et suggère pour chaque module de formation les techniques de formation adaptés.

Il comporte les rubriques suivantes :

- Les fondements de la formation
- La description générale du métier
- La liste des compétences visées par le métier
- La matrice des objets de formation
- La description des objectifs de formation
- La liste des modules
- La description des modules
- Le logigramme des séquences de formation
- Le programme de réalisation de la formation

I. LES FONDEMENTS DE LA FORMATION

1.1 Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle vers le marché de l'emploi à travers :

- L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par : la diversification des modes de formation et des filières de formation (formation en milieu scolaire, alternance sous responsabilité scolaire ou stages de formation professionnelle), l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés.
- Une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisée et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

- Améliorer la qualité de la formation professionnelle ;
- Accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;
- Améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- Densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises. C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels des chaînes de valeurs des filières agricoles porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide réalise l'ensemble des activités de production de semences d'arachide dans un environnement donné. A ce titre: il (elle) produit les semences d'arachide dans un champ, gère son exploitation et vend ses produits aux producteurs d'arachides ou autres acheteurs. L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide doit être capable de : (i) Installer une exploitation de production de semences d'arachide ; (ii) Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole; (iii) Gérer une exploitation de production de semences d'arachide ; (iv) Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole; (v) Gérer une exploitation de production de semences d'arachide au plan organisationnel, administratif et financier.

L'activité de production de semences d'arachide relève du secteur agricole. Son champ professionnel couvre des activités diverses toutes conduisant à la production de semences d'arachide selon les bonnes pratiques. A ce titre, il doit disposer d'un site de production, pour produire les semences d'arachide et les vendre aux producteurs d'arachide ou autres acheteurs.

2.2 Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier de l'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide est le site de production (Champ), le hangar, l'atelier, le magasin ou le bureau.

Dans le cadre de son activité, il utilise comme technologies, la (les) variétés d'arachide améliorée (s), des semences de base (G4), les outils mécaniques, manuels, semi-motorisés et motorisés de la culture de l'arachide. Il exerce son travail individuellement ou en équipe. Il n'est pas autonome en raison par exemple de l'audit et de la certification de son activité et de ses produits par l'autorité régulatrice. Il doit prendre fréquemment des décisions importantes avec cependant une faible marge de manœuvre. Il doit avoir les facultés suivantes :

- la mobilité,
- la force physique,
- une dextérité manuelle et digitale et une certaine souplesse,
- un degré élevé de coordination et d'attention,
- des facultés perceptuelles, auditives, olfactives et d'allocution.

Il a une grande mobilité car se déplaçant sur l'ensemble de son exploitation. Il travaille sous plusieurs contraintes dont :

- les aléas climatiques,
- les contraintes de temps,
- les contraintes de saisonnalité des activités,
- les difficultés d'accès au foncier,
- les difficultés d'accès à la semence de qualité,
- la non disponibilité ou la cherté des intrants,
- le coût élevé et la qualité des équipements adaptés à son exploitation,
- les maladies et ravageurs de la culture,
- les contraintes liées à la quantité et à la qualité de ses produits (aflatoxine, prévisions de production..),

- les conflits avec les éleveurs et
- les risques de vol des outils de production et des produits de récolte.

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux morsures de reptiles, aux piqures d'insectes ou encore aux inhalations de produits phytosanitaires utilisés dans le traitement des plants, pouvant être toxiques et dangereux.

Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, pulmonaires etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques, bottes et gants) pour éviter des intoxications avec l'utilisation de produits phytosanitaires.).

2.3 Opportunités d'emploi

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi dans le cadre du développement de projets personnels ou l'emploi dans des entreprises de production agricole à titre de salarié. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. L'exploitant (e) agricole spécialisé en production de semences d'arachide peut occuper des emplois rémunérés de vulgarisateur et d'appui à la sélection variétale.

Il est apte à occuper les emplois ou postes de travail suivants : Chef de production, Contremaître, Ouvrier agricole.

III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

Les compétences visées par la formation professionnelle de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide, consignées dans le référentiel de métier-compétences élaboré à l'issue de l'analyse de la situation de travail réalisée avec les professionnels du métier, sont de deux (02) ordres :

3.1 Compétences particulières

1. Installer un champ de production de semences d'arachide
2. Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole
3. Gérer une exploitation de production de semences d'arachide
4. Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole

3.2 Compétences générales

5. Communiquer en milieu professionnel
6. Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide
7. Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide
8. Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide.

V. LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production de semences d'arachide

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|---|---|--|--|--|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : Site naturel propice à la production de l'arachide Degré d'autonomie : Individuel et avec l'appui d'un conseiller agricole Données (sources, informations) : Informations techniques sur la nature des sols, Moyens : Machettes, ruban métrique, cartes, gants, bottes, etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Terrain propice à la production d'arachide • Site conforme aux normes d'une exploitation de production d'arachide | <p>T1. Choisir le site de production de semences</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Terrain plat ou légèrement en pente • Sol léger, perméable, sablo limoneux, pH neutre et fertile pour la production • Source d'eau permanente et en quantité suffisante • Site accessible en toute saison |
| | | | 1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide | |
| | | | 1.2 Déterminer les superficies | |
| | | | 1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site | |
| | | | 1.4 Identifier le précédent cultural | |
| | | | 1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol | |
| | | | 1.6 Choisir le site de culture | |

| | | | | |
|-----|--|--|--|---|
| | <p>Lieu et conditions environnementales : Site, terrain, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel et en collaboration avec les conseillers coutumiers et du domaine foncier et du cadastre</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur les droits coutumiers, Informations administratives (foncier), Titre foncier</p> <p>Moyens : Ressources financières, ruban métrique, boussole, jalon, gants, bottes, fiches, bornes, Titre foncier</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur • Documents officiels justifiant l'appartenance du site (concession et titre foncier) existants • Sens d'initiative observée • Sens de responsabilité devant les imprévus constatés • Communication efficace | <p>T2. Acquérir le site de production choisi</p> <p>2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre</p> <p>2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)</p> <p>2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités</p> <p>2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles</p> <p>2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain</p> <p>2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'accès à la terre connue • Mécanismes de sécurisation foncière connus • Reçu de paiement ou de location • Certificat de vente établi |
| 5.1 | <p>Lieu et conditions environnementales : Terrain d'exploitation acquis identifié propice</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques</p> <p>Données (sources, informations) : Informations sur la nature des sols</p> <p>Moyens : Tracteur, herse, charrue à disque ou à versoir, brouettes, pelles, dabas, gants, plaques d'identification, ruban métrique, bottes, sacs, sachets, fiches d'inventaire de parcelle, grillages de clôture, grille de protection, pare-feu etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Surface défrichée • Obstacles éliminés (souches, pierres) • Données du plan d'occupation du terrain respectées • Normes environnementales respectées • Infrastructures installées selon les normes • Site de production installé selon les normes • Normes de mise en place du champ respectées | <p>T3. Aménager le site de production</p> <p>3.1 Défricher la surface et les alentours du site</p> <p>3.2 Labourer le terrain du site</p> <p>3.3 Nivelier la surface du terrain</p> <p>3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)</p> <p>3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées</p> <p>3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Surface et alentours nettoyés • Site protégé contre les animaux • Balises de délimitation de parcelle et allées visibles • Emplacements, distances et orientations des différentes infrastructures (parcelles, barrières, clôtures, autres locaux) respectant le plan d'occupation |

Objectif de comportement N°2 : Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|---|--|--|--|--|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire une exploitation de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau, atelier</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe et en collaboration avec le producteur semencier</p> <p>Données (sources, informations) : Fiche technique de la variété et des semences,</p> <p>Moyens : Fiches techniques de la variété, étiquettes techniques de semences, calibreuse, tambour etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> la pureté des semences est respectée l'homogénéité des semences est respectée la date de viabilité des semences est respectée Respect des techniques de prétraitement | <p>T4. Acquérir la semence de base de la variété à multiplier</p> <p>4.1 choisir la variété à multiplier (désirée et propice à l'environnement de production)</p> <p>4.2 Déterminer la qualité et la quantité de semences de base nécessaires</p> <p>4.3 Contrôler l'origine des semences de base et la fiche technique de la variété</p> <p>4.4 Acquérir la semence de base à l'organe dédié (IRAD etc.)</p> <p>4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence de base acquis</p> <p>4.6 Réaliser la préparation des semences</p> | <ul style="list-style-type: none"> Absence d'impureté dans les semences Homogénéité parfaite Un taux élevé (plus de 95%) de graines germées au test de germination |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : Champ, humidité du sol</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel et en équipe</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques de semis et fiche technique de la variété</p> <p>Moyens : Rayonneuse, hiler, corde marquée, weeder, binette semoir, seaux, gants, bottes, roue marqueuse, etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Respect des délais de semis Respect des normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet) Respect des délais de re-semis | <p>T5. Réaliser le semis</p> <p>5.1 Tracer les lignes de semis</p> <p>5.2 Réaliser les écartements de semis</p> <p>5.3 Réaliser les poquets de semi</p> <p>5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets</p> <p>5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)</p> <p>5.6 Comblez de terreau les poquets de semis</p> | <ul style="list-style-type: none"> Respect de la date de semis Rectitude des lignes de semis Allées de 1m entre parcelles Ecartement respecté suivant la variété densité de semis à l'ha respectée suivant la variété Poquet de profondeur de 3-5 cm |

Lieu et conditions environnementales : champ
Degré d'autonomie : Individuel et en équipe et un appui conseil
Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'entretien du champ et sur les engrais applicables
Moyens : bineuses, sarcleuses, polycultrice, houe, herminette, engrais, épandeur, binette, herbicides, seaux, gants, bottes, etc.

- **Respect des périodes de désherbage, sarclage**
- **Respect des techniques d'entretien du champ (sarclage, désherbage –binage,)**
- **Respect des doses d'engrais**
- **Disponibilité en eau**

T6. Entretien du champ

6.1 Evaluer la levée des plantules

6.2 Surveiller le champ et la clôture

6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage

6.4 Réaliser les traitements fertilisants

6.5 Réaliser l'irrigation au besoin

- **Taux de levée supérieur à 90%**
- **Heures de gardiennage respectées**
- **Etat propre du champ**
- **Etat biné du champ**
- **Exactitude des doses d'engrais**
- **Engrais bien épandus en respectant le calendrier cultural**
- **Plants d'arachide sains et vigoureux**

| | | | | |
|--|---|--|---|---|
| | <p>Lieu et conditions environnementales : champ, produits non toxique et nocif pour l'homme et la nature</p> <p>Degré d'autonomie : individuel ou appui pulvérisateur</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur les produits phytosanitaires</p> <p>Moyens : pulvérisateurs, gants, produits de traitement, masques, bottes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des ravageurs par des solutions préventives réalisé (entretien rigoureux, fauchage des plants infectés, désherbage aux alentours) • Solutions chimiques contre les ravageurs prévues (utilisation des produits chimiques en cas de besoin) • Disparition des signes d'attaques de ravageurs et maladies | <p>T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants</p> <p>7.1 Assurer le contrôle des plants</p> <p>7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs</p> <p>7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques</p> <p>7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements</p> <p>7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)</p> <p>7.6 Nettoyer le matériel utilisé</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur dans l'application des mesures préventives • Respect des doses des produits utilisés • Mesures de précautions dans l'utilisation des produits chimiques appliquées (port de masque, lunette,...) • Qualité saine des plantes • Matériel de travail utilisé propre |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : champ</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en appui conseil</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'épuration, informations sur les caractéristiques de la variété</p> <p>Moyens : gants, bottes, sacs seaux, fiche descriptive de la variété etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de l'épuration • Contrôle de la morphologie des plantes • fauchage des plants non conforme et infectés, • Disparition des plants non conforme | <p>8 Assurer l'épuration</p> <p>8.1 Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte</p> <p>8.2 Déterminer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier</p> <p>8.3 Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier</p> <p>8.4 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier</p> <p>8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Morphologie des plantes conforme à la variété à multiplier • Rigueur dans l'application des mesures d'épuration • Respect de la périodicité et du calendrier des opérations d'épuration |

Lieu et conditions environnementales : champ, humidité du sol
Degré d'autonomie : Individuel et en équipe
Données (sources, informations) : Informations sur la durée du cycle
Moyens : Souleuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabas, gants, bottes, fiche technique de récolte

- Critères de maturité atteinte
- Gousses entièrement récoltées du sol
- Respect des techniques de récolte
- Non-germination des graines
- Homogénéité de l'exécution de l'opération
- Niveau de production en qualité et en quantité

T9. Assurer la récolte

9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide

9.2 Arracher les plants

9.3 Secouer les plants

9.4 Etaler les plants arrachés

9.5 Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours

9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte

- **Respect de la date de récolte**
- **Gousses mures à péricarpe interne noir**
- **Plantes fauchées à gousses entièrement prélevées du sol**
- **Application des techniques de récolte conformément aux prescriptions d'usage**

Lieu et conditions environnementales : atelier, hangar, bureau
 Degré d'autonomie : Individuel et en équipe
 Données : informations techniques
 Moyens : Egousseuse, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion,

- Respect des techniques de Post-récolte (égoussage, séchage, ensachage, décortilage et de stockage)
- Bon niveau d'égoussage
- Bon niveau de séchage
- Gousses séchées et décortiquées
- Bon niveau de décortilage
- Graines séchées, saines, non brisées et triées
- Bon niveau de production en quantité et qualité
- Faible taux de perte

T10. Assurer la post-récolte

10.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)

10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée

10.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné

10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé

10.5 Contrôler la qualité des gousses stockées

10.6 Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de la vente

- Respect des règles d'égoussage, de séchage, d'ensachage de décortilage et de stockage
- Gousses conditionnées dans les sacs et poids prescrits
- Stockage des sacs sur des palettes en magasin selon les normes
- Graines saines et propres (débarassées d'impuretés)
- Graines séchées à taux d'humidité faible
- Graines non brisées et triées
- Taux de perte post-récolte inférieur à 2%
- Rendement de production satisfaisant (supérieur à 2 tonnes/ha suivant les variétés)

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : en collaboration avec l'autorité régulatrice de semences et les contrôleurs semenciers</p> <p>Données (sources, informations) : contrat avec l'autorité, préparation du site de production à certifier ; caractéristiques de la variété à multiplier, boîte à image, calendrier agricole,</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la législation semencière • Maîtrise des moyens et conditions d'audit et de certification semencière • Obtention de la certification semencière | T11 Assurer la démarche de certification des semences | <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de demande de certification disponible • Lettre de réponse de l'autorité régulatrice • Devis de la certification disponible • Rapport d'audit des contrôleurs semenciers disponibles • Certificat établi |
| | | 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | |
| | | 11.2 Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte) | |
| | | 11.3 Subir l'audit de certification | |
| | | 11.4 Appliquer les consignes des contrôleurs semenciers | |
| | | 11.5 Suivre les analyses d'échantillons de semences prélevés par les contrôleurs semenciers | |
| 11.6 Acquérir la certification de semences | | | |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Lieu et conditions environnementales : atelier, magasin, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en appui conseil</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur le conditionnement, informations sur les caractéristiques de la semence</p> <p>Moyens : gants, sacs, fûts, ficelles, seaux, étiquettes, fiche descriptive de la variété, et de la semence de base etc</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des critères d'une bonne semence • Moyens et méthodes de traitement et de conditionnement des semences • Normes et outils d'étiquetage | <p>T12 Assurer le traitement et le conditionnement des semences</p> <p>12.1 Réaliser le criblage des semences</p> <p>12.2 Réaliser le tararage des semences</p> <p>12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts)</p> <p>12.4 Etablir l'étiquetage des semences</p> <p>12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé</p> <p>12.6 Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Homogénéité des semences • Calibre normal des semences • Pureté des semences • Respect de l'étiquetage • Respect des normes et conditions de stockage |
| <p>Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : individuel et en équipe</p> <p>Données (sources, informations) : Personnel, information sur les produits de désinfection</p> <p>Moyens : Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens,</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Règles d'hygiène respectées • Produit de qualité selon les prévisions | <p>T13. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental</p> <p>13.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle</p> <p>13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez</p> <p>13.3 Nettoyer le matériel agricole</p> <p>10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage</p> <p>13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Matériel et environnement de travail propre et sain • Connaissance des risques d'insalubrité • Respect des procédures d'assainissement des aires de travail • Respect des règles d'hygiène du corps, matériel et d'environnement |

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Lieu d'exécution : Site d'exploitation, magasin, champ, local de travail, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Programme d'entretien, information sur les équipements, fiches d'entretien, registre de matériel</p> <p>Moyens : Outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), documents techniques du matériel et équipements (notices, fiche de stock, bordereaux)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Données d'entretien des équipements enregistrées • Utilisation de matériel et équipements suivant les prescriptions • Calendrier de maintenance disponible • Règles de maintenance respectées • Normes de maintenance respectées selon les équipements • Mesures de sécurité appliquées | T14. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures | <ul style="list-style-type: none"> • Données de suivi enregistrées et disponibles • Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables • Respect des règles de tenue des documents de gestion du matériel • Respect des règles d'entretien des équipements • Respect des notices des équipements • Fiches d'entretien du matériel/ équipements |
| | | 14.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements | |
| | | 14.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements | |
| | | 14.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin | |
| | | 14.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements | |
| | | 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation | |
| | 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | | |

5.2 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production de semences d'arachide

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|--|--|--|---|---|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une exploitation de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Informations sur les intrants et extrants de production, données de diagnostic de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau, documents de planification, documents des opérations techniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> Programme d'activités élaboré et disponible (objectifs de production, aspects technico-économiques, mode de commercialisation, plan d'investissement, risques encourus...) Activités et tâches, moyens de production, partenariats...) Bilan des activités élaboré et disponible | <p>T15. Planifier les activités de production d'arachide</p> <p>15.1 Fixer les objectifs de production</p> <p>15.2 Estimer des besoins dans le temps</p> <p>15.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation</p> <p>15.4 Élaborer un programme des activités</p> <p>15.5 Etablir le bilan annuel des activités</p> | <ul style="list-style-type: none"> Plan de campagne élaboré Données du plan de campagne enregistré Bilan de campagne établi |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Statistiques de l'exploitation, fiches diverses de suivi technique de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p> | <ul style="list-style-type: none"> Données techniques de production enregistrées (achats/ventes intrants et équipements, etc.) Documents divers de production mis à jour | <p>T16 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation</p> <p>16.1 Mettre en place les outils de gestion technique du champ</p> <p>16.2 Suivre les travaux</p> <p>16.3 Etablir un point hebdomadaire des données de documents de gestion</p> | <ul style="list-style-type: none"> Programme d'activités élaboré et disponible Registres/fiches/cahier de gestion technique de l'exploitation remplis (différents outils mis en place) Bilan technique annuel dressé et disponible |

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>Lieu et conditions environnementales : Bureau Degré d'autonomie : individuel Données (sources, informations) : dépenses et recettes de l'exploitation du champ Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques, documents comptables</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Bonne description des activités • Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation • Connaissance des risques encourus • Compte d'exploitation disponible et suivi Trésorerie | <p>T17. Elaborer des comptes d'exploitation</p> <p>17.1 Calculer les couts de revient des produits</p> <p>17.2 Déterminer les recettes et les dépenses</p> <p>17.3 Etablir un compte d'exploitation</p> <p>17.4 évaluer le compte d'exploitation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Données hebdomadaires de l'exploitation enregistrées • Données mensuelles de l'exploitation disponibles • Inventaires des charges (dépenses) et des produits (recettes) • Exactitudes des couts • Etablissement de la prévision des entrées et sorties d'argent • Respect des rubriques et exactitude du compte d'exploitation |
| <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui d'un conseiller Données : Données des dépenses et recettes de productions, données trésorerie, outils divers de gestion (cahier de recettes, dépenses journaux divers...) Moyens : Matériel et fournitures de bureau, documents comptables</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Données comptables enregistrées et à jour de l'exploitation suivie • Chiffre d'affaire connu • Charge de chaque poste connu | <p>T18. Tenir une comptabilité simplifiée</p> <p>18.1 Etablir une facture et un reçu</p> <p>18.2 Etablir un bon de commande</p> <p>18.3 Tenir un cahier de caisse et de banque</p> <p>18.4 Classer les pièces comptables</p> <p>18.5 Contrôler les pièces</p> <p>18.6 Dresser le bilan du compte d'exploitation simplifié</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Conformité des pièces comptables par rapport aux normes (facture, reçu, bon de commande...) • Cahier de caisse tenu à jour • Respect des rubriques et exactitude du compte d'exploitation dressé • Bilan financier annuel dressé et disponible |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Lieu et conditions environnementales : Bureau, magasin adéquat et sécurisé Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Fiches/cahier de stock, règles de gestion de stock Moyens : Emballages, palettes, équipements et matériels, emballages, produits conditionnés, fiche de stock</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks • Fiches de stocks bien tenues et à jour | <p>T19. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation</p> <p>19.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits</p> <p>19.2 Acheter les intrants et les produits</p> <p>19.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits</p> <p>19.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits</p> <p>19.5 Suivre le stock d'intrants et produits</p> <p>19.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements des données de stocks effectifs • Bons d'entrée ou de sortie établis • Cahier/fiche de stocks à jour • Etat du stock à jour |
| <p>Lieu et conditions environnementales : site d'exploitation, bureau Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Registre détaillé du personnel, coûts des besoins identifiés de la M.O, dépenses, fiches de répartition des tâches, contrats... Moyens : Documents de planification, fiche de pointage, documents des opérations techniques, fiche de suivi de la MO</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Travaux supervisés et coordonnés • Main d'œuvre nécessaire (familiale, salariés, temporaires) mobilisé • Tâches et responsabilités réparties • Connaissance des risques encourus par la MO • Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables | <p>T20. Gérer une équipe de travail</p> <p>20.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO</p> <p>20.2 Organiser une équipe de travail</p> <p>20.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres</p> <p>20.4 Veillez au respect des consignes</p> <p>20.5 Assurer le pointage et le paiement</p> <p>20.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Bonne description des activités • Données de pointage enregistrées • Respect des procédures d'organisation du travail • Fiches de répartition des tâches établies • Règles d'hygiène et de sécurité respectées • Consignes de travail respectées |

5.3 Objectif de comportement N°4 : Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|--|---|---|--|---|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de vendre les produits d'une exploitation de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché, bureau Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseiller Données : Information sur les clients potentiels, prix du marché des produits arachidiers, informations sur les concurrents Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un plan de prospection du marché • Éléments de contenu renseigné • Canaux de distribution performants • Existence d'un plan de prospection de marché (Types, prix, qualité et quantité de produits arachidiers sollicités) | <p>T21. Prospecter le marché</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les prix recueillis • Répertoire des clients potentiels élaboré et disponible • Période de vente déterminée • Liste des concurrents établie • Processus de fixation de prix maîtrisé |
| | | | 21.1 Rechercher les informations sur les prix | |
| | | | 21.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels | |
| | | | 21.3 Dresser la liste des clients et marchés | |
| | | | 21.4 Etablir un calendrier de vente | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui de conseils ou collaborateurs Données : information sur les clients et cours du marché, contrats Moyens : Produits, bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de présentation des produits, d'accueil et de services des clients • Fiche clientèle utilisé • Absence de produits avariés • Absence de produits déclassés | <p>T22. Ecouler (vendre) les produits</p> <p>22.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs</p> <p>22.2 Négocier avec les acheteurs</p> <p>22.3 Effectuer la vente des produits</p> <p>22.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.)</p> <p>22.5 Livrer le produit aux clients</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Plan marketing décrivant les stratégies, Prix, Produits, Place et promotion, élaboré • Clients bien accueillis • Clients fidélisés • Produits organisés et présentés aux clients • Produits vendus • Programme de livraison établi • Outils de vente conformes par rapport aux normes • Offre de produits arachidiers à la clientèle • Reçu et factures de vente signés • Bordereau de livraison signé • PV de réception signé |
| <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseil Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs, factures Moyens : Bordereau de livraison, factures</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Niveau des marges bénéficiaires • Écarts établis et commentés | <p>T23 Evaluer des ventes</p> <p>23.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)</p> <p>23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues</p> <p>23.3 Apporter les corrections nécessaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des ventes établi • Etablissement et commentaire des écarts de ventes par rapport aux produits mis en vente |

5.4 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|---|---|---|--|---|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de communiquer dans son milieu professionnel selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des canaux de communication appropriés • Respect des règles de politesse et de courtoisie • Respect des techniques de communication • Gestion du partenariat • Agenda de travail renseigné • Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles | <p>T24. Entretenir des relations avec les acteurs et structures partenaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Attitude courtoise et de politesse • Communication de qualité (langage clair, concis et courtois) • Vocabulaire approprié • Exploitation judicieuse des moyens de communication à distance (téléphone, internet) • Protocoles de partenariat établis • Attitude courtoise et de politesse • Participation active aux rencontres |
| | | | 24.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation | |
| | | | 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | |
| | | | 24.3 Participer à des formations continues | |
| | | | 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | |
| | | | 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | |
| 24.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences | | | | |

5.5 Objectif de comportement N°6 : Gérer l'environnement dans un site de production de semences d'arachide

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|--|---|--|--|---|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer l'environnement dans un site de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles • Etre informé sur les conséquences de la dégradation de l'environnement | <p>T25. Appliquer les bonnes pratiques en protection de l'environnement</p> <p>25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation</p> <p>25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation</p> <p>25.3 Construire des aménagements favorables à la production d'arachide et à la restauration des sols (dalos, biefs, compostière,)</p> <p>25.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques</p> <p>25.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Actions de reboisement entreprises • Pare-feu, brise vent, en place • Compostière/fosses fumières en place • Attitudes de protection permanente de la nature • Conformité avec des normes environnementales |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements de production du compost</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Sol enrichi en matières organiques | |

5.6 Objectif de comportement N°7 : Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide

| Comportement attendu | Conditions d'évaluation | Critères généraux de performance | Précision sur le comportement attendu | Critères particuliers de performance |
|---|--|--|--|--|
| <p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p> | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : Canevas divers de montage des projets Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone</p> | <ul style="list-style-type: none"> Dossier de projet monté et disponible | <p>T27. Monter un projet d'installation</p> <p>27.1 Etudier le milieu</p> <p>27.2 Collecter les informations</p> <p>27.3 Identifier le projet</p> <p>27.4 Rédiger le projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Milieu identifié propice au projet envisagé Plan d'affaires rédigé conformément aux normes |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : Modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet Moyens : Téléphone, rapport et compte rendus</p> | <ul style="list-style-type: none"> Partenaires de financement identifiés | <p>T28. Rechercher un financement</p> <p>28.1 Identifier les sources de financement</p> <p>28.2 Soumettre une demande de financement</p> <p>28.3 Défendre le projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Sources de financement identifiées Procédure de soumission de demande de financement en accord avec les conditions du partenaire financier Consignes de défense de projet respectées |
| | <p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Informations sur les financements du projet Moyens : Ressources financières ou matérielles</p> | <ul style="list-style-type: none"> Plan de mise en œuvre du projet disponible Bilan de projet établi et disponible | <p>T29 Exécuter un projet</p> <p>29.1 Conduire les opérations du projet</p> <p>29.2 Evaluer le projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Activités conduites en conformité avec le plan de mise en œuvre du projet Rapport d'exécution rédigé et disponible |

5.7 **Objectif de situation n°8 : Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**

| Intention poursuivie | Précisions | Plan de mise en situation | Conditions d'encadrement | Critères de participation |
|--|---|---|---|--|
| <p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions d'encadrement et les critères de participation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réalité du métier. - Comprendre le programme de formation. - Confirmer son orientation professionnelle | <p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production de semences d'arachide et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, - S'informer sur l'organisation des entreprises et exploitation de production de semences : formes juridiques, secteurs d'activités, structures organisationnelles, organisation du travail, environnement de travail et outils utilisés, etc. - S'informer sur la nature et les exigences du métier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de la filière arachide, d'examens de documentation, etc. - S'informer sur la formation dans la production de semences d'arachide, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études. | <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. - Motiver les apprenants à entreprendre les activités proposées - Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle - Organiser des visites de sites de production de semences d'arachide - Assurer la disponibilité de la documentation | <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. - Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier. |

Phase 2 Application :

- Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante.
- Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation.
- Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation.

- Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation
- Organiser des visites d'exploitation de production de semences d'arachide représentatives des principaux milieux de travail.
- Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés du métier

- Présenter la perception du métier et le référentiel de formation
- Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.

Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :

- Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail.
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

- Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation
- Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle

- Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

5.8 LISTE DES MODULES

La formation au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

| N° | COMPETENCES | MODULES |
|---|--|---|
| C1. | Installer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide |
| C2. | Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Module 2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole |
| | | <i>Sous-module 2.1 : Acquisition de semences de base</i> |
| | | <i>Sous-module 2.2 : Réalisation des semis</i> |
| | | <i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i> |
| | | <i>Sous-module 2.4 : Opérations d'épuration</i> |
| | | <i>Sous-module 2.5 : Opérations de la récolte</i> |
| | | <i>Sous-module 2.6 Opérations de la post-récolte</i> |
| | | <i>Sous-module 2.7 : Assurer la démarche de certification semencière</i> |
| | | <i>Sous-module 2.8 : Assurer le conditionnement des semences</i> |
| | | - <i>Sous-module 2.9 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental</i> |
| - <i>Sous-module 2.10 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures d'une exploitation de production d'arachide</i> | | |
| C3. | Gérer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide |
| | | <i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide</i> |
| | | <i>Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide</i> |
| | | <i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> |
| | | - <i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> |
| C4. | Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Module 4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole |
| C5. | Communiquer en milieu professionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Module 5 : Communication en milieu professionnel |
| C6. | Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide |
| C7. | Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 7 : Montage de projet entrepreneurial de production de semences d'arachide |
| C8. | Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide |

DESCRIPTION DES MODULES

Module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide

CODE DU MODULE : MSA01

DUREE (Théorique et pratique): 70 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Installer une exploitation de production de semences d'arachide**

CRITERES GENERAUX

- Site conforme aux normes d'une exploitation de production d'arachide
- Disponibilité des outils de travail
- Disponibilité d'une main d'œuvre d'appui aux travaux
- Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur
- Données du plan d'occupation du terrain respectées

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Conduite d'une exploitation de production d'arachide, Gestion de l'environnement dans un site de production d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important pour la réussite des activités de production d'arachide. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir un site d'implantation d'une exploitation de production d'arachide, à l'acquérir, à aménager l'espace et le sol, à mettre en place les infrastructures et à procéder à l'installation proprement dit du site de production d'arachide.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Balises de connaissance |
|---|---|-------|----|---|
| | | T | TP | |
| T1. Choisir le site de production de semences | Caractéristiques d'un site de production d'arachide Conditions d'implantation d'un site de production d'arachide | 4 | 6 | <ul style="list-style-type: none"> - Relief du terrain - Caractéristiques des sols - Etat fertilisant du sol - Ressources humaines et matériel du site - Accessibilité et position du site |
| 1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide | | | | |
| 1.2 Déterminer les superficies | | | | |
| 1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site | | | | |
| 1.4 Identifier le précédent cultural | | | | |
| 1.5 Faire l'analyse de la structure et la fertilité du sol | | | | |
| 1.6 Choisir le site de culture | | | | |

| | | | | |
|--|--|-----------|-----------|---|
| T2. Acquérir le site de production choisi | | | | |
| 2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre | <ul style="list-style-type: none"> - Législation foncière - Conditions d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole - Immatriculation directe d'une propriété - Immatriculation indirecte d'un terrain acheté - - - | 4 | 6 | <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme d'achat d'un terrain - Procédure de délivrance d'un titre foncier - Immatriculation directe d'une propriété : composition du dossier, déroulement de la procédure et modalités - Immatriculation indirecte : achat de terrain, dossiers et modalités - Titre foncier - - - |
| 2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité) | | | | |
| 2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités | | | | |
| 2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles | | | | |
| 2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain | | | | |
| 2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site | | | | |
| T3. Aménager le site de production | | | | |
| 3.1 Défricher la surface et les alentours du site | <ul style="list-style-type: none"> - Surfaces requises - Matériel de délimitation - Superficies géométriques - Outils de travail-Défrichage - Outils de travail-Dessouchage - Outils de travail-Labour - Outils de travail-Émottage - Outils de travail-Nivelage - Mesures - Outil de mesure - Parcelisation-piquetage - Normes environnementales - Nature du sol -Fertilisation - Infrastructures minimale à mettre en place | 5 | 45 | Préparation du terrain |
| 3.2 Labourer le terrain du site | | | | - Délimitation, dessouchage, défrichage, labour, émottage, nivelage, parcelisation, etc. |
| 3.3 Nivelier la surface du terrain | | | | - Fertilisation du terrain |
| 3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive) | | | | - Fumure organique |
| 3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées | | | | Matériels et outils de travail |
| 3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau | | | | - Matériel de transport |
| | | | | - Matériel d'arrosage |
| | - Outils et équipements spéciaux | | | |
| | - Produits consommables. | | | |
| | Aménagements : puit et bassin d'eau, hangar, magasin de stockage, ombrière, clôture etc. | | | |
| | Plan d'infrastructure | | | |
| | - Normes de construction à respecter | | | |
| | | 15 | 55 | |
| TOTAL | | | 70 | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites de site de production d'arachide, travaux pratiques d'application sur le terrain | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes | | | | |

Module N°2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole

CODE DU MODULE : PSA02

DUREE (Théorique et pratique) : 240 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole**

CRITERES GENERAUX

- Bonne organisation des travaux
- Disponibilité du matériel et des équipements
- Disponibilité d'une main d'œuvre d'appui aux travaux
- Respect des normes des semences de qualité
- Respect des normes de semis (densité, profondeur de semis)
- Principales maladies et ravageurs de l'arachide connues
- Règles d'hygiène respectées
- Données d'entretien des équipements enregistrées et disponibles

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, installation d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Vente des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production de semences d'arachide. Il déroule l'ensemble des itinéraires techniques de production selon les normes générale pour produire l'arachide dans une exploitation agricole.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Balises de connaissance |
|--|--|----------|----------|--|
| | | T | TP | |
| Sous-module 2.1 : Acquisition de la semence de base | | | | |
| T4. Acquérir la semence de base de la variété à multiplier | | | | |
| 4.1 choisir la variété à multiplier, désirée et propice à l'environnement de production | <ul style="list-style-type: none"> - Fiche variétale - Matériel de traitement des graines - Méthodes et techniques de traitements des graines | 3 | 7 | <ul style="list-style-type: none"> - Cycle végétatif des variétés - Types de semences - Calibrage des graines - Tri des graines - Prétraitement des graines |
| 4.2 Déterminer la qualité et la quantité de semences de base nécessaires | | | | |
| 4.3 Contrôler l'origine des semences de base et la fiche technique de la variété | | | | |
| 4.4 Acheter la semence de base à l'organe dédié (IRAD etc.) | | | | |
| 4.5 Contrôler régulièrement le stock de semences acquis | | | | |
| 4.6 Réaliser la préparation des semences | | | | |
| <i>Sous-total 2.1</i> | | 3 | 7 | |
| Sous-module 2.2 : Réalisation du semis | | | | |

| | | | | |
|---|--|----|----|--|
| T5. Réaliser le semis | | | | |
| 5.1 Tracer les lignes de semis | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de semis - Méthodes et techniques de semis | 4 | 16 | <ul style="list-style-type: none"> - Matériels et équipements de semis - Semis : importance, période, durée - Types de semis : semis serré sur la ligne, semis à écartements définitifs - Semis : densité de la variété, ensemencement, profondeur |
| 5.2 Réaliser les écartements de semis | | | | |
| 5.3 Réaliser les poquets de semis | | | | |
| 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | | | | |
| 5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) | | | | |
| 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis | | | | |
| <i>Sous-total 2.2</i> | | 4 | 16 | |
| Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire du champ | | | | |
| T6. Entretien du champ | | | | |
| 6.1 Evaluer la levée des plantules | <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la germination - Matériel et équipements d'entretien du champ - Méthodes et itinéraires techniques | 5 | 20 | <ul style="list-style-type: none"> - Technique de contrôle de la germination : - Arrosage au besoin : mode, quantités, rythme - Quantités d'eau : normes - Désherbage-binage - Sarclage - Fertilisation |
| 6.2 Surveiller le champ et la clôture | | | | |
| 6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage | | | | |
| 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | | | | |
| 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | | | | |
| T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants | | | | |
| 7.1 Assurer le contrôle des plants | <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et techniques de suivi phytosanitaire - Règles de sécurité - Utilisation des produits de traitement - Outils et suivi des traitements phytosanitaire | 5 | 15 | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de traitement - Équipements de protection - Ennemis et maladies - Types de produits de traitement - Produits locaux et endogènes - Calendrier de traitement |
| 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | | | | |
| 7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques | | | | |
| 7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements | | | | |
| 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | | | | |
| 7.6 Nettoyer le matériel utilisé | | | | |
| <i>Sous-total 2.3</i> | | 10 | 35 | |
| Sous-module 2.4 : Epuration | | | | |

| | | | | | |
|---|--|----------|-----------|--|--|
| T8 Assurer l'épuration | | | | | |
| 8.1 Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte | <ul style="list-style-type: none"> - Morphologie et physiologie des plantes en croissance - Matériel et équipements d'épuration - Conditions d'épuration | 4 | 16 | <ul style="list-style-type: none"> - Paramètres de morphologie (Port de la plante, couleur de la tige et des feuilles, forme des feuilles, hauteur de la plante etc.) - Traits distinctifs entre plantes de différentes variétés - Proportion des plants non conforme - Taux d'épuration - Calendrier d'épuration | |
| 8.2 Déterminer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier | | | | | |
| 8.3 Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier | | | | | |
| 8.4 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier | | | | | |
| 8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables | | | | | |
| <i>Sous-total 2.43</i> | | 4 | 16 | | |
| Sous-module 2.5 : Opérations récolte | | | | | |
| T9. Assurer la récolte | | | | | |
| 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de récolte et de transport - Avantage et inconvénient des techniques de récolte - Méthodes et itinéraires techniques | 4 | 20 | <ul style="list-style-type: none"> - Détermination de la maturité - Arrachage des plants : qualité selon les besoins - Mise en bottes : définitions, technique - Aire de post-récolte : normes | |
| 9.2 Arracher les plants | | | | | |
| 9.3 Secouer les plants | | | | | |
| 9.4 Etaler les plants arrachés | | | | | |
| 9.5 Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours | | | | | |
| 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | | | | | |
| <i>Sous-total 2.5</i> | | 4 | 20 | | |

| | | | | |
|---|---|-----------|-----------|--|
| Sous-module 2.6 : Opérations post-récolte | | | | |
| T10. Assurer la post-récolte | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de post-récolte et de transport - Avantage et inconvénient des techniques de post-recolte - Méthodes et itinéraires techniques des operations | 5 | 36 | <ul style="list-style-type: none"> - Egoussage : définitions, techniques - Trie des gousses : qualité selon les besoins - Decorticage : définitions, techniques - Tri des graines : qualité selon les besoins - Aire de post-récolte : normes |
| 10.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) | | | | |
| 10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée | | | | |
| 10.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné | | | | |
| 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | | | | |
| 10.5 Contrôler la qualité des gousses stockées | | | | |
| 10.6 Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente et de la certification | | | | |
| <i>Sous-total 2.5</i> | | 5 | 36 | |
| Sous-module 2.7 | | | | |
| T11 Assurer la démarche de certification des semences | <ul style="list-style-type: none"> - Législation semencière - Déclaration et procédures pour la certification - Déclaration de l'activité - Audit et certification des semences | 15 | 20 | <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de déclaration - Lettre de demande de l'audit - Respect des consignes des contrôleurs semenciers |
| 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | | | | |
| 11.2 Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte) | | | | |
| 11.3 Subir l'audit de certification | | | | |
| 11.4 Appliquer les consignes des contrôleurs semenciers | | | | |
| 11.5 Suivre les analyses d'échantillons de semences prélevés par les contrôleurs semenciers | | | | |
| 11.6 Acquérir la certification de semences | | | | |
| <i>Sous-total 2.7</i> | | 15 | 20 | |

| | | | | |
|---|--|----------|-----------|--|
| Sous-module 2.8 | | | | |
| T12 Assurer le traitement et le conditionnement des semences | | | | |
| 12.1 Réaliser le criblage des semences | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de criblage de tarage et de stockage - Méthodes de criblage, de tarage et de stockage des semences - Normes d'étiquetage | 5 | 24 | <ul style="list-style-type: none"> - Homogénéité des semences - Absence d'impuretés - Respect des normes de l'étiquette |
| 12.2 Réaliser le tarage des semences | | | | |
| 12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts) | | | | |
| 12.4 Etablir l'étiquetage des semences (origine du lot, année, niveau de multiplication, poids, et traitement) | | | | |
| 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | | | | |
| 12.6 Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks | | | | |
| <i>Sous-total 2.8</i> | | 5 | 24 | |
| Sous-module 2.9 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | | | | |
| T13. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | | | | |
| 13.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipement d'hygiène | 2 | 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'hygiène - Contrôle de la qualité sanitaire des produits jusqu'à la vente |
| 13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez | | | | |
| 13.3 Nettoyer le matériel agricole | | | | |
| 13.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage | | | | |
| 13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | | | | |
| <i>Sous-total 2.9</i> | | 2 | 8 | |
| Sous-module 2.10 : Entretien du matériel et des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide | | | | |

| | | | | |
|--|--|------------|------------|---|
| T14. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures | <ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipement de production - Notices des appareils et équipements | 2 | 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'entretien - Maintenance des équipements - Normes de magasins de stockage |
| 14.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements | | | | |
| 14.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements | | | | |
| 14.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin | | | | |
| 14.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements | | | | |
| 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation | | | | |
| 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | | | | |
| <i>Sous-total 2.9</i> | | 2 | 8 | |
| | | 50 | 190 | |
| TOTAL | | 240 | | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites site de production de semences d'arachide, travaux pratiques | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes | | | | |

Module N°3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide

CODE DU MODULE : GES03

DUREE (Théorique et pratique) : 60 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Gérer une exploitation de production de semences d'arachide**

CRITERES GENERAUX

- Plan de campagne élaboré avec des activités planifiées
- Bonne description des activités
- Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation
- Bilan des activités élaboré et disponible
- Données techniques de production enregistrées
- Documents divers de production mis à jour
- Fiches de stocks bien tenues et à jour
- Tâches et responsabilités réparties

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide, Conduite d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Vente des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion pour la conduite efficace des activités et la bonne marche de l'entreprise.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Balises de connaissance |
|--|--|-------|----|---|
| | | T | TP | |
| T15. Elaborer un plan de campagne de production | <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un programme d'activités : objectifs, résultats et activités - Estimation de besoins - Notions de fiscalité - Établissement des règles de fonctionnement - Choix des méthodes de travail - Préparation et répartition de travail - Dressage d'un bilan d'activités | 4 | 6 | <ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail opérationnel - Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités - Journal de bord - Taxes divers sur les produits - Rapport bilan annuel |
| 15.1 Fixer les objectifs de production | | | | |
| 15.2 Estimer des besoins dans le temps | | | | |
| 15.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation | | | | |
| 15.4 Élaborer un programme des activités | | | | |
| 15.5 Etablir le bilan annuel des activités | | | | |
| T16 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide | | | | |

| | | | | |
|---|--|---|---|--|
| 16.1 Mettre en place les outils de gestion technique du champ | - Tenue des outils de gestion techniques des activités | 4 | 6 | <ul style="list-style-type: none"> - Outils de gestion technique des activités : - Techniques d'enregistrements des données techniques - Rapport hebdomadaire et mensuel des activités |
| 16.2 Suivre les travaux | - Principes et règles de remplissage des outils de gestion | | | |
| 16.3 Etablir un point hebdomadaire des données de documents de gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion organisationnelle - Répartition du travail du personnel - Productivité | | | |
| T17. Elaborer des comptes d'exploitation | | | | |
| 17.1 Calculer les couts de revient des produits | <ul style="list-style-type: none"> - Compte d'exploitation : calcul des coûts, prévisions de recettes sur la base de la récolte et des prix - Présentation et analyse d'un bilan compte d'exploitation | 5 | 7 | <ul style="list-style-type: none"> - Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...) - Calcul des coûts : étapes de calcul des coûts - Analyser les ventes et les coûts - Interprétation du bilan - Justification de pièces comptables |
| 17.2 Déterminer les recettes et les dépenses | | | | |
| 17.3 Etablir un compte d'exploitation | | | | |
| 17.4 évaluer le compte d'exploitation | | | | |
| T18. Tenir une comptabilité simplifiée | | | | |
| 18.1 Etablir une facture et un reçu | <ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'une comptabilité simplifiée - Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée | 6 | 8 | <ul style="list-style-type: none"> - Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque - Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus..), - Techniques d'enregistrements des données comptables - Classement des pièces comptables |
| 18.2 Etablir un bon de commande | | | | |
| 18.3 Tenir un cahier de caisse et de banque | | | | |
| 18.4 Classer les pièces comptables | | | | |
| 18.5 Contrôler les pièces | | | | |
| 18.6 Dresser le bilan du compte d'exploitation simplifié | | | | |

| | | | | |
|---|--|-----------|-----------|--|
| T19. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des stocks - Tenue des documents de gestion de stocks d'une exploitation de production d'arachide | 2 | 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Bordereau de livraison - Fiche de stock remplie - Fiche établie - stocks - Techniques de tenue d'un relevé de stock - Techniques de l'inventaire |
| 19.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits | | | | |
| 19.2 Acheter les intrants et les produits | | | | |
| 19.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits | | | | |
| 19.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits | | | | |
| 19.5 Suivre le stock d'intrants et produits | | | | |
| 19.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits | | | | |
| T20. Gérer une équipe de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Règles de management des ressources humaines - Gestion organisationnelle | 4 | 4 | <ul style="list-style-type: none"> - Notions de base sur la gestion des ressources humaines - Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production d'arachide - Gestion des conflits |
| 20.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO | | | | |
| 20.2 Organiser une équipe de travail | | | | |
| 20.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres | | | | |
| 20.4 Veillez au respect des consignes | | | | |
| 20.5 Assurer le pointage et le paiement | | | | |
| 20.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail | | | | |
| TOTAL | | 25 | 35 | |
| | | 60 | | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Expose théorique, exercices pratiques | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques | | | | |

Module N°4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole

CODE DU MODULE : CSA04

DUREE (Théorique et pratique) : 40 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE :

Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole

CRITERES GENERAUX

- Fiche clientèle utilisé
- Absence de produits avariés
- Absence de produits déclassés
- Niveau des marges bénéficiaires bon
- Écart de vente par rapport aux prévisions établis et commentés

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide, Conduite d'une exploitation de production de semences d'arachide, gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module permet d'assurer une bonne maîtrise des ventes des productions et de générer de meilleures ressources financières.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Balises de connaissance |
|--|--|-------|----|---|
| | | T | TP | |
| T21. Prospecter le marché | | | | |
| 21.1 Rechercher les informations sur les prix | <ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des clients - Informations et suivi des prix - Maillon de la chaîne de vente : types d'acteurs, relations | 4 | 10 | <ul style="list-style-type: none"> - Liste des clients - Relation avec d'autres producteurs - Négociation avec les clients - Détermination des prix |
| 21.2 Identifier des clients et marchés potentiels | | | | |
| 21.3 Dresser la liste des clients et marchés | | | | |
| 21.4 Etablir un calendrier de vente | | | | |
| T22. Ecouler (vendre) les produits | | | | |
| 22.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs | <ul style="list-style-type: none"> - Négociation de contrats - Tenue des outils de gestion des ventes | 4 | 16 | <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des contrats d'achats - Etablissement bons de commande, bordereau de livraison |
| 22.2 Négocier avec les acheteurs | | | | |
| 22.3 Effectuer la vente des produits | | | | |
| 22.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.) | | | | |
| 22.5 Livrer le produit aux clients | | | | |
| T23 Evaluer des ventes | | | | |

| | | | | |
|---|---|-----------|-----------|--|
| 23.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) | Principes et techniques d'évaluation des ventes Bilan de vente | 2 | 4 | <ul style="list-style-type: none"> - Livraison aux clients : aptitude et attitudes - Fiches de stocks <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de vente - Bordereau de livraison - Factures |
| 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues | | | | |
| 23.3 Apporter les corrections nécessaires | | | | |
| | | 10 | 30 | |
| TOTAL | | | 40 | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Jeux de rôles | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques, épreuves pratiques | | | | |

CODE DU MODULE : CMP05

DUREE (Théorique et pratique) : 20 heures

CRITÈRES GÉNÉRAUX :

- Agenda de travail renseigné
- Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles
- Respect des techniques de communication
- Respect des règles de politesse et de courtoisie

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Communiquer en milieu professionnel**

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, conduite d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Installation d'une exploitation de production de semences d'arachide, Conduite d'une exploitation de production, Gestion d'une exploitation agricole de production de semences d'arachide, Vente des produits de l'exploitation, Métier et formation,**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est déterminant dans le transfert de l'ensemble des compétences du métier. Il prépare l'apprenant à mieux communiquer avec son environnement professionnel**

L'exploitation agricole comprend plusieurs activités animées par des hommes ou des femmes travaillant en équipe autour d'une bonne organisation et répartition des tâches. Dans cette situation, la communication joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus dans la discipline, le respect des relations avec les collaborateurs, et aussi, dans le respect des consignes données (verbales ou écrites). De même le/la producteur /trice de semences d'arachide dans son métier aura à communiquer pour s'approvisionner en intrants, écouler ses produits et négocier la vente de ses produits. Ce module sur la communication permettra à l'apprenant voulant se former au métier de savoir communiquer et se comporter de façon responsable afin de réussir ses activités.

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Limites de connaissance |
|---|---|-------|----|---|
| | | T | TP | |
| T24. Entretien des relations avec les acteurs et structures partenaires | | | | |
| 24.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> - Communication et Information - Canaux et outils de communication - Techniques de communication : écrite, orale, gestuelle, par code - Etapes de la communication : Écoute, Reformulation, Relance, - Obstacles et solutions - Rédaction d'une correspondance administrative - Animation des réunions, Exposé, Présentation, Débats - Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, TIC (e-mail) | 12 | 12 | <ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication - Canaux de communication - Communication écrite - Communication orale - Communication gestuelle - Etapes de la communication - Ecoute active - Relance - Reformulation |
| 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | | | | |
| 24.3 Participer à des formations continues | | | | |
| 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | | | | |

| | | | | |
|---|--|-----------|-----------|---|
| 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | - Animation des réunions | 2 | 14 | - Techniques d'animation |
| 24.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences | - Exposés, Présentation de produits, - Obstacles et solutions | | | - Techniques d'entretien - Méthode de prise de notes |
| | | 14 | 26 | |
| | | 40 | | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travail de groupe, Jeux de rôle et simulations de jeux de rôles | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuve de connaissance pratique et épreuve pratique | | | | |

Module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide

CODE DU MODULE : GEC06

DUREE (Théorique et pratique) : 30 heures

CRITÈRES GÉNÉRAUX :

- Conscience sur la conservation de la biodiversité et sur les impacts en lien avec les changements climatiques
- Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles
- Informé sur les conséquences de la dégradation de l'environnement

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide**

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation**

Impact du module sur d'autres modules : **Installation d'une exploitation agricole de production de semences d'arachide, conduite d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans la conduite des travaux de l'exploitant (e) agricole. Il permet à l'apprenant de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement de la nature.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Limites de connaissance |
|--|--|-------|----|--|
| | | T | TP | |
| T25. Appliquer les bonnes pratiques en protection de l'environnement | | | | |
| 25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du milieu - Climat et météorologie - Utilisation des espaces - Caractéristiques des sites favorables - Protection de l'environnement - Effet du changement climatique et impact sur l'environnement - Notion de gestion de l'espace et développement durable - Espèces d'arbres protégées selon la législation au Cameroun - Contrôle des feux de brousse - Gestion rationnelle des ressources en eau dans une exploitation agricole - Textes relatifs à la protection de l'environnement au Cameroun | 2 | 12 | <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du milieu - Bonnes pratiques d'utilisation des espaces pour les activités - Lutte contre les feux de brousse - Lutte contre la divagation des animaux - Lutte antiérosive - Respect des bonnes pratiques de production et conservation de la biodiversité, etc. - Développement durable - Loi de l'environnement au Cameroun - Risques liés à la dégradation de l'environnement |
| 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | | | | |
| 25.3 Construire des aménagements favorables à la production d'arachide et à la restauration des sols (dalos, biefs, compostière,) | | | | |
| 25.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques | | | | |
| 25.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol | | | | |

| | | | | |
|---|---|----------|-----------|--|
| T26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | | | | |
| 26.1 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ | <ul style="list-style-type: none"> - Notions de charges des animaux - Techniques de compostages - Moyens et condition de compostages | 2 | 14 | <ul style="list-style-type: none"> - Notion élémentaire d'écologie - Interaction des différents êtres vivants - Types de matières organiques - Critères de réussite d'un compostage - Techniques de mise en place des aménagements favorables à la fertilisation organique des sols |
| 26.2 Utiliser le compost sur les espaces de production | | | | |
| 26.3 Faire pâturer des animaux au champ après les récoltes | | | | |
| 26.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques) | | | | |
| | | 4 | 26 | |
| TOTAL | | | 30 | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés théoriques, visites de terrain, travaux de groupe | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuve de participation | | | | |

Module N°7 : Montage d'un projet de production de semences d'arachide

| | |
|---|---|
| CODE DU MODULE : MPS07 | DUREE : 120 heures |
| OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Monter un projet d'exploitation de production de semences d'arachide | CRITERES GENERAUX <ul style="list-style-type: none"> - Dossier de projet monté et disponible - Partenaires de financement identifiés - Plan de mise en œuvre du projet disponible - Bilan de projet établi et disponible |

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Installation d'une exploitation de production de semences d'arachide, conduite d'une exploitation de production de semences d'arachide, Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation agricole de production de semences d'arachide. Il vise à donner à l'apprenant les outils pour élaborer et mettre en œuvre son projet.**

| CONTENUS ESSENTIELS | | | | |
|---|---|-------|----|--|
| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Balises de connaissance |
| | | T | TP | |
| T27. Monter un projet d'installation | | | | |
| 27.1 Etudier le milieu | | | | |
| 27.2 Collecter les informations | | | | |
| 27.3 Identifier le projet | | | | |
| 27.4 Rédiger le projet | <ul style="list-style-type: none"> - Notions d'entrepreneuriat - Définition d'un projet professionnel - Montage d'un projet : Etude du milieu, collecte d'informations, identification de l'idée de projet, rédaction d'un Plan d'Affaires | 20 | 60 | <ul style="list-style-type: none"> - Esprit entrepreneurial - Motivations - Potentiel-Atouts/contraintes - Opportunités/risques - Fixation et définition des objectifs - Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement - Présentation du projet - Système juridique et fiscal de son projet - Gestion du temps - Indicateurs de suivi de son projet |
| T28. Rechercher un financement | | | | |
| 28.1 Identifier les sources de financement | Sources de financement de projets | | | |
| 28.2 Soumettre une demande de financement | Demande de financement | | | |
| 28.3 Défendre le projet | Soumission et défense d'un projet de financement | 4 | 16 | <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenaires de financement - Technique de négociation de financement |

| | | | | |
|---|--|------------|-----------|--|
| T29 Exécuter un projet | | | | |
| 29.1 Conduire les opérations du projet | Mécanismes de mise en œuvre d'un plan d'affaires de projet Outils d'évaluation | 8 | 12 | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources - Conduite de son projet - Bilan de son projet |
| 29.2 Evaluer le projet | | | | |
| | | 32 | 88 | |
| TOTAL | | 120 | | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux dirigés, Entretien de groupe, Entretien individuel, Travaux de rédaction de projet (canevas) | | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué C'est un outil d'accompagnement à l'insertion de l'apprenant au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide | | | | |

Module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

CODE DU MODULE : MFS08

DUREE : 10 heures

CRITÈRES DE PARTICIPATION :

OBJECTIF DE SITUATION VISE : **Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**

- Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier
- Climat favorable à l'apprentissage
- Bien-être physique et psychologique

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **néant**

Impact du module sur d'autres modules : **Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules.**

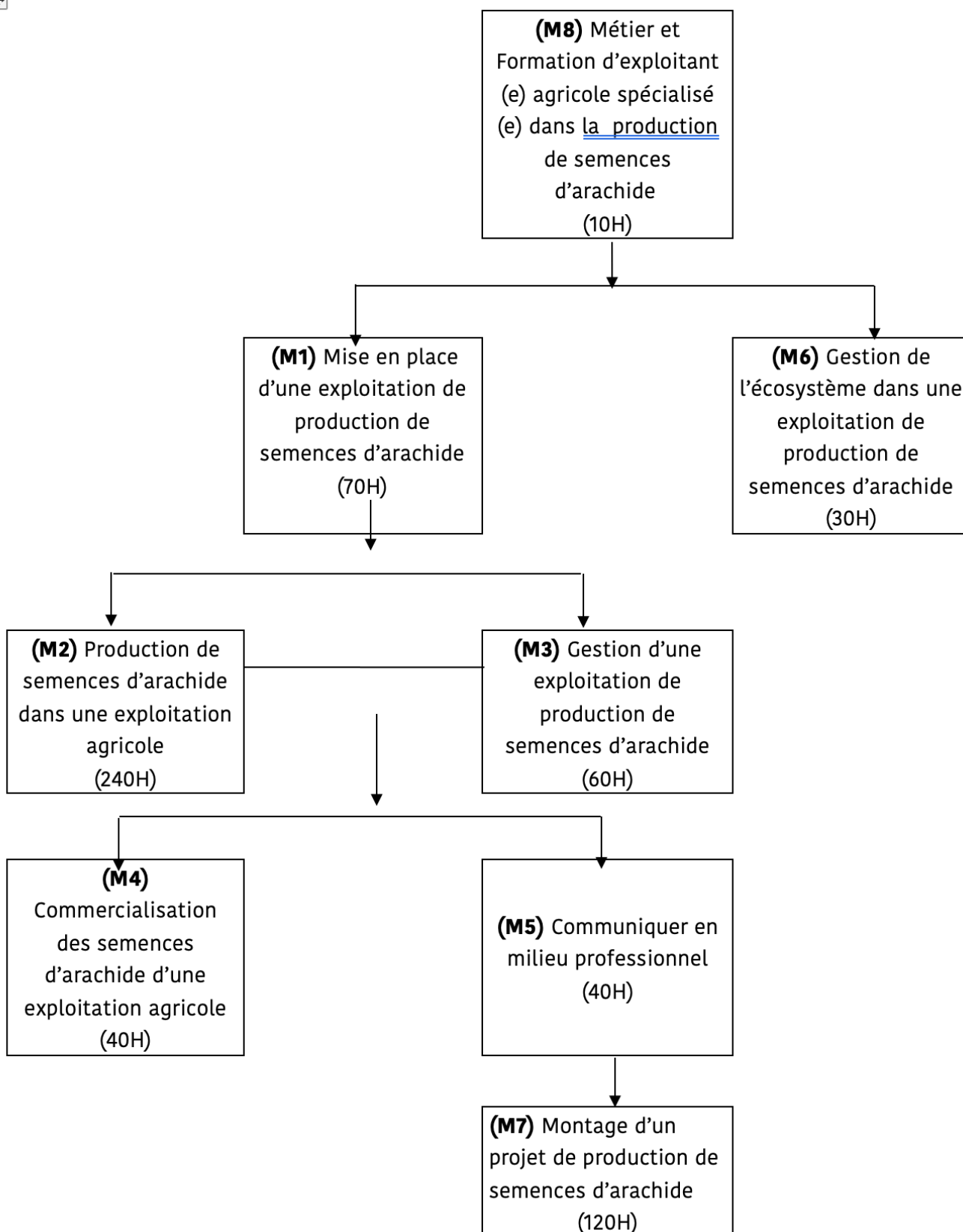
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant d'acquérir une vision globale de l'exercice de ce métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former et approfondir ses connaissances dans ce métier.**

CONTENUS ESSENTIELS

| Objet de formation | Connaissances | Durée | | Limites de connaissance |
|---|---|-------|----|--|
| | | T | TP | |
| Phase 1 : Informations | | | | |
| Présentation de données | <ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de notes - Règles de présentation d'une information | 04 | | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un rapport - Données sur le métier - Informations sur le marché de l'emploi à ce métier - Organisation des micro-entreprises de production de semences d'arachide - Nature et exigences du métier et la formation - Les référents de la formation |
| S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine | <ul style="list-style-type: none"> - Entreprise et différents types d'entreprises - Informations sur le métier - Perspectives d'emploi | | | |
| S'informer sur l'organisation des micro-entreprises de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> - Conditions de travail, organisation du travail, environnement et outils | | | |
| S'informer sur la nature et les exigences du métier | <ul style="list-style-type: none"> - La perception du métier - Le métier et ses tâches - Les conditions de travail | | | |
| S'informer sur la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Recherche des informations sur la formation au métier - Apprentissage et formation - Contenus et programme de formation | | | |
| Phase 2 : Application | | | | |

| | | | |
|---|---|-----------|--|
| Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier | - La pratique du métier - Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier | 02 | - Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Echanges par rapport au métier et à la formation - Projet de création d'une exploitation de production de semences d'arachide |
| Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail | - Le référentiel de formation | | |
| Voir la possibilité de créer son exploitation | - Informations sur la création d'entreprise | | |
| Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation | | | |
| Faire un bilan de ses aptitudes et connaissances | - Bilan, aptitudes et connaissances | 4 | - Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier, - Les motivations |
| Etablir ses forces et ses faiblesses | - Forces et faiblesses | | |
| Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier | - Métier et son exercice | | |
| Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation | - Choix éclairé du métier : les facteurs démotivation | | |
| TOTAL | | 10 | |
| DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité) | | | |
| TYPE D'EPREUVE : Epreuve de participation | | | |

VII. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION



VIII. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

| | | COMPETENCES PARTICULIERES | | | | | | | | | | | | | | | | STAGE PRO | TOTAL | | |
|--------------|---------|---------------------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|------------|------------|--|--|
| N° MODULE | | M1 | | M2 | | M3 | | M4 | | M6 | | M5 | | M7 | | M8 | | | | | |
| DUREE (H) | | 70 | | 160 | | 60 | | 40 | | 20 | | 30 | | 120 | | 10 | | 120 | | | |
| | | T | P | T | P | T | P | T | P | T | P | T | P | T | P | T | P | | | | |
| MOIS | SEMAINE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | 1 | 8 | 10 | 4 | 6 | | | | | | | | 2 | 6 | | | 4 | | 40 | | |
| | 2 | 7 | 20 | 4 | 5 | | | | | | | | | | | | 4 | | 40 | | |
| | 3 | | 15 | 4 | 10 | 4 | | | | | | | | | | | 2 | | 35 | | |
| | 4 | | 5 | 3 | 15 | 4 | 8 | | | | | | | | | | | | 35 | | |
| Mai | 1 | | 5 | 2 | 18 | 2 | 8 | | | | | | | | | | | | 35 | | |
| | 2 | | ECP1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3 | | | 3 | 20 | 4 | 8 | | | | | | | | | | | | 35 | | |
| | 4 | | | 2 | 25 | 2 | 4 | | | | | | | | | | | | 33 | | |
| Juin | 1 | | | | 13 | 6 | 2 | 4 | 6 | | | | | | | | | | 31 | | |
| | 2 | | | 3 | 10 | 4 | 4 | 2 | 2 | 2 | 2 | | | | | | | | 29 | | |
| | 3 | | | 2 | 14 | | | | | 2 | 2 | 2 | 4 | 2 | 12 | | | | 40 | | |
| | 4 | | | 8 | 14 | | | | | | | | 4 | 4 | 10 | | | | 40 | | |
| Juillet | 1 | | | 6 | 14 | | | | | | | | 6 | 4 | 10 | | | | 40 | | |
| | 2 | | | 3 | 14 | | | | | 2 | 6 | | | 4 | 10 | | | | 39 | | |
| | 3 | | | 6 | 12 | | | | | 2 | | | | 4 | 12 | | | | 36 | | |
| | 4 | | | ECP2 | | ECP3 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Août | 1 | | | | | | | | | 4 | 12 | | | 4 | 12 | | | | 32 | | |
| | 2 | | | | | | | | | 2 | 4 | | 6 | 6 | 12 | | | | 30 | | |
| | 3 | | | | | | | 2 | 10 | | | | | 4 | 10 | | | | 26 | | |
| | 4 | | | | | | | 2 | 12 | | | | | | | | | | 14 | | |
| Septembre | 1 | | | | | | | ECP4 | | ECG6 | | ECG5 | | | | | | | | | |
| | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | Stage | | |
| | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | Stage | | |
| | 4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | Stage | | |
| Total | | 15 | 55 | 50 | 190 | 26 | 34 | 10 | 30 | 14 | 26 | 4 | 26 | 32 | 88 | 10 | | 120 | 730 | | |

CONCLUSION

Le référentiel de formation modulaire qualifiante du métier **d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en Agriculture. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir. Le programme proposé comprend **750 heures** de formation dont **410 heures** pour les compétences particulières, **200 heures** pour les compétences générales et **120 heures** de stage en milieu professionnel de 3 semaines.

**PRODUCTEUR (TRICE)
DES SEMENCES D'ARACHIDE**

SECTION 3
RÉFÉRENTIEL
D'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation de la formation au **métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative en vue de la reconnaissance de la formation.

Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

- Les modalités d'évaluation ;
- La liste des compétences et modules visées par la formation ;
- L'évaluation de la formation

I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

1.1 Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale au métier d'exploitant agricole ou à toute autre formation du domaine agropastoral désirant se spécialiser dans le **métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**.
- des **actifs** ayant l'intention de se recycler ou de bénéficier d'une formation continue ou à la carte selon la demande.

1.2 Modalités de formation

Mode de formation

L'acquisition des compétences se fait en formation initiale ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l'expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation ou en alternance chez un professionnel formé sur le plan pédagogique selon les conditions prescrites dans le référentiel de formation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **750 heures**. Elle porte sur **8 modules** de formation dont **4 modules** sur les compétences particulières et **4 modules** sur les compétences générales et un stage en milieu professionnel.

1.3 Modalités de certification

Deux types d'évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s'assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pourvoir apporter les correctifs nécessaires.
- Une évaluation sommative ou de sanction qui sera organisée sous la responsabilité de l'organisme de gestion de la certification.
- L'apprenant doit à ce titre démontrer à l'issue de la formation par l'intermédiaire d'une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu'il a acquis les compétences nécessaires à la réalisation du métier.
- La reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêté par un règlement d'examen soient réussies et validés. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

1.4 Conditions de reprises

Tout module non validé doit être repris dans son intégralité par l'apprenant défaillant à la prochaine session ou à une session de rattrapage.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

La formation au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

| N° | COMPETENCES | MODULES |
|--|--|--|
| C1. | Installer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide |
| C2. C1. C1. C1. C1. C1. C1. C1. | Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Module 2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole - <i>Sous-module 2.1 : Acquisition de semences de base</i> - <i>Sous-module 2.2 : Réalisation des semis</i> - <i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i> - <i>Sous-module 2.4 : Opérations d'épuration</i> - <i>Sous-module 2.5 : Opérations de la récolte</i> - <i>Sous-module 2.6 Opérations de la post-récolte</i> - <i>Sous-module 2.7 : Assurer la démarche de certification semencière</i> - <i>Sous-module 2.8 : Assurer le conditionnement des semences</i> - <i>Sous-module 2.9 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental</i> - <i>Sous-module 2.10 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures d'une exploitation de production d'arachide</i> |
| C3. C1. C1. C1. | Gérer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide - <i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide</i> - <i>Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide</i> - <i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> - <i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> |
| C4. | Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Module 4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole |
| C5. | Communiquer en milieu professionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Module 5 : Communication en milieu professionnel |
| C6. | Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide |
| C7. | Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 7 : Montage de projet entrepreneurial de production de semences d'arachide |
| C8. | Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide |

III. EVALUATION DE LA FORMATION

3.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production de semences d'arachide

Titre de module : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide

| Eléments de formation | Apprentissage % | Evaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|--|-----------------|--------------|---|-----------------------|
| T1. Choisir le site de production de semences | 25 | 20 | | |
| 1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide | 5 | 5 | - Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation d'arachide | C |
| 1.2 Déterminer les superficies | 3 | 2 | - Superficies déterminées | P |
| 1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site | 5 | 3 | - Ressources matériel et humaine du site inventoriées | P |
| 1.4 Identifier le précédent cultural | 3 | 2 | - Résidus de la culture précédente identifiés | P |
| 1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol | 5 | 5 | - Caractéristiques d'un sol (Texture, granulométrie, pH, teneur en sable argile et limon) | C |
| 1.6 Choisir le site de culture | 4 | 3 | - Critères de choix d'un terrain propice pour la production de l'arachide | C |
| T2. Acquérir le site de production choisi | 15 | 10 | | |
| 2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre | 4 | 10 | - Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole | C |
| 2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité | 2 | - | | - |
| 2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités | 3 | | | |
| 2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles | 2 | | | |

| | | | | |
|---|------------|------------|--|---|
| 2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain | 2 | - | | - |
| 2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site | 2 | - | | - |
| T3. Aménager le site de production | 60 | 70 | | |
| 3.1 Défricher la surface et les alentours du site | 10 | 10 | - Etat du terrain après défrichage | C |
| 3.2 Labourer le terrain du site | 20 | 15 | - Champ labouré selon les normes et les besoins de production avec une profondeur de 20 cm | P |
| 3.3 Nivelier la surface du terrain | 5 | 10 | - Etat du terrain après nivellement | P |
| 3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive) | 10 | 10 | - Suivi de la réalisation d'une clôture (matériaux locaux) | P |
| 3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées | 5 | 15 | - Parcelles et allées délimitées et matérialisées | P |
| 3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau | 10 | 10 | - Normes de construction (magasin ; abri, aire de stockage, etc.) - Etat d'un plan théorique d'installation des infrastructures d'une exploitation de production d'arachide | P |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **installer une exploitation de production de semences d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Eléments de connaissances | Pondération % |
|---|--|---------------|---|---------------|
| T1. Choisir le site de production | | 10 | | 10 |
| 1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide | Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation d'arachide | 5 | - Caractéristiques du milieu adaptées à la culture de l'arachide: relief, sols, environnement | 5 |
| 1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol | Techniques d'analyse d'un sol propice à la culture de l'arachide | 2 | - Caractéristiques d'un sol propice à la culture de l'arachide | 2 |
| 1.6 Choisir le site | Critères de choix d'un site de production d'arachide | 3 | - Critères d'un site propice à la production de l'arachide | 3 |
| T2. Acquérir le site de production choisi | | 10 | - | 10 |
| 2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre | Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole | 10 | - Composition du dossier d'une immatriculation directe d'un terrain | 5 |
| | | | - Composition du dossier d'une immatriculation indirecte d'un terrain acheté | 5 |
| T3. Aménager le site de production | | 10 | | 10 |
| 3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste) | Analyse d'un plan d'occupation de terrain | 5 | - Respect du plan d'occupation dans l'analyse d'un plan | 5 |
| 3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production d'arachide | Normes de construction des magasins ; abri, aire de stockage, etc. | 5 | - Superficies requises pour magasin ; abri, aire de stockage, selon la taille de l'exploitation | 5 |
| TOTAL POIDS | | 30 | | 30 |
| Forme d'évaluation : L'examineur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques. | | | | |

Tableau de spécification (épreuve pratique)

| Objets d'évaluation possibles | Stratégie d'évaluation PS ou PT | Aspects observables | Pond % | Eléments critères | Pond % |
|---|---------------------------------|--|-----------|--|-----------|
| T1. Choisir le site de production | | | 15 | | 15 |
| 1.2 Déterminer les superficies | PS/PT | Superficie du site quantifiée | 5 | - Exactitude de la superficie du site quantifiée | 5 |
| 1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site | PS/PT | Liste exhaustive des ressources matériel et humaine du site pour une production de l'arachide | 5 | - Exhaustivité des ressources matériel et humaine du site de production d'arachide | 5 |
| 1.4 Identifier le précédent culturel | PT | Résidus de culture précédente | 5 | - Nature du précédent culturel | 5 |
| T3. Aménager le site de production | | | 55 | | 55 |
| 3.1 Défricher la surface et les alentours du site | PT | Etat du terrain défriché | 5 | - Etat des obstacles matérialisés sur le terrain défriché | 5 |
| 3.2 Labourer le terrain du site | PT | Etat du sol labouré | 10 | - Respect des normes de profondeur de labour | 10 |
| 3.3 Nivelier la surface du terrain | PT | Etat du terrain nivelé | 10 | - Respect de l'arasement de la surface du terrain de production | 10 |
| 3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive) | PT | Parcelle clôturée | 10 | - Respect des normes de disposition de la clôture de protection | 10 |
| 3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées | PT | Parcelles et allées matérialisées | 10 | - Agencement des Piquets | 5 |
| | | | | - Respect des dimensions | 5 |
| 3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau | PT | Etat d'un plan (schéma) d'installation des infrastructures d'une exploitation de production d'arachide | 10 | - Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain | 5 |
| | | | | - Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan | 5 |
| TOTAL POIDS | | | 70 | | 70 |

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

| | | | |
|--|------------------------------|--|------------------|
| Titre du module : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide | | Résultat : | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | | |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | <input type="checkbox"/> Succès <input type="checkbox"/> Echec | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| Sous-compétence 1 : Choisir le site de production d'arachide | | | |
| 1.2 Déterminer les superficies | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Exactitude de la superficie du site quantifiée | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Exhaustivité des ressources matériel et humaine du site de production d'arachide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 1.4 Identifier le précédent cultural | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Nature du précédent cultural identifié | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| Sous-compétence 2 : Aménager le site de production d'arachide | | | |
| 3.1 Défricher la surface et les alentours du site | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Etat des obstacles matérialisés sur le terrain défriché | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 3.2 Labourer le terrain du site | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des normes de profondeur de labour | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 3.3 Nivelier la surface du terrain | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de l'arasement de la surface du terrain de production | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 3.4 Clôturer le site de l'exploitation | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de la disposition de la clôture de protection | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de l'agencement des piquets | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des dimensions | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage de gestion de l'outillage et un point d'eau | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| | | | ... / 70 |
| Seuil de réussite | | | 56 points |
| Règle de verdict : Néant | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |

3.14 Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées à **l'installation d'une exploitation de production de semences d'arachide**.
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations d'installation d'une exploitation de production de semences d'arachide**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

3.2 Objectif de comportement N°2 : Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole

Titre de module : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole

| Eléments de formation | Apprentissage % | Evaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|---|-----------------|--------------|---|-----------------------|
| <i>Sous-module 2.1 : Acquisition de la semence de base</i> | | | | |
| T4. Acquérir la semence de base de la variété à multiplier | 7 | 7 | | |
| 4.1 choisir la variété à multiplier désirée et propice à l'environnement de production | 2 | 2 | - Critères de choix d'une variété (adaptée, utile, rentable...) | C |
| 4.2 Déterminer la qualité et la quantité de semences de base nécessaires | 1 | 1 | - Exactitude de la qualité et de la quantité de semences, associée à la superficie emblavable | C |
| 4.3 Contrôler l'origine des semences de base et la fiche technique de la variété | 1 | 1 | - Certificat et fiches techniques de semences | C |
| 4.4 Acheter la semence de base à l'organe dédié (IRAD etc.) | 1 | 1 | - Procédure d'achat des semences certifiées | P |
| 4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis | 1 | 1 | - Conditions de stockage des semences | P |
| 4.6 Réaliser la préparation des semences | 1 | 1 | - Exactitude de la dose de produit de préparation et de la quantité de semences à l'ha | P |
| <i>Sous-module 2.2 : Semis</i> | | | | |
| T5. Réaliser le semis | 10 | 10 | | |
| 5.1 Tracer les lignes de semis | 2 | 2 | - Rectitude des lignes de semis | C/P |
| 5.2 Réaliser les écartements de semis | 3 | 3 | - Ecartements homogènes entre poquets | C/P |
| 5.3 Réaliser les poquets de semis | 2 | 2 | - Profondeur homogène des poquets | P |
| 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | 1 | 1 | - Conditions et méthodes de traitement | C |

| | | | | |
|---|-----------|-----------|--|-----|
| 5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) | 1 | 1 | - Graines introduites dans les poquets | P |
| 5.6 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis | 1 | 1 | - Poquets recouverts de terreau | P |
| <i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i> | | | | |
| T6. Entretien le champ | 10 | 10 | | |
| 6.1 Evaluer la levée des plantules | 1 | 1 | - Respect de l'exactitude du nombre de plants par parcelle (densité optimale suivant la variété) | P |
| 6.2 Surveiller le champ et la clôture | 1 | 1 | - Respect des heures de gardiennage | P |
| 6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage | 4 | 5 | - Etat du champ (niveau de désherbage et homogénéité de l'opération) | C/P |
| 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | 3 | 2 | - Nature, quantité et doses des engrais | C/P |
| 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | 1 | 1 | - Besoins en eau des plants durant tout le cycle de production de l'arachide | C/P |
| T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants | 8 | 8 | | |
| 7.1 Assurer le contrôle des plants | 1 | 1 | - Méthodes de détection des maladies | C |
| 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | 2 | 2 | - Prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution | C/P |
| 7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques | 1 | 2 | - Causes, incidences et sévérité des attaques | C |
| 7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements | 1 | 1 | - Nature, quantité et doses des produits phytosanitaires | C |
| 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | 2 | 3 | - Moyens et techniques de traitement des maladies et ravageurs | P |
| 7.6 Nettoyer le matériel utilisé | 1 | 1 | - Etat de propreté du matériel | P |
| <i>Sous-module 2.4 : Epuration</i> | | | | |

| | | | | |
|---|-----------|-----------|---|-----|
| T8 Assurer l'épuration | 6 | 6 | - | |
| 8.1 Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte | 1 | 1 | - Morphologie et physiologie des plantes | C |
| 8.2 Déterminer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier | 1 | 1 | - Conformité des plantes en production à celle de la plante à multiplier | C |
| 8.3 Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier | 1 | 1 | - Moyens et méthodes d'identification des plants non conforme | C |
| 8.4 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier | 2 | 2 | - Moyens et techniques d'épuration des plantes non conforme | P |
| 8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables | 1 | 1 | - Moyens et techniques d'épuration des plantes malades | P |
| <i>Sous-module 2.5 : Opération de la récolte</i> | | | | |
| T9. Assurer la récolte | 10 | 13 | | |
| 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | 2 | 3 | - Etat de physiologique de maturité de la plante et de la gousse d'arachide | C/P |
| 9.2 Arracher les plants | 4 | 5 | - Plants d'arachide fauchés | P |
| 9.3 Secouer les plants | 1 | 1 | - Gousses d'arachide débarrassées de la terre | P |
| 9.4 Etaler les plants arrachés | 1 | 1 | - Mise en position étalé des plants | P |
| 9.5 Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours | 1 | 2 | - Plants ressuyés | P |
| 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | 1 | 1 | - Moyens et conditions de transport | C/P |
| <i>Sous-module 2.6 : Opération post-récolte</i> | | | | |
| T10. Assurer la post-récolte | 18 | 14 | | |
| 10.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) | 4 | 2 | - Moyens et techniques d'égoussage | P |

| | | | | |
|---|-----------|-----------|--|-----|
| 10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée | 2 | 2 | - Etat propre des bâches et de l'aire de séchage | C/P |
| 10.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné | 2 | 1 | - Moyens et méthodes de conditionnement des gousses en sac | P |
| 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | 3 | 3 | - Méthodes et conditions de stockage | C/P |
| 10.5 Contrôler la qualité des gousses stockées | 2 | 1 | - Techniques de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage et précautions à prendre | C |
| 10.6 Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de la vente | 5 | 5 | - Moyens et technique (s) de décortilage des gousses et de tri des graines | P |
| <i>Sous-module 2.7 : Assurer la démarche de certification des semences</i> | | | | |
| T11 Assurer la démarche de certification des semences | 10 | 10 | | |
| 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | 2 | 2 | - Législation et déclaration de l'activité semencière | C |
| 11.2 Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte) | 2 | 1 | - Calendrier d'audit et d'inspection | C |
| 11.3 Subir l'audit de certification | 2 | 2 | - Respect de la présence sur le site de production lors de l'audit et des inspections | P |
| 11.4 Appliquer les consignes des contrôleurs semenciers | 1 | 2 | - Respect des consignes des contrôleurs semenciers | P |
| 11.5 Suivre les analyses d'échantillons de semences prélevés par les contrôleurs semenciers | 1 | 1 | - Normes et critères d'une bonne semence | C |
| 11.6 Acquérir la certification de semences | 2 | 2 | - Certification des semences | C |
| <i>Sous-module 2.8 : Assurer le traitement et le conditionnement des semences</i> | | | | |
| T12 Assurer le traitement et le conditionnement des semences | 10 | 10 | | |
| 12.1 Réaliser le criblage des semences | 2 | 2 | - Moyens et techniques de criblage de semences | P |

| | | | | |
|--|----------|----------|--|-----|
| 12.2 Réaliser le tararage des semences | 1 | 1 | - Moyens et techniques de tarage de semences | P |
| 12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts) | 2 | 2 | - Moyens et méthodes de conditionnement de semences | C/P |
| 12.4 Etablir l'étiquetage des semences (origine du lot, année, niveau de multiplication, poids, et traitement) | 2 | 2 | - Normes et méthodes d'étiquetage | C |
| 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | 2 | 2 | - Méthodes et conditions de stockage | C/P |
| 12.6 Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks | 1 | 1 | - Moyens de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage et précautions à prendre | C |
| <i>Sous-module 2.8: Application des rudiments d'hygiène corporel, matériel et de l'environnement</i> | | | | |
| T13. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | 5 | 6 | | |
| 13.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle | 1 | 1 | - Utilisation des outils et tenues d'hygiène corporelle | C |
| 13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez | 1 | 1 | - Port des bonnets, des tenues de travail et des cache-nez | P |
| 13.3 Nettoyer le matériel agricole | 1 | 1 | - Matériel agricole nettoyé | P |
| 13.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage | 1 | 2 | - Méthode de nettoyage des aires de post récolte et de stockage | P |
| 13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | 1 | 1 | - Techniques de désinfection des aires de post récolte et de stockage | P |
| <i>Sous-module 2.9: Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i> | | | | |
| T11. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures | 6 | 6 | | |
| 14.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements | 1 | 1 | - Fiche d'entrée de matériel/ équipements | P |

| | | | | |
|---|------------|------------|---|---|
| 14.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements | 1 | 1 | - Etat du matériel/ équipements | C |
| 14.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin | 1 | 1 | - Calendrier de réparation des équipements | C |
| 14.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements | 1 | 1 | - Fiche de sortie de matériel/ équipements | P |
| 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation | 1 | 1 | - Propriété du matériel, des équipements et infrastructures | P |
| 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | 1 | 1 | - Matériel/ équipements rangé | P |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **conduire une exploitation de production de semences d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Éléments de connaissances | Pondération % |
|---|---|---------------|--|---------------|
| <i>Sous-module 2.1 : Acquisition de la semence de base</i> | | 3 | | 3 |
| T4. Acquérir la semence de base | | 3 | | 3 |
| 4.1 Choisir la variété à multiplier désirée et propice à l'environnement de production | - Variétés cultivées d'arachide | 1 | - Critères de choix d'une variété (adaptée, utile, rentable...) | 1 |
| 4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semence | - Qualité et quantité de semences | 1 | - Respect des normes de qualité et de la quantité de semences, à l'ha | 1 |
| 4.3 Assurer la vérification de la certification des semences | - Certification semencière et modalités d'achat de semences | 1 | - Certificat et fiche technique de semences et prix d'achat de semences certifiées | 1 |
| <i>Sous-module 2.2 : Semis</i> | | | | |
| T5. Réaliser le semis | | 3 | | 3 |
| 5.1 Tracer les lignes de semis | - Technique de traçage homogène des lignes | 1 | - Moyens et conditions de traçage des lignes de semis | 1 |
| 5.2 Réaliser les écartements de semis | - Ecartements entre poquets de semis | 1 | - Respect de la densité de semis à l'ha | 1 |
| 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | - Conditions et méthodes de traitement | 1 | - Respect de doses de produits de traitement de semences ou de poquets | 1 |
| <i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i> | | 8 | | 8 |
| T6. Entretenir le champ | | 4 | | 4 |
| 6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage | - Moyens et condition de réalisation des opérations de sarclage-binage-désherbage | 2 | - Respect de la périodicité des opérations de sarclage-binage-désherbage | 2 |

| | | | | |
|---|--|----------|--|----------|
| 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | - Nature, quantité et doses des engrais | 1 | - Application des doses et de bonnes pratiques de traitement fertilisants | 1 |
| 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | - Besoins en eau des plants durant tout le cycle de production de l'arachide | 1 | - Profil hydrique du sol | 1 |
| T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants | | 4 | | 4 |
| 7.1 Assurer le contrôle des plants | - Méthodes de détection des maladies et ravageurs | 1 | - Symptômes des maladies et ravageurs | 1 |
| 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | - Prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution | 1 | - Prévention culturale et génétique des maladies et ravageurs et mesures de précaution | 1 |
| 7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques | - Incidences et sévérité des attaques | 1 | - Détermination du seuil d'incidences et de sévérité des attaques | 1 |
| 7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements | - Nature, quantité et doses des produits phytosanitaires | 1 | - Connaissance des produits phytosanitaires et outils de traitement phytosanitaires | 1 |
| 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | - Techniques et conditions de traitement des maladies | 1 | - Consignes de sécurité et d'utilisation des produits pour le traitement des plants | 1 |
| Sous-module 2.4 : Epuraton | | 2 | | 2 |
| T8 Assurer l'épuration | | 2 | | 2 |
| 8.1 Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte | - Morphologie de la plante à différentes phases de croissance | 1 | - Paramètre de morphologie de la plante (Port de la plante, couleur, forme des feuilles, hauteur de la plante etc) | 1 |
| 8.2 Déterminer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier | - Morphologie comparative | 1 | - Traits distinctifs entre plantes de différentes variétés | 1 |
| <i>Sous-module 2.5: Opération de la récolte</i> | | 2 | | 2 |
| T9. Assurer la récolte | | 2 | | 2 |

| | | | | |
|---|---|----------|---|----------|
| 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | - Cycle variétal et état physiologique de la plante | 1 | - Durée du cycle variétal et critères de maturité de la plante et de la gousse | 1 |
| 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | - Technique de transport | 1 | - Moyens et conditions de transport | 1 |
| <i>Sous-module 2.6 : Opération post-récolte</i> | | | | |
| T10. Assurer la post-récolte | | 4 | | 4 |
| 10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée | - Technique et moyens de séchage | 2 | - Application des bonnes pratiques de séchage | 2 |
| 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | - Méthodes et conditions de stockage | 1 | - Type de sac, de palettes et conditions de stockage adéquats | 1 |
| 10.5 Contrôler la qualité des gousses stockées | - Techniques de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage | 1 | - Respect des mesures de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage | 1 |
| <i>Sous-module 2.7: Démarche de certification des semences</i> | | | | |
| T11 Assurer la démarche de certification des semences | | 2 | | 2 |
| 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | - Déclaration de l'activité et préparation de la certification | 1 | - Lettre de déclaration de l'activité de producteur de semences | 1 |
| 11.2 Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte) | - Demande d'audit | 1 | - Lettre de demande d'audit | 1 |
| <i>Sous-module 2.8</i> | | | | |
| T12 Assurer le traitement et le conditionnement des semences | | 3 | | 3 |
| 12.1 Réaliser le criblage des semences | - Méthodes et outils de criblage | 1 | - Application des bonnes pratiques de criblage | 1 |
| 12.4 Etablir l'étiquetage des semences | - Notions d'étiquetage | 1 | - Normes d'étiquetage (origine du lot, année, niveau de multiplication, poids, et traitement) | 1 |

| | | | | |
|--|---|-----------|--|-----------|
| 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | - Méthodes et conditions de stockage | 1 | - Type de sac, de palettes et magasin et conditions de stockage adéquats | 1 |
| 12.6 Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks | - Techniques de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage | | - Respect des mesures de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage | |
| <i>Sous-module 2.9 Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental</i> | | 1 | | 1 |
| T13. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | | 1 | | 1 |
| 13.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle | - Normes, outils et tenues d'hygiène corporelle | 1 | - Types d'outils et de tenues d'hygiène corporelle | 1 |
| <i>Sous-module 2.10 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i> | | 2 | | 2 |
| T14. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures | | 2 | | 2 |
| 14.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements | - Etat du matériel/ équipements | 1 | - Opérationnalité du matériel/ équipements | 1 |
| 14.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin | - Calendrier de réparation des équipements | 1 | - Contenu du calendrier de réparation des équipements | 1 |
| TOTAL POIDS | | 30 | | 30 |

Forme d'évaluation : L'examinateur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques.

Tableau de spécification (épreuve pratique)

| Objets d'évaluation possibles | Stratégie d'évaluation PS ou PT | Aspects observables | Pond % | Éléments critères | Pond % |
|--|---------------------------------|--|----------|---|----------|
| <i>Sous-module 2.1 : Préparation de la semence</i> | | | | | |
| T4. Préparer la semence | | | 3 | | 3 |
| 4.4 Acheter la semence | PT | - Modalités d'achat de semences | 1 | - Prix et qualité de semences respectant les normes | 1 |
| 4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis | PT | - Conditions de stockage des semences | 1 | - Qualité saine de semences stockées | 1 |
| 4.6 Réaliser la préparation des semences | PT | - Semences préparées et prétraitées | 1 | - Exactitude de la dose de produit et quantité de semences à l'ha | 1 |
| <i>Sous-module 2.2 : Semis</i> | | | | | |
| T5. Réaliser le semis | | | 8 | | 8 |
| 5.1 Tracer les lignes de semis | PT | - Ecartement homogènes entre lignes | 1 | - Rectitude des lignes tracées | 1 |
| 5.2 Réaliser les écartements de semis | PT | - Ecartement homogène des poquets | 3 | - Respect de l'écartement entre poquets | 3 |
| 5.3 Réaliser les poquets de semis | PT | - Profondeur des poquets | 1 | - Respect de la profondeur des poquets (5 cm) | 1 |
| 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | PT | - Mélange de semence et de produit de traitement | 1 | - Semences ou poquets enrobés de produits | 1 |
| 5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) | PT | - Outil et technique de semis | 1 | - Respect du nombre de graine (1) dans chaque poquet | 1 |
| 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis | PT | - Poquets recouverts de terreau | 1 | - Respect de l'enfouissement des graines dans les poquets | 1 |
| <i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i> | | | | | |
| T6. Entretien le champ | | | 8 | | 8 |
| 6.1 Evaluer la levée des plantules | PS | - Technique de comptage de plants par parcelles | 1 | Respect de la densité de plants après semis | 1 |
| 6.2 Surveiller le champ et la clôture | PT | - Gardiennage du champ et de la clôture | 1 | Respect des heures de gardiennage | 1 |
| 6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage | PT | - Physionomie du champ (Niveau d'enherbement etc.) | 3 | Le champ est désherbé, sarclé et biné suivant le calendrier | 3 |

| | | | | | |
|---|----|---|-----------|---|-----------|
| 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | PS | - Application des techniques d'utilisation et d'application des engrais | 2 | Les engrais sont bien épandus à la bonne date et à la bonne dose | 2 |
| 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | PS | - Moyens et condition d'irrigation | 1 | Respect du calendrier d'irrigation et des besoins en eau durant le cycle de l'arachide | 1 |
| T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants | | | 4 | | 4 |
| 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | PS | - Causes des attaques des maladies et ravageurs sur les plants | 1 | - Respect des principes de prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution | 1 |
| 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | PS | - Moyens et méthode de lutte contre les maladies et ravageurs | 2 | - Traitement phytosanitaires sont faits selon les prescriptions | 2 |
| 7.6 Nettoyer le matériel utilisé | PT | - Propreté du matériel | 1 | - Etat de propreté du matériel utilisé | 1 |
| <i>Sous-module 2.4 : Epuration</i> | | | | | |
| T8 Assurer l'épuration | | | 3 | | 3 |
| 8.3 Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier | PS | - Moyens et méthode d'identification des plants non-conforme | 1 | - Observation des critères morphologiques distinctifs des plantes | 1 |
| 8.4 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier | PT | - Etat de pureté variétale des parcelles | 1 | - Parcelles aux plantes conforme à la variété à multiplier | 1 |
| 8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables | PT | - Etat des plantes en parcelles | 1 | - Parcelles aux plantes saines | 1 |
| <i>Sous-module 2.5 : Opération de la récolte</i> | | | | | |
| T9. Assurer la récolte | | | 10 | | 10 |
| 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | PT | - Etat de la plante et de la gousse d'arachide | 2 | - Jaunissement de la plante et couleur interne noire du péricarpe de la gousse d'arachide | 2 |
| 9.2 Arracher les plants | PT | - Etat des plants fauchés | 4 | - Gousses entièrement déterrées | 4 |
| 9.3 Secouer les plants | PT | - Etat des plants secoués | 1 | - Etat des gousses d'arachide débarrassées de la terre | 1 |

| | | | | | |
|---|----|--|-----------|---|-----------|
| 9.4 Etaler les plants arrachés | PT | - Etalage des plants | 1 | - Respect de la mise en position étalée (ou en bottes) des plants | 1 |
| 9.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours | PT | - Etat des plants ressuyés | 1 | - Temps et état de ressuyage optimal des plants | 1 |
| 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | PT | - Moyens et conditions de transport | 1 | - Disposition des plants et propreté du matériel logistique | 1 |
| <i>Sous-module 2.6 : Opération post-récolte</i> | | | | | |
| T10. Assurer la post-récolte | | | 15 | | 15 |
| 10.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) | PT | - Etat des gousses | 2 | - Absence d'impureté sur les gousses | 2 |
| 10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée | PT | - Etat propre des bâches et de l'aire de séchage et état sec des gousses | 3 | - Propreté des bâches et de l'aire de séchage | 1 |
| | | | | - Etat sec des gousses | 2 |
| 10.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné | PT | - Etat de conditionnement des gousses en sac | 2 | - Fermeture de sac à gousses | 2 |
| 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | PT | - Modalités de stockage | 3 | - Mise en place des palettes dans un magasin propre | 1 |
| | | | | - Respect de la disposition des sacs sur des palettes | 2 |
| 10.6 Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de l'audit ou de certification des semences | PT | - Etat et qualité des graines issues du décortilage | 5 | - Taux de décortilage supérieur à 95 % | 4 |
| | | | | - Absence des impuretés | 1 |
| <i>Sous-module 2.7 : Démarche de certification des semences</i> | | | | | |
| T11 Assurer la démarche de certification des semences | | | 5 | | 5 |
| 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | PS | - Déclaration de l'activité de production de semences | 2 | - Lettre de déclaration et lettre de demande | 2 |
| 11.3 Subir l'audit de certification | PS | - Déroulement de l'audit | 2 | - Rapport d'audit et mise en œuvre des actions correctives | 2 |

| | | | | | |
|--|----|---|----------|--|----------|
| 11.6 Acquérir la certification de semences | PT | - Délivrance du certificat | 1 | - Certificat disponible | 1 |
| <i>Sous-module 2.8 : Traitement et conditionnement des semences</i> | | | | | |
| T12 Assurer le traitement et le conditionnement des semences | | | 6 | | 6 |
| 12.1 Réaliser le criblage des semences | PT | - Etat des graines semences | 1 | - Semences homogènes et criblées | 1 |
| 12.2 Réaliser le tararage des semences | PT | - Physionomie des semences | 1 | - Absence d'impureté | 1 |
| 12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts) | PT | - Etat de conditionnement des semences | 1 | - Etat de fermeture des sacs ou de fûts contenant des semences | 1 |
| 12.4 Etablir l'étiquetage des semences | PT | - Normes de l'étiquetage | 2 | - Inscriptions portées sur l'étiquette | 2 |
| 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | PT | - Modalités de stockage et de conservation | 1 | - Respect des conditions de stockages des semences d'arachide | 1 |
| <i>Sous-module 2.9 : Application des rudiments d'hygiène corporel, matériel et de l'environnement</i> | | | | | |
| T13. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | | | 4 | | 4 |
| 13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez | PT | - Port des bonnets, de tenues de travail et des cache-nez | 1 | - Respect du port des bonnets, des tenues de travail et des cache-nez | 1 |
| 13.3 Nettoyer le matériel agricole | PT | - Etat du matériel agricole | 1 | - Propreté du matériel agricole | 1 |
| 13.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage | PT | - Etat des aires de post récolte et de stockage | 1 | - Propreté des aires de post récolte et de stockage | 1 |
| 13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | PS | - Techniques de désinfection des aires de post récolte et de stockage | 1 | - Respect des principes de désinfection des aires de post récolte et de stockage | 1 |
| <i>Sous-module 2.10 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i> | | | | | |
| T14. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures | | | 4 | | 4 |
| 14.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements | PT | - Fiche d'entrée de matériel/ équipements | 1 | - Exhaustivité et conformité de l'information | 1 |

| | | | | | |
|---|----|--|-----------|---|-----------|
| 14.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements | PT | - Fiche de sortie de matériel/ équipements | 1 | - Exhaustivité et conformité des renseignements | 1 |
| 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure après utilisation | PT | - Etat du matériel, des équipements et infrastructures | 1 | - Propreté du matériel, des équipements et infrastructures | 1 |
| 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | PT | - Etat de rangement du Matériel/ équipements | 1 | - Qualité de la disposition du Matériel/ équipements rangés | 1 |
| TOTAL POIDS | | | 70 | | 70 |

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

| | | | |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : Conduire une exploitation de production d'arachide | | | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | | Résultat : |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Echec |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| Sous-compétence 1 : Préparer la semence | | | |
| 4.4 Acheter la semence de base | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Qualité de semences respectant les normes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Qualité saine des semences stockées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 4.4 Réaliser la préparation des semences | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Exactitude de la dose de produit de traitement et de la quantité de semences à l'ha | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 2 : Réaliser le semis | | | |
| 5.1 Tracer les lignes de semis | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Rectitude des lignes de semis tracées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 5.2 Réaliser les écartements de semis | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de l'écartement entre poquets | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 3 |
| 5.3 Réaliser les poquets de semis | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de la profondeur des poquets | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Semences ou poquets enrobés de produits | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect du nombre de graine par poquet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de l'enfouissement des graines dans les poquets | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 3 : Entretenir le champ | | | |
| 6.1 Evaluer la levée des plantules | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de la densité de plants après semis/ (Re-semis éventuel) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 6.2 Surveiller le champ et la clôture | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des heures de gardiennage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 6.3 Réaliser les sarclage-binage-dés herbage | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Le champ est dés herbé, sarclé et biné suivant le calendrier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 3 |
| 6.4 Réaliser les traitements fertilisants | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Les engrais sont bien épandus à la bonne date et à la bonne dose | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 6.5 Réaliser l'irrigation au besoin | | | |

| | | | |
|--|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : <i>Conduire une exploitation de production d'arachide</i> | | | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | | Résultat : |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Echec |
| Eléments observables | Oui | Non | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect du calendrier d'irrigation et des besoins en eau des plants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Faire le suivi phytosanitaire des plants | | | |
| 7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des principes de prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque) | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Traitement phytosanitaires sont faits selon les prescriptions | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 7.6 Nettoyer le matériel utilisé | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> État de propreté du matériel utilisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 4 : Assurer l'épuration | | | |
| 8.3 Eliminez les plantes différentes de la variété à multiplier | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Les plantes différentes de la variété à multiplier sont éliminées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 8.4 Eliminez les plantes malades et indésirables | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Les plantes malades et indésirables sont éliminées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 8.5 Eliminez les plantes malades et indésirables | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Parcelles aux plantes saines | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 5: Assurer la récolte | | | |
| 9.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de la date de récolte | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 9.2 Arracher les plants | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Gousses entièrement déterrées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 4 |
| 9.3 Secouer les plants | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Etat des gousses d'arachide débarrassées de la terre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 9.4 Etaler les plants arrachés | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect de la mise en position étalée ou en bottes des plants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 9.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Etat des plants ressuyés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 9.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Moyens et conditions de transport | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 6 : Assurer la post-récolte | | | |
| 10.1 Réaliser l'égooussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Absence d'impureté sur les gousses | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 10.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Propreté des bâches et de l'aire de séchage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |

| | | | |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : <i>Conduire une exploitation de production d'arachide</i> | | | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | | Résultat : |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Echec |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| 10.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné | | | |
| • Etat sec des gousses | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| • Fermeture de sac à gousses | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 10.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé | | | |
| • Mise en place des palettes dans un magasin propre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| • Respect de la disposition des sacs sur des palettes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 10.6 Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de la vente | | | |
| • Taux de décortilage supérieur à 95 % | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 4 |
| • Absence des impuretés après tri | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 7 : Assurer la démarche de certification des semences | | | |
| 11.1 Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences | | | |
| • Lettre de déclaration et de demande faite | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 11.3 Subir l'audit de certification | | | |
| • Actions correctives d'audit mises en œuvre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 11.6 Acquérir la certification de semences | | | |
| • Certificat de semences acquis | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 8 : Assurer le traitement et le conditionnement des semences | | | |
| 12.1 Réaliser le criblage des semences | | | |
| • Etat homogène des semences criblées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 12.2 Réaliser le tarage des semences | | | |
| • Absence d'impureté dans le lot de semences | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 12.3 Conditionner les semences (en sacs ou fûts) | | | |
| • Etat de conditionnement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 12.4 Etablir l'étiquetage des semences | | | |
| • Respect des inscriptions portées sur l'étiquette | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 12.5 Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé | | | |
| • Respect des modalités et conditions de stockage et de conservation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 9 : Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental | | | |
| 13.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez | | | |
| • Conformité du port des bonnets, des tenues de travail et des cache-nez | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 13.3 Nettoyer le matériel agricole | | | |
| • Propreté du matériel agricole | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 13.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage | | | |
| • Propreté des aires de post récolte et de stockage propre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |

| | | | |
|--|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : <i>Conduire une exploitation de production d'arachide</i> | | | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | Résultat : | |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Echec |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| 13.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des principes de désinfection du matériel de transport, des aires de post récolte et de stockage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| Sous-compétence 10 : Entretenir le matériel, les équipements et infrastructures | | | |
| 14.1 Enregistrer les entrées et sorties de matériel/ équipements | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Exhaustivité et conformité de l'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> État de propreté du matériel, des équipements et des infrastructures | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 14.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Propreté du matériel, des équipements et infrastructures | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| 14.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Etat de rangement adéquat du Matériel/ équipements | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 1 |
| | | | / 70 |
| Seuil de réussite | | | 56 points |
| Règle de verdict : Néant | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la production de semences d'arachide dans une exploitation agricole**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de production de semences d'arachide dans une exploitation agricole** C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

3.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production de semences d'arachide

Titre de module : Gestion d'une exploitation de production d'arachide

| Eléments de formation | Apprentissage % | Evaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|---|-----------------|--------------|--|-----------------------|
| <i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une campagne de production d'arachide</i> | 25 | 25 | | |
| T15. Elaborer un plan de campagne de production | 25 | 25 | | |
| 15.1 Fixer les objectifs de production | 5 | 5 | - Objectifs et résultats de production | C |
| 15.2 Estimer les besoins de production dans le temps | 7 | 7 | - Besoins d'une exploitation agricole de production d'arachide | C |
| 15.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation | 3 | 3 | - Fiscalité | C |
| 15.4 Élaborer un programme des activités | 5 | 5 | - Programme d'activités | C |
| 15.5 Etablir le bilan annuel des activités | 5 | 5 | - Etablissement d'un bilan d'activités | C |
| <i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide</i> | 30 | 30 | | |
| T16 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide | 15 | 15 | | |
| 16.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation | 5 | 5 | - Principes de remplissage des outils de gestion (hebdomadaire et mensuel) | C |
| 16.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole | 5 | 5 | - Outils de gestion techniques des activités hebdomadaires | C |
| 16.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole | 5 | 5 | - Outils de gestion techniques des activités mensuelles | C |
| T17 Elaborer des comptes d'exploitation | 15 | 15 | | |
| 17.1 Calculer les couts de revient des produits | 4 | 4 | - Calcul des couts de revient d'un produit | |

| | | | | |
|---|-----------|-----------|---|---|
| 17.2 Déterminer les recettes et les dépenses | 3 | 3 | - Détermination des recettes et dépenses | |
| 17.3 Etablir un compte d'exploitation | 5 | 5 | - Elaboration d'un compte d'exploitation prévisionnel | |
| 17.4 Analyser le compte d'exploitation | 3 | 3 | - Evaluation du compte d'exploitation | |
| T18. Tenir une comptabilité simplifiée | 20 | 20 | | |
| 18.1 Etablir une facture/reçu | 2 | 2 | - Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture) | C |
| 18.2 Etablir un bon de commande | 2 | 2 | - Outils de commande en comptabilité simplifiée | C |
| 18.3 Tenir un cahier de caisse et de banque | 2 | 2 | - Tenue et mise à jour des documents de caisse et de banque | C |
| 18.4 Classer les pièces comptables | 2 | 2 | - Classement des pièces comptables | C |
| 18.5 Dresser le bilan du compte d'exploitation simplifié | 4 | 4 | - Eléments d'un plan d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge) | C |
| 18.6 Dresser le bilan d'activités | 5 | 5 | - Bilan financier et analyse et analyse de résultats | C |
| T19. Gérer un stock d'intrants, de produits et de matériel de l'exploitation | 10 | 5 | | |
| 19.1 Enregistrer les entrées | 2 | 1 | - Enregistrement des données de stocks (entrées) | C |
| 19.2 Enregistrer les sorties | 2 | 1 | - Enregistrement des données de stocks (sorties) | C |
| 19.3 Suivre le stock | 3 | 2 | - Paramètres de suivi des stocks | C |
| 19.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie d'intrants, de produits et de matériel | 3 | 1 | - Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit | C |
| <i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> | 15 | 15 | | |
| T20. Gérer une équipe de travail | 15 | 15 | | |

| | | | | |
|---|------------|------------|---|---|
| 20.1 Remplir un registre de pointage | 2 | 2 | - Fichier du personnel : tenue et mise à jour | C |
| 20.2 Assurer la répartition des tâches | 4 | 4 | - Préparation et répartition de travail | C |
| 20.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité | 2 | 2 | - Santé et sécurité au travail : mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation agricole | C |
| 20.4 Faire respecter les consignes de travail | 3 | 3 | - Règles de fonctionnement | C |
| 20.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe | 2 | 2 | - Gestion des conflits | C |
| 20.6 Assurer le paiement et les règles de législation du travail | 2 | 2 | - Paiement et contrat légal de travail établis | C |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Gérer une exploitation de production de semences d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Eléments de connaissances | Pondération % |
|---|--|---------------|--|---------------|
| <i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production agricole</i> | | 25 | | 25 |
| T15. Elaborer un plan de campagne de production | | 25 | | 25 |
| 15.1 Fixer les objectifs de production | - Objectifs et résultats de production | 5 | - Tableau des descriptions de la vision, des objectifs et des résultats | 5 |
| 15.2 Estimer des besoins dans le temps | - Besoins d'une exploitation de production d'arachide | 3 | - Recueil des besoins d'une exploitation de production d'arachide | 3 |
| 15.3 Elaborer un budget cohérent | - Notions et techniques d'élaboration d'un budget | 5 | - Maîtrise des valeurs de charges et imprévues d'une exploitation agricole | 5 |
| 15.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation | - Fiscalité | 2 | - Montants des taxes d'activités de production d'une exploitation agricole | 2 |
| 15.4 Élaborer un programme des activités | - Programme d'activités | 5 | - Calendrier d'exécution annuel des activités | 5 |
| 15.5 Établir le bilan annuel des activités | - Etablissement d'un bilan d'activités | 5 | - Bilan de résultat technique annuel des activités | 5 |
| <i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide</i> | | 35 | | 35 |
| T16 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide | | 15 | | 15 |
| 16.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation | Principes de remplissage des outils de gestion d'une exploitation agricole | 5 | - Types d'outils en place | 2 |
| | | | - Documentation des outils techniques d'une exploitation agricole | 3 |
| 16.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole | Bilan technique des activités hebdomadaires | 5 | - Types d'outils de bilan hebdomadaire des activités | 5 |
| 16.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole | Bilan technique des activités mensuelles | 5 | - Type d'outils de bilan mensuel des activités | 5 |

| | | | | |
|---|---|-----------|---|-------------|
| T17 Elaborer un compte d'exploitation | | 20 | | 20 |
| 17.1 Calculer les couts de revient des produits | Calcul des couts de revient d'un produit | 5 | - Cout des investissements - Cout du fonctionnement - Cout des marges | 2 2 1 |
| 17.2 Déterminer les recettes et les dépenses | Détermination des recettes et dépenses | 5 | - Valeur de recettes et cout de dépenses | 5 |
| 17.3 Etablir un compte d'exploitation | Elaboration d'un d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge) | 5 | - Charges directes de production | 5 |
| 17.4 Analyser le compte d'exploitation | Evaluation du compte d'exploitation | 5 | - Marge bénéficiaire d'un compte d'exploitation | 5 |
| <i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production agricole</i> | | 25 | | 25 |
| T18. Tenir une comptabilité simplifiée | | 20 | | 20 |
| 18.1 Etablir une facture/reçu | Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture) | 2 | - Normes d'un reçu - Normes d'une facture | 1 1 |
| 18.2 Etablir un bon de commande | Outils de commande en comptabilité simplifiée | 2 | - Normes d'un bon de commande | 2 |
| 18.3 Tenir un cahier de caisse et de banque | Documents de caisse et de banque | 4 | - Tenue du cahier de caisse et de banque | 4 |
| 18.4 Classer les pièces comptables | Classement des pièces comptables | 2 | - Classement des pièces comptables | 2 |
| 18.5 Dresser le bilan d'un compte d'exploitation simplifié | Elaboration d'un d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge) | 8 | - Charges directes de production | 2 |
| | | | - Charges générales ou de fonctionnement | 2 |
| | | | - Tableau de résultats | 4 |
| 18.6 Dresser le bilan d'activités | Bilan financier et analyse et analyse de résultats | 2 | - Contenu d'un bilan financier | 2 |
| T19. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation | | 5 | | 5 |
| 19.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits | Estimations des besoins d'intrants, de produits et matériel | 1 | - Quantité et qualité des besoins d'exploitation en stock | 1 |
| 19.2 Enregistrer les entrées | Enregistrement des données de stocks (entrées) | 1 | - Conformité des écritures (entrées) | 1 |
| 19.3 Enregistrer les sorties | Enregistrement des données de stocks (sorties) | 1 | - Conformité des écritures (sorties) | 1 |
| 19.4 Suivre le stock | Paramètres de suivi des stocks | 2 | - Inventaire des stocks | 2 |

| | | | | |
|---|---|------------|--|------------|
| 19.5 Etablir un bon d'entrée ou de sortie | Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit | 1 | - Bordereaux d'entrée et de sortie de produits | 1 |
| <i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production agricole</i> | | 15 | | 15 |
| T20. Gérer une équipe de travail | | 15 | | 15 |
| 20.1 Remplir un registre de pointage | Registre du personnel | 2 | - Tenue du registre du personnel | 3 |
| 20.2 Assurer la répartition des tâches | Préparation et répartition de travail | 4 | - Fiche de répartition des tâches | 5 |
| 20.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité | Santé et sécurité au travail : | 2 | - Respect des consignes de sécurité et des règles d'hygiène | 2 |
| 20.4 Faire respecter les consignes de travail | Règles de fonctionnement | 3 | - Respect des consignes et du règlement intérieur | 3 |
| 20.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe | Gestion du personnel | 2 | - Absence de conflits | 2 |
| 20.6 Assurer le paiement et les règles de législation du travail | Modalités de paiement et conditions de contrat de la main d'œuvre | 2 | - Exactitude de la fiche de paie et contrat légal de travail | 2 |
| TOTAL POIDS | | 100 | | 100 |
| Observation : Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation | | | | |

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

Le module de gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide ne comporte pas d'épreuve pratique.

3.4 Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production de semences d'arachide

Titre de module : vente des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide

| Éléments de formation | Apprentissage % | Évaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|---|-----------------|--------------|--|-----------------------|
| T21. Prospecter le marché | 25 | 25 | | |
| 21.1 Rechercher les informations sur les prix | 5 | 5 | - Fixation des prix de produits | C |
| 21.2 Identifier des clients et marchés potentiels | 5 | 5 | - Clients, marchés et concurrents potentiels | C/P |
| 21.3 Dresser la liste des clients et marchés | 5 | 5 | - Liste des clients et marchés | C |
| 21.4 Etablir un calendrier de vente | 10 | 10 | - Période de vente | C/P |
| T22. Ecouler (vendre) les produits | 25 | 25 | | |
| 22.1 Présenter les produits aux acheteurs | 5 | 5 | Promotion de produits | P |
| 22.2 Négocier avec les acheteurs | 5 | 5 | Marketing et négociation de ventes | C |
| 22.3 Effectuer la vente des produits | 5 | 5 | - Négociation de contrats | C/P |
| 22.4 Etablir les documents de vente | 5 | 5 | - contrat, factures, reçus, etc. | C |
| 22.5 Livrer le produit aux clients | 5 | 5 | - Documents de livraison | C |
| T23 Evaluer des ventes | 50 | 50 | | |
| 23.1 Remplir les registres de livraison | 15 | 15 | - Documents de gestion de la vente | C/P |
| 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/ prévues | 20 | 20 | - Bilan des ventes | C |
| 23.3 Apporter les corrections nécessaires | 15 | 15 | - Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels | P |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **vendre les produits d'une exploitation de production de semences d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Eléments de connaissances | Pondération % |
|--|--|---------------|--|---------------|
| T21. Prospecter le marché | | 20 | | 20 |
| 21.1 Rechercher les informations sur les prix | Fixation des prix de produits | 7 | - Paramètres de fixation des prix | 7 |
| 21.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels | Clients, marchés et concurrents potentiels | 5 | - Cartographie des clients, des marchés et concurrents | 5 |
| 21.3 Dresser la liste des clients et marchés | Client et marchés à forte valeur | 3 | - Liste des clients et des marchés | 3 |
| 21.3 Etablir un calendrier de vente | Période de vente | 5 | - Période d'écoulement adapté | 5 |
| T22. Ecouler (vendre) son produit au client | | 15 | | 15 |
| 22.1 Présenter les produits aux partenaires clients | Marketing des produits | 3 | - Promotion des produits | 3 |
| 22.2 Négocier avec les clients | Négociations des prix | 3 | - Information des prix de produits | 3 |
| 22.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats) | Négociation de contrats | 3 | - Types de contrats | 3 |
| 22.2 Transporter le produit | Moyens de transport adaptés au produit | 3 | - Normes de transport | 3 |
| 22.3 Livrer le produit au client | Documents de livraison | 3 | - Bordereau de livraison/cahier de livraison | 3 |
| T23 Evaluer des ventes | | 15 | - | 15 |
| 23.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) | Documents de gestion de la vente | 5 | - Types de documents utilisés | 5 |
| 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues | Bilan des ventes | 10 | - Données de bilan à prendre en compte | 10 |
| TOTAL POIDS | | 50 | | 50 |
| Observation: Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation | | | | |

Tableau de spécification (épreuve pratique)

| Objets d'évaluation possibles | Stratégie d'évaluation PS ou PT | Aspects observables | Pond % | Eléments critères | Pond % |
|---|---------------------------------|--|-----------|--|-----------|
| T21. Prospector le marché | | | 5 | | 5 |
| 21.1 Rechercher les informations sur les prix | PS | Suivi des prix sur le marché | 3 | - Situation des prix selon le marché | 3 |
| 21.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels | PS | Stratégie de vente des concurrents | 2 | - Choix d'une stratégie de vente selon l'analyse du marché | 2 |
| T22. Ecouler (vendre) son produit au client | | | 10 | | 10 |
| 22.1 Présenter les produits aux partenaires clients | PS | Techniques de marketing (communication, promotion) | 5 | - Respect des règles de marketing | 5 |
| 22.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats) | PS | Techniques de négociation (accueil, communication) | 3 | - Respect des règles/techniques de négociation | 3 |
| 22.2 Transporter le produit | PT | Hygiène du matériel de transport | 2 | - Etat de propreté du matériel de transport | 2 |
| T23 Evaluer des ventes | | | 35 | | 35 |
| 23.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) | PT | Conformité des enregistrements | 10 | - Respect des règles d'enregistrement | 10 |
| 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues | PT | Tenue des statistiques de vente (enregistrement) | 10 | - Etat des données statistiques de ventes enregistrées | 10 |
| 23.3 Apporter les corrections nécessaires | PS | Circuits de commercialisation | 5 | - Situation des circuits de distribution sur le marché | 5 |
| | PS | Analyse de l'amélioration des ventes | 10 | - Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation | 10 |
| TOTAL POIDS | | | 50 | | 50 |

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

| | | | |
|---|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : Vente des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide | | Résultat : | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | | |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Echec |
| Signature de l'examineur : | | | |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| Sous-compétence 1 : Prospecter le marché | | | |
| 21.1 Rechercher les informations sur les prix | | | |
| • Situation des prix selon le marché | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| 21.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels | | | |
| • Choix de stratégie de vente selon l'analyse du marché | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 3 |
| Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) son produit au client | | | |
| 22.1 Présenter les produits aux partenaires clients | | | |
| • Respect des règles de marketing | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 22.3 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.) | | | |
| • Respect des règles/ techniques de négociation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 3 |
| 22.4 Transporter le produit | | | |
| • État de propreté du matériel de transport | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 2 |
| Sous-compétence 3 : Evaluer des ventes | | | |
| 23.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) | | | |
| • Respect des règles d'enregistrement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 23.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues | | | |
| • Etat des données statistiques des ventes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 23.3 Apporter les corrections nécessaires | | | |
| • Situation des circuits de distribution sur le marché | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| • Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| | | / 50 | |
| | | Seuil de réussite | |
| | | 40 points | |
| Règle de verdict : Néant | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la commercialisation des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de la commercialisation des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

3.5 Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel

Titre de module : Communication en milieu professionnel

| Éléments de formation | Apprentissage % | Evaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|---|-----------------|--------------|--|-----------------------|
| T24. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires | 100 | 100 | | |
| 24.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation | 15 | 15 | - Communication et Information | C/P |
| 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | 15 | 15 | - Recherche d'informations | C/P |
| 24.3 Participer à des formations continues | 10 | 10 | - Participation aux formations | C |
| 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | 30 | 30 | - Gestion de l'information | P/C |
| 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | 15 | 15 | - Animation des réunions - Participation dans des réunions de travail | P |
| 24.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences | 15 | 15 | - Partage d'expérience de travail | P |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **communiquer en milieu professionnel**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Eléments de connaissances | Pondération % |
|---|------------------------------|---------------|--|---------------|
| T24. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires | | | | |
| 24.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation | Communication et Information | 5 | - Outils et moyens de communication | 5 |
| 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | Recherche d'informations | 5 | - Supports de communication et de recueil d'informations | 5 |
| 24.3 Participer à des formations continues | Participation aux formations | 10 | - Outils d'informations sur les formations | 10 |
| 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | Gestion des informations | 10 | - Outils de production des informations | 5 |
| | | | - Outils de diffusion des informations | 5 |
| TOTAL POIDS | | 30 | | 30 |

Tableau de spécification (épreuve pratique)

| Objets d'évaluation possibles | Stratégie d'évaluation PS ou PT | Aspects observables | Pond % | Eléments critères | Pond % |
|---|---------------------------------|------------------------------------|-----------|--|-----------|
| T24. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires | | | | | |
| 24.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation | PS | Communication avec les partenaires | 10 | - Attitude de communication | 10 |
| 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | PS | Recherche d'informations | 10 | - Utilisation des moyens de communication (téléphone, entretien, exposé, demande écrite) | 10 |
| 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | PS/PT | Gestion de l'information | 20 | - Exploitation des messageries électroniques | 10 |
| | | | | - Ecriture des contenus d'information (communiqué, dépliant, lettre) | 10 |
| 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | PS | Animation d'une réunion | 15 | - Techniques d'animation de réunion | 10 |
| | | | | - Attitude dans l'animation d'une réunion | 5 |
| 24.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences | PS | Partage d'expérience de travail | 15 | - Préparation d'une visite d'échanges | 5 |
| | | | | - Restitution d'une visite d'échange | 10 |
| TOTAL POIDS | | | 70 | | 70 |

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

| | | | |
|--|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Titre du module : <i>Communication en milieu professionnel</i> | | Résultat : | |
| Code du module : | | | |
| Nom et prénom(s) de l'apprenant : | | <input type="checkbox"/> Succès | <input type="checkbox"/> Échec |
| Centre de formation : | | | |
| Date de l'évaluation : | | | |
| Signature de l'examineur : | | | |
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| T24. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires | | | |
| 24.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation | | | |
| • Attitude de communication | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 24.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens | | | |
| • Utilisation des moyens de communication (téléphone, entretien, exposé, demande écrite) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 24.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation | | | |
| • Exploitation des messageries électroniques | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| • Écriture des contenus d'information (communiqué, dépliant, lettre) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 24.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes | | | |
| • Techniques d'animation de réunion | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| • Attitude dans l'animation d'une réunion | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| 24.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences | | | |
| • Préparation d'une visite d'échanges | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 5 |
| • Restitution d'une visite d'échange | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| | | | / 70 |
| | Seuil de réussite | | 56 points |
| Règle de verdict : Néant | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Communication en milieu professionnel**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de communication en milieu professionnel**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

3.6 Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide

Titre de module : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide

| Eléments de formation | Apprentissage % | Evaluation % | Aspects observables ou thèmes de connaissance | Type d'épreuve P ou C |
|---|-----------------|--------------|---|-----------------------|
| T25. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement | 60 | 50 | | |
| 25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation | 20 | 20 | - Technique de reboisement - Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage | P C |
| 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | 10 | 10 | - Prévention des feux de brousse - Techniques de confection de pare-feux | C p |
| 25.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent) | 10 | 10 | - Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs | P |
| 25.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques | 20 | 10 | - Utilisation raisonnée des produits chimiques | C |
| T26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | 40 | 50 | | |
| 26.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage | 5 | 5 | - Mesures de gestion des pâturages | C |
| 26.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ | 20 | 20 | - Production du compost | P |
| 26.3 Utiliser le compost sur les espaces de production | 10 | 15 | - Utilisation du compost | C |
| 26.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques) | 5 | 10 | - Techniques de rétention de la matière organique | C |
| TOTAL | 100 | 100 | | |

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique ; C = connaissances pratiques ou théoriques
- **Renseignements Généraux :** Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

| Objets d'évaluation possibles | Thèmes de connaissances | Pondération % | Eléments de connaissances | Pondération % |
|--|---|---------------|--|---------------|
| T25. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement | | 20 | | 20 |
| 25.1 Réaliser des actions de de protection de sol et de reboisement dans son exploitation | Mesures de protection de l'environnement par le reboisement | 10 | - Types d'arbres à reboiser | 5 |
| | | | - Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique | 3 |
| | | | - Conditions d'abattage des arbres protégés | 2 |
| 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | Prévention des feux de brousse | 5 | - Typologie des feux de brousse | 5 |
| 25.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques | Utilisation des produits chimiques | 5 | - Utilisation raisonnée des pesticides | 5 |
| T26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | | 15 | | 15 |
| 26.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage | Mesures de gestion des pâturages | 5 | - Outils et moyens de gestion des pâturages | 5 |
| 26.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères | Utilisation du compost | 5 | - Règles d'épandage du compost | 5 |
| 26.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques) | Technique de rétention d'eau et de matière organique | 5 | - Facteurs d'évaporation et de lessivage de la matière organique | 5 |
| TOTAL POIDS | | 35 | | 35 |

Tableau de spécification (épreuve pratique)

| Objets d'évaluation possibles | Stratégie d'évaluation PS ou PT | Aspects observables | Pond % | Eléments critères | Pond % |
|---|---------------------------------|---|-----------|---|-----------|
| T25. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement | | | 35 | | 35 |
| 25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation | PT | Technique de reboisement | 10 | - Respect des techniques et normes de reboisement | 10 |
| 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | | Techniques de confection de pare- feux | 10 | - Respect des techniques et normes de confection des pare-feux | 10 |
| 25.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent) | PS/PT | Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs | 15 | - Respect des techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs | 15 |
| T26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | | | 30 | | 30 |
| 26.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme | PS/PT | Techniques de compostage | 20 | - Respect des techniques de production du compost | 10 |
| | | | | - Qualité du compost | 10 |
| 26.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères | PS/PT | Fumure organique | 10 | - Respect des bonnes pratiques d'épandage | 10 |
| TOTAL POIDS | | | 65 | | 65 |

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

| Titre du module <i>Gestion de l'environnement dans une exploitation de production de semences d'arachide</i> Code du module : Nom et prénom(s) de l'apprenant : Centre de formation : Date de l'évaluation : Signature de l'examineur : | | Résultat : <input type="checkbox"/> Succès <input type="checkbox"/> Échec | |
|--|------------------------------|---|------------------|
| Éléments observables | Oui | Non | Résultats |
| T25. Appliquer les bonnes pratiques de protection l'environnement | | | |
| 25.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des techniques et normes de reboisement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 25.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des techniques et normes de confection des pare-feux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 25.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent) | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 15 |
| T26. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation | | | |
| 26.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des techniques de production du compost | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> Qualité du compost | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| 26.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Respect des bonnes pratiques d'épandage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 0 ou 10 |
| | | | / 65 |
| | Seuil de réussite | | 52 points |
| Règle de verdict : Néant | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Gestion de l'environnement dans une exploitation de production de semences d'arachide**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de Gestion de l'environnement dans une exploitation de production de semences d'arachide.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier de **l'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle de **l'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide** définit, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

**PRODUCTEUR (TRICE)
DES SEMENCES D'ARACHIDE**

SECTION 4

**Guide d'organisation
pédagogique et matérielle**



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui d'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources et
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 30-40 apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION

La formation au métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

| N° | COMPETENCES | MODULES |
|-----|---|--|
| C1. | Installer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide |
| C2. | Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Module 2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole - Sous-module 2.1 : Acquisition de semences de base - Sous-module 2.2 : Réalisation des semis - Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire - Sous-module 2.4 : Opérations d'épuration - Sous-module 2.5 : Opérations de la récolte - Sous-module 2.6 Opérations de la post-récolte - Sous-module 2.7 : Assurer la démarche de certification semencière - Sous-module 2.8 : Assurer le conditionnement des semences - Sous-module 2.9 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental - Sous-module 2.10 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures d'une exploitation de production d'arachide |
| C3. | Gérer une exploitation de production de semences d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Module 3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide - Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide - Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide - Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production de semences d'arachide - Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production de semences d'arachide |

| | | |
|------------|--|---|
| C4. | Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole | • Module 4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole |
| C5. | Communiquer en milieu professionnel | • Module 5 : Communication en milieu professionnel |
| C6. | Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | • Module 6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide |
| C7. | Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide | • Module 7 : Montage de projet entrepreneurial de production de semences d'arachide |
| C8. | Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide | • Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide |

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

2.1. Ressources matérielles

2.1.1 *Machinerie, équipements et accessoires*

| N° | Désignation | Spécification | Quantité | Compétences y afférentes |
|------------|--|---|----------|--------------------------|
| 1. | Charrue à socs à 1 versoir à Traction animale | Artisanale avec spécifications adaptés au contexte | 2 | C1, C2, C6 |
| 2. | Charrue à socs à 2 versoirs à Traction animale | Artisanale avec spécifications adaptés au contexte | 2 | C1, C2, C6 |
| 3. | Charrue à atteler au tracteur | Artisanale avec spécifications adaptés au contexte | 2 | C1, C2, C6 |
| 4. | Brouette | Capacité: 50l; bac en tôle de 15/10;brancard à tube de diamètre de 32; roue en caoutchouc increvable; | 5 | C1, C2, C3, C6 |
| 5. | Tracteur et accessoires | Motorisé | 1 | C1, C2, C6 |
| 6. | Motoculteur | Motorisé | 1 | C2, C6 |
| 7. | Herse | Mécanique à atteler | 5 | C1, C6 |
| 8. | Appareil de traitement phytosanitaire | Manuel ; en plastique de capacité 20 litres | 1 | C2, C6 |
| 9. | Cover crop | Pulvériseur à disques | 1 | C1, C2, C6 |
| 10. | Véhicule (Camionnette etc.) | Capacité 1-10 t | 1 | C2, C4 |
| 11. | Machine à coudre pour sac | Mécanique , jute / polypropylène | 2 | C2, C4 |

| | | | | |
|-----|--|---|---|--------|
| 12. | Bascule | Electrique Portée : 200-500 kg précision : 100 g | 1 | C2, C4 |
| 13. | Semoir | Mécanique | 2 | C2 |
| 14. | Decortiqueuse | Mécanique ou motorisé | 5 | C2, C4 |
| 15. | Souleveuse | Mécanique ou motorisé | 1 | C2 |
| 16. | Bineuse | Mécanique | 5 | C2 |
| 17. | Matériel d'irrigation (Motopompe, arrosoir, puisette etc.) | Motorisé et accessoires de petits matériels | 1 | C2, C6 |

Il est à observer que les animaux de trait (cheval, âne ou bœuf) sont utilisés dans la grande majorité des opérations de pratiques culturales ou de récolte / post récolte (transports divers, traction de matériel aratoire).

2.1.2 Outils et instruments

| N° | Désignation | Spécifications | Quantité | Compétences y afférentes |
|-----|------------------|--|-----------|--------------------------|
| 1. | Dabas | Artisanale avec manches en bois | 40 | C1, C2, C6 |
| 2. | Houe | Artisanale avec manches en bois | | |
| 3. | Pelle | Acier trempé /tôle de manche en bois rouge traité de 1,20 m de long | 10 | C1, C2, C6 |
| 4. | Pioche | En fer avec manches en bois | 40 | C1, C2, C6 |
| 5. | Machette | En fer avec manches en bois | 40 | C1, C2, C6 |
| 6. | Râteau | En fer avec manches en bois | 20 | C1, C2, C6 |
| 7. | Binette | En fer avec manches en bois | 40 | C1, C2, C6 |
| 8. | Couteau | Classique | 5 | C1, C2, C6 |
| 9. | Iler | Classique, en fer avec manches en bois | 40 | C1, C2, C6 |
| 10. | Ciseaux | Classique | 5 | C1, C2, C6 |
| 11. | Corde | En rouleau 30 m | | C1, C2, C6 |
| 12. | Sac | En sac en jute | Au besoin | C2, C6 |
| 13. | Cordeau de semis | Diamètre ; entre 10 et 15 mm ; longueur 105m Ficelle d'alignement | 15 | C2 |
| 14. | Rayonneur | Rayonneurs de dimensions variables (15 cm, 20 cm, 30 cm, 50 cm) | 5 | C1, C2 |
| 15. | Semoir | type manuel ou mécanique lié à une traite attelé | 5-20 | C2, C6 |
| 16. | Pulvérisateur | 12-15 litres | 10 | C1, C2, C6 |

| | | | | |
|-----|-------------------------------------|--|----|----------------|
| 17. | Seaux ou recipients traditionnelles | En plastique ou autres contenance de 15-30 l | 20 | C1, C2, C4, C6 |
| 18. | Bâche | Bâche en plastique de 20m ² | 10 | C1, C2, C4 |
| 19. | Balai | Manche en bois | 5 | C1, C2, C4 |
| 20. | Balance | Portée : 1-5 kg précision : 5 g | 3 | C1, C2, C4 |
| 21. | Sarcluse | Artisanale | 20 | C2, |
| 22. | Faucille | En fer avec manche en bois | 20 | C1, C2 |
| 23. | Palette | En bois | 10 | C2 |
| 24. | Trieur | mécanique ou électrique | 3 | C2 |
| 25. | Tarare nettoyeur | mécanique ou électrique | 3 | C2 |
| 26. | Calibreuse | Mécanique ou électrique | 3 | C2 |

2.1.3 Matériel de sécurité

| N° | Désignation | Spécification | Quantité | Compétences y afférentes |
|----|-------------|------------------------------------|----------|--------------------------|
| 1. | Cache nez | Classique | 45 | C1, C2, C6 |
| 2. | Bonnet | Tissu coton | 45 | C1, C2, C6 |
| 3. | Bottes | en plastique | 45 | C1, C2, C6 |
| 4. | Gants | en cuir et plastique | 45 | C1, C2, C6 |
| 5. | Lunettes | masque de sécurité classique | 45 | C1, C2, C6 |
| 6. | Combinaison | dimensions diverses en tissu coton | 45 | C1, C2, C6 |

2.1.4 Matière d'œuvre et matière première

| N° | Désignation | Spécification | Quantité | Compétences y afférentes |
|----|----------------------------------|-------------------------------------|-----------|--------------------------|
| 1. | Haie vive de clôture ou grillage | Spécifications adaptées au contexte | Au besoin | C1, C2, C6 |
| 2. | Fumure organique | Production locale | Au besoin | C1, C2, C6 |

| | | | | |
|----|--|---|-----------|------------|
| 3. | Engrais minéral | Urée (46%) et engrais composés NPK (exemple 6:20:10) | Au besoin | C1, C2, C6 |
| 4. | Semences de base d'arachide | Certifiées par l'autorité semencière | Au besoin | C2 |
| 5. | Variétés d'arachide | Variétés améliorées de bouche et d'huilerie | Au besoin | C2 |
| 6. | Poudre de neem / extrait aqueux de graines de neem | Production locale | Au besoin | C2, C6 |
| 7. | Produits chimiques de traitements phytosanitaires | herbicides, insecticides, fongicides | Au besoin | C1, C2, C6 |
| 8. | Produits de traitements naturels | Production locale (herbicides, insecticides, fongicides, etc.). | Au besoin | C2, C6 |

2.1.5 Mobilier et équipements de bureau

| N° | Désignation | Spécifications | Quantité | Compétences y afférentes |
|----|------------------------------------|---|----------|--------------------------|
| 1. | Tables de travail apprenants | Support métallique et en bois | 40 | C1 à C8 |
| 2. | Chaises pour tables de travail | Support métallique en tube rond de 25 lourd | 40 | |
| 3. | Tableau | Mural | 02 | |
| 4. | Tableau flipchart et papier inclus | Dimensions : 100*70*186 cm | 02 | |
| 5. | Tables de bureau | Ossature métallique avec caissons | 02 | |
| 6. | Armoires | Métallique à 2 battants tôle de 10/10 ^e 5 compartiments | 02 | |
| 7. | Fauteuil | Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée | 02 | |
| 8. | Chaises visiteurs | Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm | 06 | |

2.1.6 Matériels audiovisuels et informatiques

| N° | Désignation | Spécification | Quantité | Compétences y afférentes |
|----|----------------------|---|----------|--------------------------|
| 1. | Ordinateurs portable | intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB) | 01 | C1 à C8 |

| | | | | |
|----|---|---|----|--------------------|
| 2. | Ordinateur complet pour apprenant dans une salle de formation | Spécification adaptées au contexte | 03 | C3, C4, C5, C7, C8 |
| 3. | Vidéo projecteur | Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré: écran de 60» : 1,77 à 2,40 m). | 01 | C1 à C8 |
| 4. | Ecran de projection | Toile de couleur blanche | 01 | C1 à C8 |
| 5. | Poste téléviseur | Numérique | 01 | C1 à C8 |
| 6. | Tableau flip charts | Classique | 05 | C1 à C8 |
| 7. | Photocopieuse | Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction | 01 | C1 à C8 |
| 8. | Appareil photo numérique | type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel | 01 | C1 à C8 |

2.1.7 Matériel didactique

| N° | Titres | Quantité | Compétences y afférentes | Auteurs | Observation |
|----|---|----------|--------------------------|---|------------------|
| 1. | L'arachide et sa culture | PM | C1, C2, C6 | R. Shilling | Maisonneuve 1997 |
| 2. | Sécurité sanitaire et qualité des produits agricoles | PM | C2, C4 | Codex alimentarius - FAO | |
| 3. | Traçabilité des produits agroalimentaires – règlement technique | PM | C2, C4 | Union européenne | |
| 4. | Divers films sur la production agricole | PM | C1, C2, C4, C6 | Magazine télévisuel de vulgarisation scientifique | |

2.2. Ressources physiques

2.2.1 Infrastructures et aménagements

| N° | Désignation | Caractéristiques | Quantité |
|----|--|---|----------|
| 1 | Bloc pédagogique | Salles de Formation (Minimum 04 salles) | PM |
| 2 | Terrain pour aménagement de champs école | Espace de production d'arachide d'une superficie d'au moins 03 hectares | 02 |
| 3 | Bloc administratif | Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs | PM |
| 4 | Bibliothèque | avec espace de lecture pour au moins 40 apprenants | PM |

| | | | |
|----|--|--|----|
| 5 | Cantine | 50 places | PM |
| 6 | Fosses fumières | Capacité à préciser | 03 |
| 7 | Infirmierie ou boîte à pharmacie | minimum pour les premiers soins | PM |
| 8 | Locaux de stockage | Stockage des intrants, des équipements et matériels, etc. | 02 |
| 9 | Terrain de sport | Elèves/personnel | PM |
| 10 | Toilettes | Filles et garçons | PM |
| 11 | Salle informatique | Avec possibilité de connexion sur internet | PM |
| 12 | Magasin de stockage de l'arachide | Fanes, gousses et grains | PM |
| 13 | Aire de post-récolte, séchage et d'égoussage | Champ où sont déposés les plants fauchés pour leur permettre de ressuyer ou de sécher. Lieu propre, aéré et protégé. | PM |
| 14 | Aires de pesées | Conditions d'hygiène et de sécurité doivent réunir les conditions pour que les pesées se déroulent à l'ombre. | PM |

2.3 Ressources humaines

Ces ressources précisent les besoins en formateurs, en personnels de soutien et en perfectionnement. Elles renferment des données pouvant être pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement des formateurs.

2.3.1 Les besoins et le profil des formateurs

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier d'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine **de l'agriculture** ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine **de l'agriculture** ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain (formation en alternance),
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives),
 - (iii) promouvoir le développement de techniques de productions adaptées à l'environnement du centre,
 - (iv) préparer les apprenants à mettre en œuvre les pratiques respectueuses de l'environnement,
 - (v) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels,

(vi) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

2.3.2 Les besoins en personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier)

Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maîtres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

2.3.3 Le perfectionnement des formateurs

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre la formation perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme. Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

**PRODUCTEUR (TRICE)
DES SEMENCES D'ARACHIDE**

SECTION 5
GUIDE PÉDAGOGIQUE



I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement de la formation qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les limites des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérimentaux des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, régissant la formation professionnelle au Cameroun suivant les dispositions donne les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun. La loi en son article 5 encourage :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête. Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée.

Les intentions pédagogiques suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier **d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide :**

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier **d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

Nombre de compétences : 8

Durée totale : 730 heures

| Numéro | Module de formation | Durée (heures) |
|--------|--|----------------|
| M1. | Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide | 70 |
| M2. | Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole | 240 |
| M3. | Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide | 60 |
| M4. | Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation agricole | 40 |
| M5. | Communication en milieu professionnel | 40 |
| M6. | Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide | 30 |
| M7. | Montage de projet entrepreneurial de production de semences d'arachide | 120 |
| M8. | Métier et formation d'exploitant € agricole spécialisé dans la production de semences d'arachide | 10 |
| | Stage professionnel | 120 |

V. LISTE DES COMPETENCES

| N° | Titre de la compétence |
|-----|---|
| C.1 | Installer une exploitation de production de semences d'arachide |
| C.2 | Conduire une exploitation de production de semences d'arachide |
| C.3 | Gérer une exploitation de production de semences d'arachide |
| C.4 | Commercialiser des semences d'arachide d'une exploitation agricole |
| C.5 | Communiquer en milieu professionnel |
| C.6 | Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide |
| C.7 | Monter un projet entrepreneurial de production de semences d'arachide |
| C.8 | Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production de semences d'arachide |

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisées et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production de semences d'arachide

| Compétence : Installer une exploitation de production d'arachide | | | |
|---|---|---|---|
| Numéro : 01 | | Durée d'apprentissage : 70 heures | |
| Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production de semences d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance. Le module de formation y relatif développe la capacité de l'apprenant à choisir un site d'implantation de son exploitation de semences d'arachide, à l'acquérir, à mettre en place les infrastructures, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dit de l'exploitation. | | | |
| Démarche particulière à la compétence : Le déroulement de ce module nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites de site de production d'arachide. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle. | | | |
| <i>Savoirs liés à la compétence</i> | <i>Balises</i> | <i>Activités d'enseignement et d'apprentissage</i> | <i>Durée</i> |
| <i>Sous-compétence 1 : Choisir un site de production de semences</i> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un environnement propice à l'exploitation à la culture de l'arachide • Déterminer les superficies • Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site • Identifier le précédent culturel • Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol • Choisir le site | <ul style="list-style-type: none"> • Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation d'arachide : relief, sols, climat, végétation, environnement • Calculs de superficie • Conditions d'implantation d'un site d'exploitation agricole • Ressources matériel et humaines du site nécessaire pour la production d'arachide | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour choisir un site de production de semences d'arachide ; • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les critères à prendre en compte pour choisir un site d'exploitation de production de semences d'arachide ; - Travaux pratiques sur l'étude des caractéristiques d'un site propice d'exploitation de production de semences d'arachide. • Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, Site naturel, Ferme, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques d'un site naturel adapté à la culture de l'arachide - Critères d'un terrain propice pour la culture de l'arachide. | <ul style="list-style-type: none"> • 10 heures dont 4 heures de théorie, 6 heures de pratiques |
| <i>Sous-compétence 2 : Acquérir le site de production d'arachide choisi</i> | | | |

- **Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre**
- **Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)**
- **Acheter le terrain par devant notaire ou autorités**
- **Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles**
- **Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain**
- **Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site**

- Mécanisme d'achat d'un terrain
- Titre foncier
- Procédure de délivrance d'un titre foncier
- Immatriculation directe d'un terrain occupé : composition du dossier et le déroulement de la procédure, modalités
- Immatriculation indirecte: achat d'un terrain à un particulier : dossiers et modalités

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances sur la démarche à suivre pour acquérir officiellement un terrain pour une exploitation agricole.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse sur les connaissances pour l'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole ;
 - Exposé animation d'une personne ressource du service des cadastres sur la législation au Cameroun et les conditions d'acquisition d'un terrain rural
 - Echanges d'expérience avec un producteur installé et disposant d'un titre foncier de son terrain.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de formation, ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Composition du dossier d'une immatriculation directe ou indirecte d'un terrain

- 10 heures dont
4 heures de théorie
6 heures de pratiques

Sous-compétence 3 : Aménager le site de production

- **Défricher la surface et les alentours du site**
- **Labourer le terrain du site**
- **Niveler la surface du terrain**
- **Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)**
- **Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées**
- **Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau**

- Outils et techniques de préparation du sol (défrichage, labour, nivellement etc)
- Outils et équipements spéciaux
- Produits consommables
- Mesures de terrain, de parcelles et des allées,
- figures géométriques,
- Cas pratique : dessouchage, défrichage, émottage, nivellement
- Fumure organique
- Cas pratiques : application de la fumure organique, rebouchage des trous
- Lecture d'un plan d'occupation de terrain
- Clôture
- Normes de construction d'habitat :abri, magasin de stockage, point d'eau
- Suivi de la construction des infrastructures etc.

- **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances et des aptitudes à aménager un site de production de semences d'arachide.

- **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les thèmes et connaissances sur l'aménagement d'un site d'exploitation agricole ;
- Travaux pratiques sur l'identification d'un site pour une exploitation de production d'arachide selon les caractéristiques d'un terrain ;
- Visite d'une exploitation de production d'arachide disposant d'une clôture, d'un abri, d'un magasin et d'un point d'eau.

- **Moyens pédagogiques :**

- Salle de formation, Champ de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.

- **Thème d'évaluation formative**

- Description des paramètres qui conditionnent la disposition des infrastructures d'un terrain de production de semences d'arachide
- Description des facteurs de réussite d'aménagement d'un site de production de semences d'arachide

- 50 heures dont 5 heures de théorie 45 heures de pratiques

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs semenciers ou référents, et voyages d'études).

6.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Production de semences d'arachide dans une exploitation agricole

Compétence : Produire les semences d'arachide dans une exploitation agricole

Numéro : 02

Durée d'apprentissage : 240 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour une meilleure application des bonnes pratiques pour conduire une exploitation agricole de production de semences d'arachide. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules et des sous-modules de formation concernant les itinéraires techniques de production de semences d'arachide selon les normes agricoles pour produire l'arachide (Gousses, graines ou fanes) dans une exploitation agricole.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de la formation nécessite d'une part les exposés animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser selon les tâches et les opérations du métier. La visite de sites de production d'arachide pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Acquérir la semence de base de la variété à multiplier

Sous-compétence 2.1 : Acquérir la semence de base de la variété à multiplier

- **choisir la variété à multiplier désirée et propice à l'environnement de production**
- **Déterminer la qualité et la quantité de semences de base nécessaires**
- **Contrôler l'origine des semences de base et la fiche technique de la variété**
- **Acheter la semence de base à l'organe dédié (IRAD etc.)**
- **Réaliser la préparation des semences**

- Types et caractéristiques des variétés d'arachide
- Critères de choix d'une bonne variété et de semences
- Quantité et qualité de semences à l'ha
- Qualité/prix de la semence
- Méthodes et techniques de préparation des semences

- **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour faire le choix de la variété, acquérir et préparer les semences base pour la multiplication des semences de l'arachide ;

- **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ;
- Exposé animation du formateur sur les critères et normes d'une bonne semence, les sources d'approvisionnement ;
- Travaux pratiques sur les méthodes et techniques de préparation des semences ;
- Sorties pédagogiques auprès des sociétés semencière et structures de sélection variétales d'arachide.

- **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, champ de producteur, matériel et équipement de préparation, produit phytosanitaires, fiches technique de variétés, fiche technique de semences, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.

- **Thème d'évaluation formative**

- Choix d'une bonne variété
- Critères d'une bonne semence
- Processus de préparation de semences

- 10 heures dont 3 heures de théorie 7 heures de travaux pratiques

Sous-module : Réalisation du semis

Sous-compétence 2.2 : Réaliser le semis

| | | | |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Tracer les lignes de semis• Réaliser les écartements de semis• Réaliser les poquets de semis• Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets• Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)• Comblez de terreau les poquets de semis | <ul style="list-style-type: none">• Matériels et équipements de semis• Types de semis• Quantité de semence• Méthodes et techniques de semis : importance, période, durée, densité, ensemencement, profondeur• Normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet)• Méthodes et conditions de semis et de re-semis | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour semer l'arachide;• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé animation du formateur sur les techniques de semis, les normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet);- Exposé animation du formateur sur l'estimation et le respect de la densité de semis à l'ha;- Travaux pratiques sur le traçage des lignes de semis, le marquage des écartements de semis, la réalisation des poquets et le semis;- Visite de site de production d'arachide au moment du semis.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, matériel et équipement de semis, produit phytosanitaires, fiches technique de variétés, semences, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Estimation de la densité de semis- Processus de traçage de ligne de semis, de matérialisation des écartements de semis, de réalisation de poquets et de semis | <ul style="list-style-type: none">• 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratiques |
|---|--|---|---|

Sous-module : Suivi et entretien du champ

Sous-compétence 2.3 : Entretenir le champ

Sous-compétence 2.4 : Suivi phytosanitaire du champ

| | | | |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Evaluer la levée des plantules• Surveiller le champ et la clôture• Réaliser les sarclage-binage-désherbage• Réaliser les traitements fertilisants• Réaliser l'irrigation au besoin• Assurer le contrôle des plants• Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs• Identifier la nature et le niveau des attaques• Assembler les produits phytosanitaires et les équipements• Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)• Nettoyer le matériel utilisé | <ul style="list-style-type: none">• Matériel et équipements d'entretien• Suivi des plantules et des plantes• Méthodes et itinéraires techniques• Méthodes et conditions de désherbage-sarclage-binage,• Arrosage des plantes au besoin (mode, quantités, rythme)• Ennemis et maladies de la culture• Matériel et équipements de traitement phytosanitaire• Équipements de protection• Types de produits de traitement• Utilisation des produits de traitement• Règles de sécurité• Méthodes et techniques de traitement et de suivi phytosanitaire• Outils et suivi des traitements phytosanitaire• Calendrier de traitement | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur le suivi et l'entretien des parcelles de production de l'arachide.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur le suivi et l'entretien des parcelles de production d'arachide ;- Exposé du formateur sur : la notion d'entretien, le matériel et les équipements d'entretien- Répétition d'opération de contrôle de la germination- Répétition d'opérations de désherbage, binage, sarclage- Répétition d'opération d'arrosage des plantes- Exposé du formateur sur : la notion de traitement, le matériel et les équipements- Exposé théorique sur les ennemis et maladies des plants- Exposé théorique sur les produits de traitement couramment utilisés, les règles de sécurité et les techniques d'application- Exposé théorique sur le calendrier et les outils de suivi des traitements des plants- Répétition d'opérations de traitement de plants- Travaux pratiques sur les techniques de désherbage, binage, sarclage;- Travaux pratiques sur les techniques de traitements phytosanitaires;- Visite d'une exploitation de production d'arachide.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements d'entretien, Matériel et équipements de traitements phytosanitaire, produits phytosanitaires, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements, Supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Mesures d'entretien- Outils et méthodes d'entretien- Symptômes des maladies et ravageurs- Types de produits phytosanitaires- Conditions, outils et méthodes de traitements phytosanitaires | <ul style="list-style-type: none">• 45 heures dont 10 heures de théorie 35 heures de pratiques |
|---|---|---|--|

Sous-module : Epuration

Sous-compétence 2.5 : Assurer l'épuration

| | | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Inspecter la morphologie des plantes avant et après floraison, et à la récolte• Déterminer la conformité morphologique des plantes à celles de la variété à multiplier• Identifier les plantes différentes de la variété à multiplier• Éliminez les plantes différentes de la variété à multiplier• Éliminez les plantes malades et indésirables | <ul style="list-style-type: none">• Matériel et équipements d'épuration• Suivi de la morphologie des plantes• Méthodes et conditions de d'épuration,• Plants hors type• Calendrier d'épuration• Taux de contamination | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'épuration des plantes en production de semences d'arachide.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur l'épuration en production de semences d'arachide ;- Exposé du formateur sur : la notion de plant hors-type- Exposé du formateur sur : la notion d'épuration, le matériel et les équipements d'épuration- Répétition d'opération d'épuration des plantes- Exposé théorique sur le calendrier d'épuration- Travaux pratiques sur les techniques d'épuration;- Visite d'une exploitation de production des semences d'arachide.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production de semences d'arachide, Matériel et équipements d'épuration, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements, Supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Morphologie comparative- Mesures d'épuration- Taux de contamination- Outils et méthodes d'épuration- Calendrier d'épuration | <ul style="list-style-type: none">• 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratiques |
|---|--|--|---|

Sous-module : Récolte de l'arachide

Sous-compétence 2.6 : Assurer la récolte

| | | | |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide• Arracher les plants• Secouer les plants• Étaler les plants arrachés• Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours• Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte | <ul style="list-style-type: none">• Cycle des variétés et critères de maturité d'arachide• Matériel et équipements de récolte• Technique de récolte (Arrachage, étalage de plants ou disposition en bottes)• Méthodes et conditions de ressuyage,• Techniques et conditions de transport,• Les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la récolte de l'arachide• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur la récolte de l'arachide ;- Exposé animation du formateur sur les techniques de récolte, les moyens et les conditions de récolte ;- Travaux pratiques sur la récolte de l'arachide ;- Travaux dirigés sur les calculs des rendements gousses ;- Visite d'une exploitation de production d'arachide (pendant la récolte).• Moyens pédagogiques : Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements de récolte (Souleveuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabas, gants, bottes, fiche technique de récolte), Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Techniques et conditions de récolte- Description des procédés de fauchage, d'étalage de ressuyage et de transport | <ul style="list-style-type: none">• 24 heures dont 4 heures de théorie 20 heures de pratiques |
|--|--|---|---|

Sous-module : Post récolte

Sous-compétence 2.7 : Assurer la post-récolte

| | | | |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)• Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée• Conditionner les gousses séchées en sac étalonné• Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé• Contrôler la qualité des gousses stockées• Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente | <ul style="list-style-type: none">• Outils et équipements de post-récolte• Techniques de post-récolte (égoussage, séchage, ensachage, stockage, décorticage etc.)• Moyens et conditions de transport,• Protection contre les maladies et ravageurs de post-récolte• Les bonnes pratiques d'hygiène et qualité sanitaire des produits arachidiers• Taux d'impureté• Calendrier de vente | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la récolte de l'arachide• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur la post-récolte de l'arachide ;- Exposé animation du formateur sur les techniques de post-récolte, les moyens et les conditions de post-récolte ;- Travaux pratiques sur la post-récolte de l'arachide ;- Travaux dirigés et pratiques sur les calculs des rendements (graines);- Visite d'une exploitation de production d'arachide (pendant la post-récolte).• Moyens pédagogiques : Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements de récolte (Batteuse, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion), Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Processus d'égoussage, de séchage, d'ensachage et de décorticage.- Conditions de stockage- Description des maladies et ravageurs de post-récolte;- Qualité sanitaire et hygiène des produits arachidiers- Calcul des rendements de production | <ul style="list-style-type: none">• 41 heures dont 5 heures de théorie 36 heures de pratiques |
|--|--|--|---|

Sous-module : Démarche de certification des semences

Sous-compétence 8 : Assurer la démarche de certification des semences

| | | | |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Déclarer l'activité de producteur semencier à l'autorité régulatrice des semences• Organiser les 3 inspections des contrôleurs semenciers de l'Etat au champ (avant et après la floraison et à la récolte)• être présent lors des différentes visites des contrôleurs semenciers• Appliquer les consignes des contrôleurs semenciers• Suivre les analyses d'échantillons de semences prélevés par les contrôleurs semenciers• Acquérir la certification de semences | <ul style="list-style-type: none">• Règles de déclaration de l'activité de production de semences• Audit et certification• Calendrier d'inspection, d'audit et de certification• Délivrance de certificat | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances sur l'audit et la certification de son activité de production de semences.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur l'audit et la certification en production de semences d'arachide ;- Exposé du formateur sur : la notion d'audit- Exposé du formateur sur : la notion de certification'- Exposé théorique sur le calendrier d'inspection- Travaux pratiques sur la déclaration de l'activité de production de semences ;- Travaux pratiques sur l'audit et la certification- Visite d'une exploitation de production de semences d'arachide.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, champ semencier, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Conditions de déclaration de l'activité semencière- Audit et certification- Calendrier des inspections et de l'audit | <ul style="list-style-type: none">• 35 heures dont 15 heures de théorie 20 heures de pratiques |
|--|--|---|--|

Sous-module : Traitement et conditionnement des semences

Sous-compétence 9 : Assurer le traitement et le conditionnement des semences

| | | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Réaliser le criblage des semences• Réaliser le tarage des semences• Conditionner les semences (en sacs ou fûts)• Etablir l'étiquetage des semences (origine du lot, année, niveau de multiplication, poids, et traitement)• Assurer le stockage et la conservation des semences dans un magasin aménagé et sécurisé• Assurer au besoin la protection phytosanitaire des stocks | <ul style="list-style-type: none">• Outils et équipements de criblage, de tarage d'ensachage et d'étiquetage• Techniques de criblage, de tarage d'ensachage et d'étiquetage• Moyens et conditions de stockage,• Protection contre les maladies et ravageurs de semences | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur le traitement et le conditionnement des semences d'arachide• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur le traitement et le conditionnement des semences d'arachide;- Exposé animation du formateur sur les techniques de le traitement et le conditionnement des semences d'arachide;- Travaux pratiques sur le traitement et le conditionnement des semences d'arachide;- Travaux dirigés et pratiques sur les calibres des graines;- Visite d'une exploitation de production de semences d'arachide.• Moyens pédagogiques : Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production de semences d'arachide, Matériel et équipements de récolte (claie, ventilateur à pédale, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion), Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Processus de criblage, de tarage d'ensachage et d'étiquetage.- Conditions de stockage- Description des maladies et ravageurs de post-récolte;- Qualité sanitaire et germinative des semences | <ul style="list-style-type: none">• 29 heures dont 5 heures de théorie 24 heures de pratiques |
|---|--|--|---|

Sous-module : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et environnemental

Sous-compétence 7 : Appliquer les rudiments d'hygiène, corporelle, matérielle et environnementale

| | | | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle• Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez• Nettoyer le matériel agricole• Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage• Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage | <ul style="list-style-type: none">• Hygiène du corps, matériel et environnemental• Bonnes pratiques des opérations sanitaires• Techniques de désinfections des aires de post récolte et de stockage• Tenue des outils de suivi technique de l'hygiène• Contrôle de l'hygiène et de la qualité sanitaire des produits arachidiers jusqu'à la vente | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'hygiène et les bonnes pratiques sanitaires.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur l'hygiène et la qualité sanitaire des produits ;- Exposé animation du formateur sur l'hygiène corporelle, matériel et environnementale et les mesures sanitaires des produits ;- Travaux pratiques sur les techniques de nettoyage et de désinfection ;- Travaux pratiques sur les techniques de contrôle sanitaire des produits ;- Visites de sites de production de semences d'arachide (Atelier de récolte, de post-récolte et de stockage).• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, sites de production d'arachide, Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements divers pour l'hygiène (bonnets, gants, seaux, pulvérisateur), supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Mesures d'hygiène corporelle, matérielle et environnementale dans une exploitation de production de semences d'arachide.- Types et description du matériel et équipements de nettoyage et de désinfection- Application des techniques de nettoyage et d'assainissement. | <ul style="list-style-type: none">• 10 heures dont 2 heures de théorie 8 heures de pratiques |
|---|---|--|--|

Sous-module : Entretien du matériel des équipements et infrastructures dans une exploitation de production de semences d'arachide

Sous-compétence 8 : Entretien le matériel, les équipements et infrastructures dans une exploitation de production de semences d'arachide

| | | | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les entrées de matériel/ équipements• Vérifier l'état du matériel/ équipements• Faire réparer le matériel/ équipements au besoin• Enregistrer les sorties de matériel/ équipements• Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation• Ranger le matériel et équipements en lieu sûr | <ul style="list-style-type: none">• Règles de suivi et d'enregistrement du matériel et équipements• Types de matériel d'équipements et infrastructures• Calendrier de réfection des infrastructures et de réparation des appareils• Calendrier de réparation des équipements | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances sur les normes et règles d'entretien du matériel, des infrastructures et équipements.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Travaux pratiques sur la réfection des infrastructures et de réparation des appareils;- Travaux pratiques sur l'hygiène du matériel et des équipements ;- Visite d'une exploitation de production laitière.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Mesures d'entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production de semences d'arachide. | <ul style="list-style-type: none">• 10 heures dont 2 heures de théorie 8 heures de pratiques |
|---|---|--|--|

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs semenciers ou référents, et voyages d'études).

6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production de semences d'arachide

Compétence : Gérer une exploitation de production de semences d'arachide

Numéro : 03

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **La gestion est une exigence majeure pour le bon développement et la promotion de toute activité. Cette compétence permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion technique et financière de son exploitation et de les appliquer pour sa meilleure rentabilité.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation est animée en salle et appuyée par des travaux dirigés, des exercices appliqués, des études de cas et des jeux de rôles.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Planification des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide

Sous-compétence 3.1 : *Elaborer un plan de campagne de production de semences d'arachide*

| | | | |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Fixer les objectifs de production • Estimer des besoins dans le temps • Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation • Élaborer un programme des activités • Etablir le bilan annuel des activités | <ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail opérationnel • Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités • Inventaire des besoins • Journal de bord • Taxes divers sur les produits • Elaboration d'un rapport bilan annuel | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la planification des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Travaux dirigés sur la description des tâches et responsabilités des acteurs dans une exploitation agricole ; - Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport technique d'activité d'une exploitation de production agricole ; - Sorties pédagogiques dans une exploitation de production de semences d'arachide. • Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Description des besoins d'une exploitation laitière ; - Elaboration d'un programme d'activités. | <ul style="list-style-type: none"> • 10 heures dont 4 heures de théorie 6 h de travaux dirigés et pratiques |
|--|--|---|--|

Sous-module : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide

Sous-compétence 3.2 : Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide

| | | | |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation• Etablir un point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole• Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole | <ul style="list-style-type: none">• Cahier de suivi de la production• Moyens et méthodes d'enregistrements des données techniques• Rapport hebdomadaire• Outils de gestion technique des activités• Tenue des outils de gestion techniques des activités• Principes et règles de remplissage des outils de gestion• Rapport mensuel | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la tenue des documents de gestion technique dans une exploitation de production de semences d'arachide.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Travaux dirigés sur le remplissage des documents (cahier, fiches) de gestion technique des activités dans une exploitation de production d'arachide ;- Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport hebdomadaire et mensuel des activités d'une exploitation de production de semences d'arachide ;- Sorties pédagogiques dans une exploitation de production de semences d'arachide• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Description des outils de gestion technique d'une exploitation de production de semences d'arachide ;- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire. | <ul style="list-style-type: none">• 10 heures dont 4 heures de théorie et 6 h de travaux dirigés et pratiques |
|---|---|---|---|

Sous-module : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production de semences d'arachide

Sous-compétence 2.3 : Elaborer un compte d'exploitation

Sous-compétence 2.4 : Tenir une comptabilité simplifiée

- **Calculer les coûts de revient des produits**
- **Déterminer les recettes et les dépenses**
- **Etablir un compte d'exploitation**
- **Etablir un bon de commande**
- **Etablir un reçu et une facture**
- **Tenir un cahier de caisse et un cahier de banque**
- **Classer les pièces**
- **Analyser le compte d'exploitation**
- **Dresser le bilan d'activités**

- Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque
- Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus...)
- Techniques d'enregistrements des données comptables
- Classement des pièces comptables
- Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...)
- Calcul des amortissements
- Calcul des charges directes de production, charge directe de fonctionnement, prévisions de recettes, tableau des résultats
- Etapes du calcul des coûts de revient
- Analyse du tableau de résultats
- Interprétation du bilan
- Tenue d'une comptabilité simplifiée
- Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée
- Notion de d'investissements (types d'investissements)
- Notion d'amortissement
- Mode de calcul des amortissements
- Compte d'exploitation
- Justification de pièces

• **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la comptabilité simplifiée dans une entreprise.

• **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les notions de comptabilité de base et les outils de comptabilité ;
- Travaux dirigés sur l'élaboration des outils de comptabilité
- Travaux dirigés sur les enregistrements de données de comptabilité, le classement des pièces comptables
- Etude de cas sur l'élaboration d'un compte d'exploitation prévisionnel par les apprenants

• **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.

• **Thème d'évaluation formative**

- Description des outils de gestion technique d'une exploitation agricole ;
- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire
- Elaboration d'un compte d'exploitation
- .

- 26 heures dont 11 heures de théorie 15 heures de travaux dirigés et pratiques

Sous-compétence 3.5 : Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation

| | | | |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Gestion des stocks• métrologie• Aménagement des lieux de stockage• Traitement des lieux de stockage• Entreposage• Conditions et précautions à prendre | <ul style="list-style-type: none">• Réglage des balances• Technique de pesage• Techniques d'enregistrement et de tenue d'un cahier/fiche de stock• Bordereau de livraison• Techniques de l'inventaire | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des stocks.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé animation sur les notions et outils de gestion de stocks- Travaux dirigés sur la tenue d'un relevé de stocks ;- Travaux dirigés sur les inventaires de stocks ;- Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de stocks.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.• Thème d'évaluation formative<ul style="list-style-type: none">- Réglage des balances- Pesage d'un stock d'intrants | <ul style="list-style-type: none">• 5 heures2 heures de théorie3 heures de travaux dirigés et pratiques |
|--|---|---|---|

Sous-module : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production de semences d'arachide

Sous-compétence 3.6 : Gérer une équipe de travail

| | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Remplir un registre de pointage • Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres • Faire respecter les consignes de travail • Gérer les conflits au sein de l'équipe • Assurer le paiement et la législation du travail | <ul style="list-style-type: none"> • Règles de management des ressources humaines • Gestion organisationnelle • Gestion du personnel • Notions de base sur la gestion des ressources humaines • Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production laitière • Mesure d'hygiène et de sécurité au travail • Gestion des conflits | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des équipes de travail. • Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation sur les notions de base de la gestion des ressources humaines et des équipes de travail ; - Jeux de rôles sur la gestion des conflits ; - Travaux dirigés sur l'organisation du travail et la répartition des tâches ; - Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de pointage du personnel. • Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. • Thème d'évaluation formative - Elaboration d'une fiche de répartition des tâches dans une exploitation de production de semences d'arachide ; - Description des mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation agricole. | <ul style="list-style-type: none"> • 8 heures 4 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques |
|---|---|--|---|

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des semences d'arachide d'une exploitation production agricole

Compétence : Vendre les semences d'arachide d'une exploitation production agricole

Numéro : 04

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **Vendre ses semences (et fanes) est la finalité des activités de tout producteur semencier d'arachide. Cette compétence permet d'assurer une bonne maîtrise des coûts de production et de générer de meilleurs bénéfices.**

Démarche particulière à la compétence : **La compétence nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux dirigés pour le calcul des coûts. Les visites et échanges avec d'autres acteurs de la filière arachide, producteurs comme transformateurs sont également à prévoir pour le partage d'expériences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Prospecter le marché

| | | | |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les informations sur les prix • Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels • Dresser la liste des clients et marchés • Etablir un calendrier de vente | <ul style="list-style-type: none"> • Liste des clients • Relation avec d'autres producteurs • Négociation avec les clients • Détermination des prix de vente • Produits concurrents • Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'étude du marché des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide. • Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Recherche par les apprenants de données sur le marché des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide (acteurs, prix, circuits, périodicité, quantité, qualité) ; - Exposé animation du formateur sur les notions de marché, marketing, promotion, client potentiel, concurrent, etc. ; - Exposé animation et travaux dirigés avec les apprenants sur la fixation des prix ; - Synthèse générale faites par le formateur. • Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. • Thème d'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> - Mesures et dispositions pour l'amélioration des ventes d'un produit | <ul style="list-style-type: none"> • 14 heures 4 heures de théorie 10 heures de travaux dirigés et pratiques |
|--|--|--|---|

Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) les produits

| | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les produits aux partenaires clients • Négocier avec les clients • Etablir les documents de vente des Produits (contrats) • Transporter les produits • Livrer les produits au client | <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement des contrats d'achats • Etablissement bons de commande, bordereau de livraison | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'écoulement des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide. - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation sur les documents de vente des produits ; - Jeux de rôles d'une simulation de vente ou de négociation avec un acheteur - Echanges, questions/ réponses avec un client acheteur du marché ; - Visites et échanges au cours d'une foire commerciale ; - Synthèse générale faites par le formateur. • Moyens pédagogiques : Tableau à craie, tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, support de formation. | <ul style="list-style-type: none"> • 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de travaux de groupes (simulations de vente, échanges sur les marchés) |
|---|---|--|---|

- Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)
- Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues
- Apporter les corrections nécessaires

- Livraison aux clients : aptitude et attitudes
- Cahier de vente
- Bordereau de livraison
- Factures

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation des ventes des produits d'une exploitation de production de semences d'arachide.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les documents d'enregistrement des ventes et l'établissement d'un bilan de vente ;
 - Etude de cas d'établissement du bilan des ventes d'une exploitation agricole ;
 - Synthèse générale faites par le formateur ;
 - Sorties pédagogiques dans une exploitation de production de semences d'arachide.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Etablissement du bilan des ventes réalisés/prévues (étude de cas).

- 6 heures
- 2 heures de théorie
- 4 heures de travaux dirigés et pratiques

6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel

Numéro : 5

Durée d'apprentissage : 20 heures

Fonction et position de la compétence : **L'installation de cette compétence prépare l'apprenant à mieux communiquer avec son environnement professionnel. L'exploitation agricole comprend plusieurs activités animées par des hommes ou des femmes travaillant en équipe autour d'une bonne organisation et répartition des tâches. Dans cette situation, la communication joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus dans la discipline, le respect des relations avec les collaborateurs, et aussi, dans le respect des consignes données (verbales ou écrites). De même le/la producteur /trice de semences d'arachide dans son métier aura à communiquer pour s'approvisionner en intrants, écouler ses produits et négocier la vente de ses produits.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires

| | | | |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les visiteurs dans son exploitation • Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens • Participer à des formations continues • Produire et diffuser des informations sur son exploitation • Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes • Visiter d'autres fermes pour partager les expériences | <ul style="list-style-type: none"> • Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images • Lettre, rapport, compte-rendu, demande • Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours... • Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces • Photo, projection vidéo, boîte à image • Ecoute, reformulation, relance • Exploiter un document ou une annonce de formation | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires d'une exploitation de production de semences d'arachide. • Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ; - Exercice pratique de rédaction (lettre, rapport, compte-rendu, demande) ; - Exercice pratique sur l'utilisation des outils multimédia ; - Exercice pratique sur l'utilisation des messageries électroniques, le téléphone ; - Jeu de rôles : communication au téléphone avec un responsable du service technique ; • Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. • Thème d'évaluation formative - Ecriture des contenus d'un dépliant pour la promotion de son produit | <ul style="list-style-type: none"> • 24 heures dont 12 heures de théorie 12 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles |
| <ul style="list-style-type: none"> • Produire et diffuser des informations sur son exploitation | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS), • Utilisation de moteurs de recherche d'information • Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, • Exposés, Présentation de produits • Réaliser un entretien avec un client | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la participation à des réunions et les visites d'échanges. • Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Jeu de rôles sur l'animation d'une réunion ; - Jeu de rôles sur la préparation d'une visite d'échanges dans une ferme laitière ; - Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges dans une ferme laitière. • Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. • Thème d'évaluation formative - Préparation d'une sortie pédagogique chez un producteur laitier | <ul style="list-style-type: none"> • 16 heures dont 2 heures de théorie 14 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles |
| <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes • Visiter d'autres fermes pour partager les expériences | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'animation • Techniques d'entretien • Méthode de prise de notes • Restitution | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la participation à des réunions et les visites d'échanges. • Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Jeu de rôles sur l'animation d'une réunion ; - Jeu de rôles sur la préparation d'une visite d'échanges dans une ferme laitière ; - Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges dans une ferme laitière. • Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. • Thème d'évaluation formative - Préparation d'une sortie pédagogique chez un producteur laitier | <ul style="list-style-type: none"> • 16 heures dont 2 heures de théorie 14 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles |

6.6 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide

Compétence : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production de semences d'arachide

Numéro : 6

Durée d'apprentissage : 30 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux comprendre la question de l'écosystème du site de production**

Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation agricole. Il permet à l'apprenant, futur producteur de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement dans la nature.

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine de l'environnement. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement

- **Réaliser des actions de protection de sol et reboisement dans son exploitation**
- **Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation**
- **Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)**
- **Contrôler l'utilisation des produits chimiques**

- Utilisation des espaces dans une exploitation de production d'arachide
- Mesures de protection de l'environnement par le reboisement
- Technique de reboisement
- Techniques de lutte contre les feux de brousse
- Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage
- Techniques de gestion de l'eau
- Effets des produits chimiques et polluants utilisés dans une exploitation de production d'arachide

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances sur les bonnes pratiques de protection de l'environnement.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur la relation entre l'installation d'une exploitation agricole et les bonnes pratiques de production et de conservation de la biodiversité ;
 - Travaux de groupes d'apprenants : évaluation de son milieu, bonnes pratiques d'utilisation des espaces.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Types d'arbres à reboiser
 - Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique
 - Listes des polluants et pesticides.

- 14 heures dont 2 heures de théorie 12 heures de travaux pratiques

Sous-compétence 2 : Optimiser le potentiel naturel de son exploitation

- **Contrôler les charges des animaux en pâturage**
- **Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ**
- **Utiliser le compost sur les espaces de production**
- **Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)**

- Techniques de mise en place des aménagements favorables à la restauration des sols du champ (dalos, compostière)
- Mesures de gestion des pâturages

- **Objectif général :**

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour optimiser le potentiel naturel d'une exploitation de production de semences d'arachide.

- **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les mesures de protection et la restauration des sols d'un site de production ;
- Travaux de groupes d'apprenants sur la production de compost.

- **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, champ fourrager, compostière, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.

- **Thème d'évaluation formative**

- Respect des techniques de production du compost
- Qualité du compost

- 16 heures dont 2 heures de théorie 14 heures de travaux pratiques

6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet entrepreneurial d'exploitation de production d'arachide

Compétence : Monter un projet entrepreneurial d'exploitation de production d'arachide

Numéro : 7

Durée d'apprentissage : 120 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux analyser sa situation et de disposer des outils pour élaborer et mettre en œuvre un projet d'exploitation de production d'arachide.**

Démarche particulière à la compétence : **Le développement de la compétence nécessite un accompagnement tout au long de la formation. Cet accompagnement commence avec l'étude de son environnement des affaires par l'apprenant. Il se poursuit par le renforcement des capacités de l'apprenant à murir son idée de projet et à le dimensionner, à documenter les informations et à finaliser son projet professionnel.**

L'apprenant pourra mettre en œuvre son projet professionnel avec ses propres fonds ou bien pourra le soumettre à toute institution pour recherche de financement.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Monter un projet d'installation

- **Etudier le milieu**
- **Collecter les informations**
- **Identifier le projet**
- **Rédiger le projet**

- Esprit entrepreneurial
- Motivations
- Potentiel-atouts/contraintes
- Opportunités/risques
- Fixation et définition des objectifs
- Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement
- Présentation du projet
- Système juridique et fiscal de son projet
- Gestion du temps

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour élaborer son projet.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation de l'accompagnateur sur l'esprit entrepreneurial, la définition d'un projet, l'étude de faisabilité sur le plan technique et économique, le plan de financement, la rédaction proprement dit du projet ;
 - Travaux dirigés sur l'exploitation d'un canevas de rédaction de projet ;
 - Travaux dirigés sur l'exploitation des informations de son milieu à prendre en compte dans la rédaction d'un projet.
 - Echanges de groupes et entretien individualisé entre accompagnateurs et apprenants
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.

- 40 heures dont 20 heures de théorie 60 heures de travaux pratiques

Sous-compétence 2 : Rechercher un financement

| | | | |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Identifier les sources de financement• Soumettre une demande de financement• Défendre le projet | <ul style="list-style-type: none">• Recherche de partenaires de financement• Demande de financement• Technique de négociation de financement | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des informations sur la recherche de financement pour un projet.• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé ou conférence animée par des personnes ressources des services d'appui aux financements de projets (partenaires et sources de financement de projets) ;- Jeux de rôles par groupes d'apprenants sur les techniques de plaider et de négociation d'un financement de projet.• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. | <ul style="list-style-type: none">• 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de travaux pratiques |
|--|--|--|---|

Sous-compétence 3 : Exécuter un projet

| | | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Conduire les opérations du projet• Evaluer le projet | <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des ressources• Conduite de son projet• Bilan de son projet | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général :<ul style="list-style-type: none">- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour exécuter un projet de vie• Stratégies :<ul style="list-style-type: none">- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;- Exposé animation du formateur sur la conduite de projet, son évaluation et l'établissement de son bilan ;- Travaux dirigés par groupes d'apprenants sur l'évaluation de projets et l'élaboration de bilan (simulations).• Moyens pédagogiques :<ul style="list-style-type: none">- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. | <ul style="list-style-type: none">• 20 heures dont 8 heures de théorie 12 heures de travaux dirigés |
|---|--|--|---|

6.8 Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

Compétence : Se situer au regard du métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

Numéro : 8

Durée d'apprentissage : 10 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence installée chez un apprenant lui permet d'avoir une vision globale du métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide et de son programme de formation, et de le rassurer sur son choix, ce qui va créer plus de motivation pour qu'il suive avec assiduité la formation.**

Démarche particulière à la compétence : **Une activité spécifique à cette compétence est la recherche enquête auprès d'un professionnel par sous-groupe d'apprenants. Cette démarche permet aux apprenants de se frotter avec les acteurs du métier pour en comprendre afin de mieux cerner les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.**

| Savoirs liés à la compétence | Balises | Activités d'enseignement et d'apprentissage | Durée |
|---|---|---|---|
| <p><i>Etape 1 : Informations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production de semences d'arachide et des opportunités qu'elle offre • S'informer sur l'organisation des entreprises de production de semences d'arachide • S'informer sur la nature et les exigences du métier | <ul style="list-style-type: none"> • Données sur le métier • Informations sur le marché de l'emploi à ce métier • Organisation des exploitations et site de production de semences d'arachide • Nature et exigences du métier et la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général - Donner à l'apprenant des informations pour explorer le métier et la formation d'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide. • Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation • Moyens pédagogiques - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, film, ordinateur, supports des exposés. | <ul style="list-style-type: none"> • 04 heures dont 2 heures d'exposé théorique du formateur 2 heures de conférence d'un professionnel |

Etape 2 : Application

| | | | |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.• Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante.• Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation.• Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. | <ul style="list-style-type: none">• Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier• Echanges par rapport au métier et à la formation | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général- Donner à l'apprenant les connaissances pour inventorier ses habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier d'exploitant agricole spécialisé en production de semences d'arachide.• Stratégies :- Recherche enquête auprès de professionnelles par groupes d'apprenants- Synthèse des résultats par groupe : inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier et la formation y relative.• Moyens pédagogiques :- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. | <ul style="list-style-type: none">• 04 heures dont 2 heures de travaux d'enquête des apprenants 2 heures de synthèse |
|---|---|---|--|

Etape 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation

| | | | |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles.• Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier• Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger• Donner les raisons qui motivent son choix | <ul style="list-style-type: none">• Aptitudes et connaissances• Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier• Les motivations | <ul style="list-style-type: none">• Objectif général- Donner à l'apprenant les connaissances pour le bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles.• Stratégies :- Exposé individuel sur leur bilan personnel ;- Synthèse sur les forces et faiblesses.• Moyens pédagogiques :- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. | <ul style="list-style-type: none">• 02 heures d'exposé des apprenants |
|--|---|---|---|

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation.

Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

7.2 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation.

Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

7.3 Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation au métier d'**exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide** exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme. Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

Annexe 1 : Glossaire

| | | |
|---------------------------------------|---|---|
| Activité | : | Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées |
| Approche par compétences (APC) | : | Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études |
| Certification | | Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018) |
| Compétence | : | Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même) |
| Comportement observable | | Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF) |
| Connaissances | : | Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement |
| Critères de performance | | Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF) |
| Emploi | : | Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation. |
| Evaluation critériée | : | Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF) |
| Evaluation des apprentissages | : | Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF) |

| | | |
|--|---|---|
| Evaluation formative | : | Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF) |
| Evaluation sommative ou de sanction | : | Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérimentiels (guide OIF) |
| Fonction | : | C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle |
| Formation professionnelle | : | Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun) |
| Ingénierie pédagogique | : | Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF) |
| Métier | : | Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées |
| Objectif de formation | | Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF) |
| Opération | : | Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail |
| Performance | : | Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable |
| Processus de travail | | Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF) |
| Qualification | : | La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimité qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction |
| Qualification professionnelle | : | Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018) |

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Règle de verdict | : | Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF) |
| Savoir | : | Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir |
| Seuil de réussite | : | Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF) |
| Tâche | : | C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées |
| Tolérance | : | Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF) |
| VAE | : | Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018) |

Annexe 2 : Références bibliographiques

Banque Africaine de Développement (BAD). 2013. Développement et financement des chaînes de valeur agricoles (FCVA) pour l'amélioration de la compétitivité des exportations. Avenue du Ghana Angle des Rues Pierre de Coubertin et Hédi Nouria BP 323 Tunis Belvédère 1002. 150p

Besson, Igor. 2012. Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail. Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) pour le Réseau International Formation agricole et rurale (FAR) 1101, avenue Agropolis – B.P. 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 01 – France, 86p.

Food and Agriculture Organisation (FAO). 2005. L'approche filière: Analyse fonctionnelle et identification des flux www.fao.org/easypol Ressources pour l'élaboration des politiques OUTILS ANALYTIQUES Module EASYPol 043 (Bockel, L., et Tallec, F) organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO, Rome, 23p. http://www.fao.org/docs/up/easypol/417/value_chain_analysis_flow_charts_043FR.pdf FAOSTAT, 2018. <http://www.faostat.org/> consulté le 18/11/2018 à 14UTC

- MINADER. 2005.** Document de Stratégie du Développement du Secteur Rural. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Yaoundé-Cameroun. 189p
- MINEPAT. 2009.** Cameroun Vision 2035. Ministère de l'Economie, de la Planification et de L'Aménagement du Territoire. Yaoundé-Cameroun. 76p
- Programme Appui au Développement Rural (PADER), 2018.** Analyse des chaînes de valeur et des systèmes de productions, filière lait et arachide, Yaoundé, Cameroun
- BOUCHUT Fabienne, CAUDEN Isabelle, CUISINIEZ Frédérique. (2016).** *La Boîte à outils des formateurs* - 3e éd. Dunod
- GIMONET Jean-Claude. (2008).** *Réussir et comprendre la pédagogie de l'alternance des maisons familiales rurales.* Paris, L'Harmattan
- GIZ-CNPC. (2017).** *Ecole d'Entrepreneuriat Agricole, Cahier de formation - Coton*
- MAGER Robert F. et Center For Effective Performance. (2013).** *Comment définir des objectifs pédagogiques,* 2è Ed, Dunod
- Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat, République du Sénégal. (2012)** *Conception et mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par compétences, Guide méthodologique*
- MINRESI/IRAD/ C2D/PAR-Projet Légumineuses. (2014)** *Manuel de formation*
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail/Maroc. (2011),** *Classeur pédagogique du formateur*
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009).** *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve pratique*
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009).** *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve de connaissances pratiques*
- Organisation Internationale de la Francophonie. (2012).** *Conception et réalisation d'un référentiel de formation*
- Organisation Internationale de la Francophonie. (2012).** *Conception et réalisation d'un référentiel d'évaluation*
- PIVETEAU Jacques, NOYÉ Didier. (2015).** *le guide pratique du formateur,* Eyrolles
- Programme C2D-AFOP. (2015).** *Référentiel de formation des référents et maîtres de stage*
- Programme C2D-AFOP. (2016).** *Référentiel Métier de Moniteur de Centre*
- Programme C2D-AFOP. (2016).** *Référentiel Métier Exploitant Agricole*

Annexe 3 : Liste des acteurs rencontrés

| N° | Nom et prénom | Activité / Fonction | Localité |
|-----|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| 1. | Mme Tapadé Nami | Productrice, PCA SOCOCEM | Bibol, Garoua |
| 2. | M. Dawaï Richard | Producteur | Nakong Garoua |
| 3. | M. Gama Josué | Producteur | Ngong |
| 4. | M. Jean Baptiste | Producteur | Badjouma |
| 5. | M. Kombo | Producteur/ Semencier | Ngong |
| 6. | M. Souley Markus | Producteur | Ngong |
| 7. | Mme Asta Kita | Productrice GIC KAPTALANG | Malla, Ngong |
| 8. | M. Pakah Samuel | Producteur PCA COPRAMLA | Djola - Lagdo |
| 9. | M. Lawal Babba | Producteur semencier arachide | Garoua |
| 10. | M. Arindo | Producteur semencier arachide | Garoua |
| 11. | Mme Zoumbaï Sabine | Productrice semencier arachide | Garoua, Sanguéré |
| 12. | El Hadj Inoussa | Collecteur | Ngong |
| 13. | M. Yaya Sourou | Producteur | Mayo Oulo Badjouma |
| 14. | M. Abdouraman Madi | Producteur | Mayo Oulo, Dazal |
| 15. | Mme Adama Abba | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |
| 16. | Mme Mayo Françoise | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |
| 17. | Mme Ahi Marthe | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |

Annexe 4 : Liste des participants à l'AST du métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

| N° | Nom et prénom | Activité / Fonction | Localité |
|-----|--------------------|--------------------------------|------------------|
| 1. | Mme Tapadé Nami | Productrice, PCA SOCOCEM | Bibol, Garoua |
| 2. | M. Dawai Richard | Producteur | Nakong Garoua |
| 3. | M. Gama Josué | Producteur | Ngong |
| 4. | M. Jean Baptiste | Producteur | Badjouma |
| 5. | M. Kombo | Producteur/ Semencier | Ngong |
| 6. | M. Souley Markus | Producteur | Ngong |
| 7. | Mme Asta Kita | Productrice GIC KAPTALANG | Malla, Ngong |
| 8. | M. Pakah Samuel | Producteur PCA COPRAMLA | Djola - Lagdo |
| 9. | M. Lawal Babba | Producteur semencier arachide | Garoua |
| 10. | M. Arindo | Producteur semencier arachide | Garoua |
| 11. | Mme Zoumbai Sabine | Productrice semencier arachide | Garoua, Sanguéré |
| 12. | El Hadj Inoussa | Collecteur | Ngong |
| 13. | M. Yaya Sourou | Producteur | Mayo Oulo |
| 14. | M. Abdouraman Madi | Producteur | Mayo Oulo, Dazal |
| 15. | Mme Adama Abba | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |
| 16. | Mme Mayo Françoise | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |
| 17. | Mme Ahi Marthe | Productrice (SOCOMAD) | N'Gaoundéré |

Annexe 5 : Liste des membres du Comité Ad 'hoc de validation des référentiels

| N° | Nom et prénom (s) | Structure | Localité |
|--|----------------------------------|--|-------------|
| Services centraux | | | |
| 1. | Mr Ella Ewane Adolphe | MINADER | Yaoundé |
| 2. | Mme Nana Sandjong Léopoldine | MINADER | Yaoundé |
| 3. | Mr Mouhaman Nourou | MINEPIA | Yaoundé |
| 4. | Mme Ndah Ndingwan Juliette | MINEPIA | Yaoundé |
| 5. | Mr Bonongo Mathias | MINEFOP | Yaoundé |
| 6. | Mme Obono Madeleine | MINEFOP | Yaoundé |
| 7. | Mr Souleymanou Oumarou | MINEPAT | Yaoundé |
| 8. | Mr Tsoungui Mbarga Julien | MINEPAT | Yaoundé |
| Services régionaux (Adamaoua) | | | |
| 9. | Mme Yiita Tossom Béatrice | MINADER | N'Gaoundéré |
| 10. | Mr Mahamat Boukar | MINEPIA | N'Gaoundéré |
| 11. | Mr Kenne Tamzop Ernest | MINEFOP | N'Gaoundéré |
| Services régionaux (Nord) | | | |
| 12. | Mr Yaya Wazzan | MINADER | Garoua |
| 13. | Mr Ngomna Michel | MINEPIA | Garoua |
| 14. | Mr Dawaye Eguessa Todou | MINEFOP | Garoua |
| Etablissements de formation professionnelle agropastorale | | | |
| 15. | Mr Kenzong Pierre | ETA de Garoua | Garoua |
| 16. | Mr Rakansou David | CFAP de Wakwa | N'gaoundéré |
| 17. | Pr Nso Emmanuel | ENSAI de N'Gaoundéré | N'gaoundéré |
| 18. | Mr Taguenang Augustin Rodrique | Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela | Yaoundé |
| 19. | Dr Mfouapon Njueya Martin Luther | CNFZVH de Maroua | Maroua |
| Organisations professionnelles | | | |
| 20. | Mr Oumarou Youssoufa | CNPCC | Garoua |
| 21. | Mr Hayatou el.Souley | SCA (Coopérative laitière) | N'gaoundéré |
| CAPEF | | | |
| 22. | Mr Ngounou Tajo Guy Bertin | CAPEF | Yaoundé |
| Programmes / projets | | | |
| 23. | Mr Njouonkou Mamouda | AFOP | Yaoundé |
| 24. | Mr Martin Exalt Seppou | AFOP | Yaoundé |
| 25. | Raymond Bouba | GIZ-PADER | Garoua |
| 26. | Dr Emmanuel Kobela | GIZ-PADER | Yaoundé |

Annexe 6 : Liste des personnes ressources ayant contribué à l'étude

| N° | Noms et Prénoms | Activité/fonction | Résidence |
|----|------------------------|--|-------------|
| 1. | NGATHE KOM Philippe | Coordonnateur Projets C2D et EDCF | Yaoundé |
| 2. | MBAHE Rigobert Elarion | Master Trainer FBS | Yaoundé |
| 3. | YEYE Abdoulaye | GIZ/Burkina Faso | Ouagadougou |
| 4. | Pr BELL Joseph Martin | Professeur titulaire Université de Yaoundé I | Yaoundé |
| 5. | Dr Ing SALI Bourou | Délegué régional Nord MINRESI | Garoua |

Annexe 7 : Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

| N° | Nom et prénom | Structure/Position | Localité |
|----|--------------------------|---|-------------------------|
| 1. | Dr BAHM Andréa | Directrice de Programme PADER | Yaoundé Cameroun |
| 2. | Dr KOBELA Emmanuel Alain | Conseiller technique Planification Suivi-évaluation, PADER | Yaoundé Cameroun |
| 3. | Dr DIOP Abdallah | Chef de Projet PADER | Garoua Cameroun |
| 4. | BOUBA Raymond | Chef d'antenne PADER | Garoua Cameroun |
| 5. | APAN Albert | Chef d'antenne PADER | N'Gaoundéré Cameroun |

Équipe de rédaction

| N° d'ordre | Nom et prénom | Structure/Position | Localité |
|------------|--------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1. | Dr ZOUNDI Boubacar | Consultant Chef de mission d'appui | Ouagadougou Burkina Faso |
| 2. | M.DTISSEBE DJORYANG Parfait | Consultant-chef d'équipe | Garoua Cameroun |
| 3. | Dr. Joël Romaric NGUEPJOP | Consultant | Yaoundé |

